

Rapport mensuel d'ensemble
du protectorat 1917 /
Résidence générale de la
république française au
Maroc

Maroc. Résidence générale de la République française. Auteur du texte. Rapport mensuel d'ensemble du protectorat 1917 / Résidence générale de la république française au Maroc. .

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

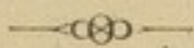
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

RÉSIDENCE GÉNÉRALE
DE LA
République Française au Maroc

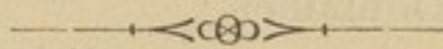
CONFIDENTIEL

DIRECTION
DU
Service des Renseignements



1917

Mois de Mai



RAPPORT MENSUEL

D'ENSEMBLE DU PROTECTORAT

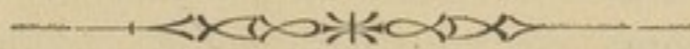


TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

Situation Politique et Militaire du Maroc Occidental et du Maroc Oriental

	Pages
La situation d'ensemble	1
Subdivision et Région de Fez	3
Subdivision et Région de Meknès	6
Région Tadla-Zaïan	7
Région de Rabat	9
Subdivision et Région de Casablanca	11
Cercle Autonome des Doukkala	12
Cercle Autonome des Abda	12
Subdivision et Région de Marrakech	13
Subdivision du Maroc Oriental	18

DEUXIÈME PARTIE

Services Généraux du Protectorat

(Secrétariat Général du Protectorat)

<i>Services rattachés directement au Secrétariat Général du Protectorat</i>	a) Service des Etudes Législatives et du <i>Bulletin Officiel</i>	A 1
	b) Affaires Civiles	— 2
	c) Service des Domaines	— 2
	d) Service de la conservation de la Propriété Foncière	— 4
	e) Service des Antiquités, Beaux-Arts, Monum. historiques	— 4
	f) Service des Eaux et Forêts	— 5
<i>1^o Direction Générale des Finances</i>	a) Service des Impôts et Contributions	— 6
	b) Service du Budget et de la Comptabilité	— 7
	c) Inspection et Service de l'Enregistrement	— 7
<i>2^o Direction Générale des Travaux Publics</i>	Routes et Ponts	— 7
	Travaux Maritimes	— 9
	Chemins de fer à voie normale	— 10
	Travaux divers exécutés par le Service des Travaux Publics	— 11
<i>3^o Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation</i>	a) Services de l'Agriculture	— 13
	b) Service de l'Hydraulique et des Améliorations agricoles	— 15
	c) Service de l'Élevage	— 16
	d) Laboratoire Officiel de Chimie de Casablanca	— 16
	e) Service des Etudes Economiques	— 16
<i>4^o Direction de l'Enseignement</i>		— 18
<i>5^o Direction de la Santé et de l'Assistance Publiques</i>		— 19
<i>6^o Direction des Postes, Télégraphes et Téléphones</i>		— 20
<i>7^o Justice Française du Protectorat</i>		— 22

TROISIÈME PARTIE

Gouvernement Chérifien

a) Le Sultan	— 24
b) Le Grand Vizirat	— 25
c) Le Vizirat de la Justice	— 25
d) Le Vizirat des Habous	— 26
e) Interprétariat Général	— 26

QUATRIÈME PARTIE

Direction de l'Intendance du Maroc

Service de l'Intendance	— 27
-------------------------	------

CINQUIÈME PARTIE

Travaux Militaires

a) Travaux du Maroc Occidental	— 29
b) Travaux du Maroc Oriental	— 30
c) Service Télégraphique	— 31
d) Chemins de Fer du Maroc Occidental	— 32
e) Chemins de Fer du Maroc Oriental	— 33

RAPPORT MENSUEL D'ENSEMBLE DU PROTECTORAT

PREMIÈRE PARTIE

SITUATION POLITIQUE ET MILITAIRE DU MAROC OCCIDENTAL ET DU MAROC ORIENTAL

LA SITUATION D'ENSEMBLE

A L'INTÉRIEUR DU PROTECTORAT

Le Général Lyautey a débarqué à Casablanca le 29 mai. Il a repris à cette date ses fonctions de Commissaire Résident Général de la République Française au Maroc.

Le Général Gouraud rappelé à un commandement sur le front s'est embarqué le 18 mai à Rabat.

AUX CONFINS DE LA ZONE SOUMISE

Sur le Front Nord. — Abd El Malek s'est fixé à Braret à l'Ouest du Djebel Azrou en pays inaccessible, loin du champ d'action de nos colonnes. La mort de Si Touhami paraît l'affecter grandement. Il essaye vainement de reconstituer ses mehallas ; il offre de fortes primes pour encourager le recrutement et pour assurer son ravitaillement. Il fait dire au Consul d'Allemagne, à Tétouan, et à « son ami de Mélilla » de lui envoyer de l'argent. Il propose au Senhadja Beni Oulid et Marnissa de leur acheter blé et orge à des prix rémunérateurs.

Les Beni Ouriaghel, très éprouvés dans les dernières rencontres avec les groupes mobiles de Fez et Taza, ont abandonné la mehalla du Prétendant et menacent ses communications avec la côte.

Les Meghraouas se refusent à répondre à l'appel de Si el Kebir. Si Touhami a vu momentanément sa mehalla grossie de partisans Beni Touzin et Beni Amret ; le seul groupement un peu sérieux est celui de Merj Roumi, en pays Beni Ftah, fraction Branès, sous le commandement d'El Yazid el Bakkali. Son effectif varie de 5 à 600 combattants, en majeure partie Senhadja et Marnissa.

A Melilla, les Espagnols resserrent encore leur surveillance. Il est interdit à tout indigène qui se rend en tribu d'emporter une somme supérieure à 200 douros : le projet d'avance des troupes espagnoles chez les Metalsa attire vers la mehalla du Kert les contingents riffains.

Toutes ces causes limitent, au moins temporairement, l'action d'Ab el Malek ; mais des subsides lui arrivent de Tétouan et Tanger. C'est l'assurance de retrouver des partisans, la possibilité de battre l'estrade sur les confins de notre zone soumise, de gagner peu à peu à sa cause les fractions de récente soumission éloignées de nos postes, toujours alertées, souvent raziées.

Pour remédier à cet état de choses, le Commandement a décidé de reporter nos postes jusqu'en bordure de la dissidence.

Bab Karia, en pays Beni T'tah, remplacera Bab Moroudj ; Bou Meheris, en pays Meghraoua, suppléera Bab Merzouka. Ces deux postes couvriront plus au Nord la voie ferrée Taza-Guercif.

Organisés en bases de ravitaillement, ils permettront à nos groupes mobiles, allégés de leurs convois, d'intervenir en toute saison, de secourir rapidement les contingents des fractions ralliées déjà soutenus par les nouveaux points d'appui créés.

Le Rogui. — Moulay M'hamed, le Rogui des Mtioua, mis en demeure de fournir les armes qu'il avait promises, avait été contraint de s'enfuir de sa demeure de Jebbha. Les uns le croyaient à Snada auprès de Si Ahmidou El Ouazzani ; d'autres chez El Hadjami.

Des renseignements plusieurs fois recoupés annoncent qu'il aurait été tué par des Ghomara.

Raïssouli. — Après les Beni Hozmar, les Beni Saïd refusent d'accueillir les partisans de Raïssouli. Les Ghomara se feraient les complices des Beni Saïd. A Tétouan, le bruit circule que Raïssouli serait prochainement nommé khalifat de la zone espagnole. On dit aussi qu'il prendrait les fonctions de Grand Vizir auprès du khalifat de Tétouan, et on annonce déjà son arrivée prochaine dans cette ville.

Quoiqu'il en soit, il fait des préparatifs pour transporter son camp de Souk Es Sebt, soit à Dar Ben Korrich, soit à Taguezourt, au pied de la montagne des Beni Ider à 6 kilomètres de Tétouan, à l'origine des pistes qui conduisent à Chechaouen.

Sur le Front du Moyen-Atlas. — La manœuvre d'ensemble projetée dès novembre 1916 contre la dissidence berbère du Moyen-Atlas est en voie d'exécution.

Elle met en œuvre les forces mobiles de Fez, Debdou, Meknès et Bou Denib.

Elle tend : 1° A séparer l'un de l'autre les deux foyers de résistance qui s'opposent à notre pénétration :

D'une part : Les Chleuhs de Moha ou Saïd, les Zaïans d'Aguebli et de Moha ou Hammou étayés en arrière par les partisans d'Ali Amaouch ;

De l'autre : Le bloc Ghiata, Beni Ouarraïn, Aït Tseghouchen, Beni Alaham et Marmoucha.

2° A réduire peu à peu le premier groupe.

3° A assurer l'investissement du second.

Elle s'appuie sur tous les riverains de la Moyenne et Haute-Moulouya :

De Bou Yakoubat à Zerzaïa, sur les Ouled El Hadj contre les Beni Bou Ngor, fraction hostile des Beni Ouarraïn ; plus en amont et jusqu'à Tissaf, sur tous les ksouriens des deux rives contre le groupe Marmoucha, Aït Tseghouchen des deux versants du Moyen-Atlas ;

Dans la Haute-Moulouya, sur les populations Aït Tseghouchen visitées au début du mois par le groupe mobile de Bou Denib sur le versant Nord du Haut-Atlas autour de Tameslemt et d'Asdad.

En amont et en aval de Kasbah El Makhzen, sur les ksouriens de Ksabi de Bertat, d'Outat Aït Izdeg de Zebzat.

D'Itzer jusqu'aux sources de la Moulouya sur les Beni Mguild ralliés d'Hammou ou Ksou, las de payer tribut aux Zaïans.

De Mahiridja, de Debdou, de Rich, d'Aïn Leuh, des reconnaissances ont déjà préparé les voies à nos groupes mobiles.

Il importe cependant pour réaliser cette liaison que la sécurité de notre flanc ouest soit assurée.

Cette mission incombe au groupe mobile de Meknès qui, du 12 mai au 2 juin, prend pied sur le plateau de Bekritt, l'occupe, y crée un poste au contact immédiat des Aït Zgougou d'Aguebli.

Simultanément, le groupe mobile de Debdou multiplie sans incident les reconnaissances sur la Moyenne-Moulouya ; le groupe mobile de Fez opère chez les Ighezrane au contact des Beni Ouaraïn pour se rendre ensuite dans la boucle du Sebou, habitat des Aït Tseghouchen, alliés des Marmoucha et des Beni Alaham.

RÉGION DE FEZ

Sur le Front Nord. — La situation politique se maintient très bonne dans toutes les tribus soumises de la rive gauche de l'Ouergha. Les opérations du tertib qui viennent d'avoir lieu sans incidents ont montré l'excellent esprit des populations. Sur la rive droite, les Beni Ouriaghel et les Jaïa continuent à faire preuve de loyalisme, les Ouled Kacem et les Ouled Aïssa, qui l'an dernier ont refusé le paiement de l'impôt ne sont pas agressifs, mais n'ont pu être recensés.

Les Setta et les Beni Mezguilda continuent à rester irréductibles, sans toutefois, tenter aucune action sur les tribus de notre zone. L'attitude des Beni Zeroual, des Mtioua, des Mezziat et des Senhadja est correcte. Aucun incident n'est à signaler en bordure de ces tribus.

Sur le Front Beni Ouaraïn. — Il y a lieu de signaler une recrudescence d'hostilité qui s'est manifestée par des tentatives de coups de main sur les vedettes et les corvées des postes de Matmata et de Sidi Bou Knadel et surtout par une action sérieuse menée par les dissidents contre les Beni Yazra. Grâce à l'activité et à l'énergie du Caïd El Youbi, ces attaques sont restées sans succès, notamment le 29 avril, où les agresseurs subirent des pertes sévères.

Le 12 mai, le Groupe Mobile de Fez arrivait à El Menzel, et dès les journées des 14, 15, 16 et 17 mai, les Ighezrane mollement soutenus par les Beni Ouaraïn subissaient de très grosses pertes. Leur Caïd Khelloq Bou Frach était tué ainsi que de nombreux notables. Cette action rapide et énergique a ramené momentanément le calme dans la région.

Sur le Front du Guigo. — Les Aït Tserrouchen n'ont pas renouvelé leurs attaques sur les tribus soumises ; ils essaient de se créer des alliés chez les Marmoucha. Dès la fin des opérations des Ighezrane, le Groupe Mobile de Fez s'est dirigé sur Anocour puis sur Tazouta pour opérer ultérieurement dans la Boucle du Sebou.

Les Aït Tserrouchen semblent décidés à la résistance. Nous devons renoncer à l'idée de pénétration pacifique. L'autorité de Moulay Mhamed est méconnue. Comme tout le laissait prévoir depuis quelque temps, nous pouvons constater que les espérances fondées sur ce Chef indigène étaient fort exagérées.

Dans l'ensemble de la région soumise la situation politique est bonne. La fête des Tolbas s'est célébrée à Fez suivant la coutume. Le Ministre d'Angleterre à Tanger a remis au Sultan le collier de Saint-Michel et Saint-Georges en présence du Résident Général. Le Makhzen a quitté Fez. Malgré l'esprit frondeur des fasis, le séjour du Sultan n'a pas été l'objet de commentaires défavorables.

Situation Economique. — La situation économique de la Région se présente favorablement ; les opérations du tertib montrent que les récoltes de céréales s'annoncent bonnes. Jusqu'ici les sauterelles n'ont causé aucun dégât sérieux, toutefois les criquets commencent à apparaître et sur certains points menacent les cultures de printemps et les oliviers. Des mesures sont prises pour leur destruction.

TRIBUS HORS RÉGION

Cercle Ouergha. — Chez les Beni Zeroual, les Beni Melloul restent soumis à l'influence d'El Hadjami. Les Beni Brahim viennent de plus en plus nombreux au poste de Kelaa. Les Beni Boubane à la suite de la derba faite contre eux par les Beni Mestara ont refusé toute réconciliation.

Chez les Beni Mesguilda s'est tenu le moussem de Moulay Bouchta Sghira où se sont réunis 1.200 à 1.500 tolbas, de nombreux projets de derba ont été agités, mais ils semblent rester à l'état de projet.

Les Setta, sans se montrer agressifs, empêchent les Ouled Aïssa de la rive droite de payer l'impôt.

Les agitateurs de la zone Nord restent calmes. Les tribus semblent se désintéresser de Raïssouli. El Hadjami s'agite et essaierait d'être agent de liaison entre Raïssouli et Abd el Malek. Ce dernier a fait une propagande active pour annihiler l'effet produit par la nouvelle de ses échecs. Le rogui du Riff a été tué par un chérif des Mtioua.

Cercle des Beni Sadden. — Les Ighezrane ont été châtiés durement par le Groupe Mobile de Fez. Leur Caïd, leurs principaux notables ont été tués, leurs kasbahs incendiées.

Les Beni Ouaraïn n'ont pas répondu en masse à l'appel des Ighezrane, ils ont néanmoins envoyé quelques contingents qui ont subi des pertes sérieuses, plusieurs notables ont été blessés.

Les Beni Alaham malgré les protestations de quelques-uns de leurs notables ont pris part aux combats livrés par le Groupe Mobile aux Ighezrane. Cette attitude doit dès maintenant être suivie de très près. Nous leur avons jusqu'ici donné accès sur tous nos marchés. Il y aura lieu de les leur fermer, s'ils prennent parti contre nous lors des opérations de la Boucle du Sebou.

Cercle de Sefrou. — Chez les Aït Tserrouchen, les Idrassen et les Aït Mhamed ont fourni des contingents pour attaquer les Beni Yazra de concert avec les Beni Ouaraïn.

Les Aït Halli de N'Jil et de l'Oued Serghina restent neutres, les Ikhaters semblent craindre l'action du Groupe Mobile de Meknès.

Chez les Marmoucha, Mouloud et ses partisans essaient de former une harka pour agir de concert avec les Aït Tserrouchen.

Les notables venus hiverner dans le Cercle de Sefrou font leur possible pour conserver la neutralité. Des rixes ont déjà éclaté entre les deux partis.

L'agitateur Sidi Raho, toujours irréductible, profite de la situation actuelle pour former un bloc Beni Ouaraïn, Beni Alaham, Marmoucha, Aït Tserrouchen. Parti de N'Jil, il s'est rendu à Almis des Marmoucha, puis chez les Beni Ouaraïn, il est actuellement dans l'Oued Zloul.

Territoire de Taza. — La défaite des mehallas d'Abd el Malek par les forces réunies de Taza et Fez avait créé dans les milieux dissidents et insoumis, une inquiétude réelle. Tous se demandaient si l'agitateur se relèverait de ce coup et pourrait encore, soit les soutenir dans leur rébellion, soit les protéger dans leur indépendance. Pendant une quinzaine de jours, Abd el Malek, réfugié chez les Ikarraouen, fut hésitant et perplexe. Si Touhami était invisible, Si El Kebir se refusait à un nouveau commandement. Certaines fractions, sinon quelques notabilités, se tâtaient pour savoir si le moment n'était pas venu de se retourner contre le « Cherif » et de le dépouiller complètement pour le renvoyer, vaincu et humilié, à ceux dont il était le glorieux espoir.

Mais l'intervention d'El Hadj Bekkich parvint à neutraliser l'avidité des Gzennaïa, et Chohaï sut raffermir, chez les dissidents, la volonté et l'instinct de l'existence libre. Bientôt une harka se reformait timidement aux Kifane de Bou Hedoud ; El Yazid El Bokkali maintenait son groupement de vingt tentes dans l'Oued Blouji ; une dizaine de tentes s'installaient à Sidi Ed Dif (Meghraoua) ; enfin une nouvelle arrivée de fonds de Méhilla provoquait un nouvel afflux de « moujahiddine », qu'une « mouna » amoindrie avait provisoirement écartés de la guerre sainte.

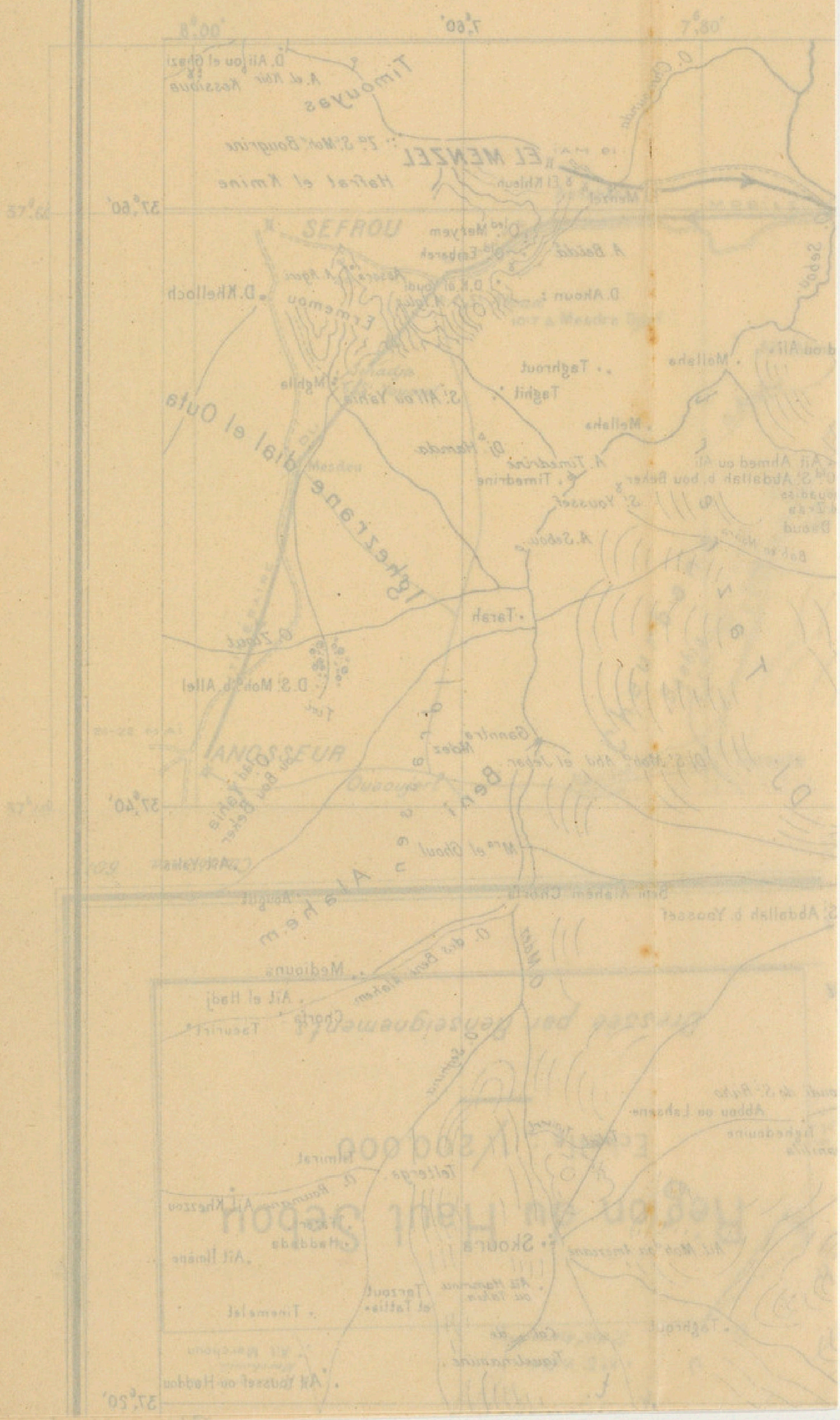
Les hostilités commençaient aussitôt et Chohaï menait l'assaut contre les Beni F'tah et les Ouerba ralliés. De nouvelles mesures de protection s'imposaient et le 11 mai, le Groupe Mobile de Taza se portait sur Souk El Tleta, et le 12, sur Souk El Had des Gzennaïa pour réprimer l'hostilité des nouveaux contingents insoumis.

Comme en avril, le pays était vide et les habitants, réfugiés dans la montagne, attendaient pour ainsi dire, le résultat de la lutte engagée dans l'arène. Si Touhami avait, par précaution, déménagé ses tentes du camp de Bou Hedoud, mais ses troupes, armées de fusils à tir rapide, garnissaient les crêtes échelonnées entre Souk El Had et lui.

Le 13, nos troupes se portaient vers le Nord, et à six kilomètres du bivouac, entamaient avec les moujahiddine, un combat serré. Nous parvîmes, sans grand peine, aux crêtes dominantes, et bientôt, sous le feu du canon, des mitrailleuses et du tir d'infanterie, cavaliers et fantassins ennemis s'enfuirent en hâte dans la vallée de l'Oued Chaouïa. Mais cette victoire nous coûtait cher ; le Commandant de la cavalerie et le Chef d'Annexe des Branès avaient été tués au cours de l'action.

Les pertes ennemies étaient nombreuses ; Si Touhami, grièvement blessé, mourrait deux jours après ; mais sa mort, quelque pénible qu'elle fût, était moins importante, aux yeux ennemis, que ne l'était pour nous celle du Chef d'Annexe des Branès.

Le bivouac du Souk El Had fut maintenu jusqu'au 20 avril, tant pour affirmer et confirmer notre situation morale, que pour nettoyer la région au Nord et à l'Est d'Aïn Drò. Mais la pluie vint intempestivement interrompre le cours des opérations projetées, et le 20 avril, le Groupe



EL MENZEL
5° 2' Nord Bourguin
Hôtel el Kmine

SOUFES

Taheriane
Aït el Haddad

Bouzeouane

Aït el Haddad

Region du Haut Sebou

Aït Jussel ou Hedou

37° 50'

37° 40'

37° 30'

7° 50'

7° 40'

7° 30'

Timouyas
A. el Kher
D. Aït el Ghazl

D. Khelouch
Ermemou
A. Bouza
D. Aroun

D. S. Mouloud Aït el

M. el Ghoul
Gentres
Hobez

Medions
Aït el Hadj
Tachout

Aït Imène
Hedouza

Aït Mameu
Tachout
el Tachout

Aït Mameu
Tachout

Aït Jussel ou Hedou

A. Bouza
D. Aroun

Tachout
Mellahs

A. Timedine
D. Timedine
S. Youssef

A. Soudan

Tachout

Gentres
Hobez

M. el Ghoul

D. Aït el Ghoul

O. Mouloud

O. Mouloud

Aït Mameu
Tachout

Aït Mameu
Tachout

Aït Mameu
Tachout

Aït Mameu
Tachout

Aït Jussel ou Hedou

Mellahs

Aït Ahmed ou Aït Abdallah
D. Bou Bekri
S. Youssef

A. Soudan

Tachout

Gentres
Hobez

M. el Ghoul

D. Aït el Ghoul

O. Mouloud

O. Mouloud

Aït Mameu
Tachout

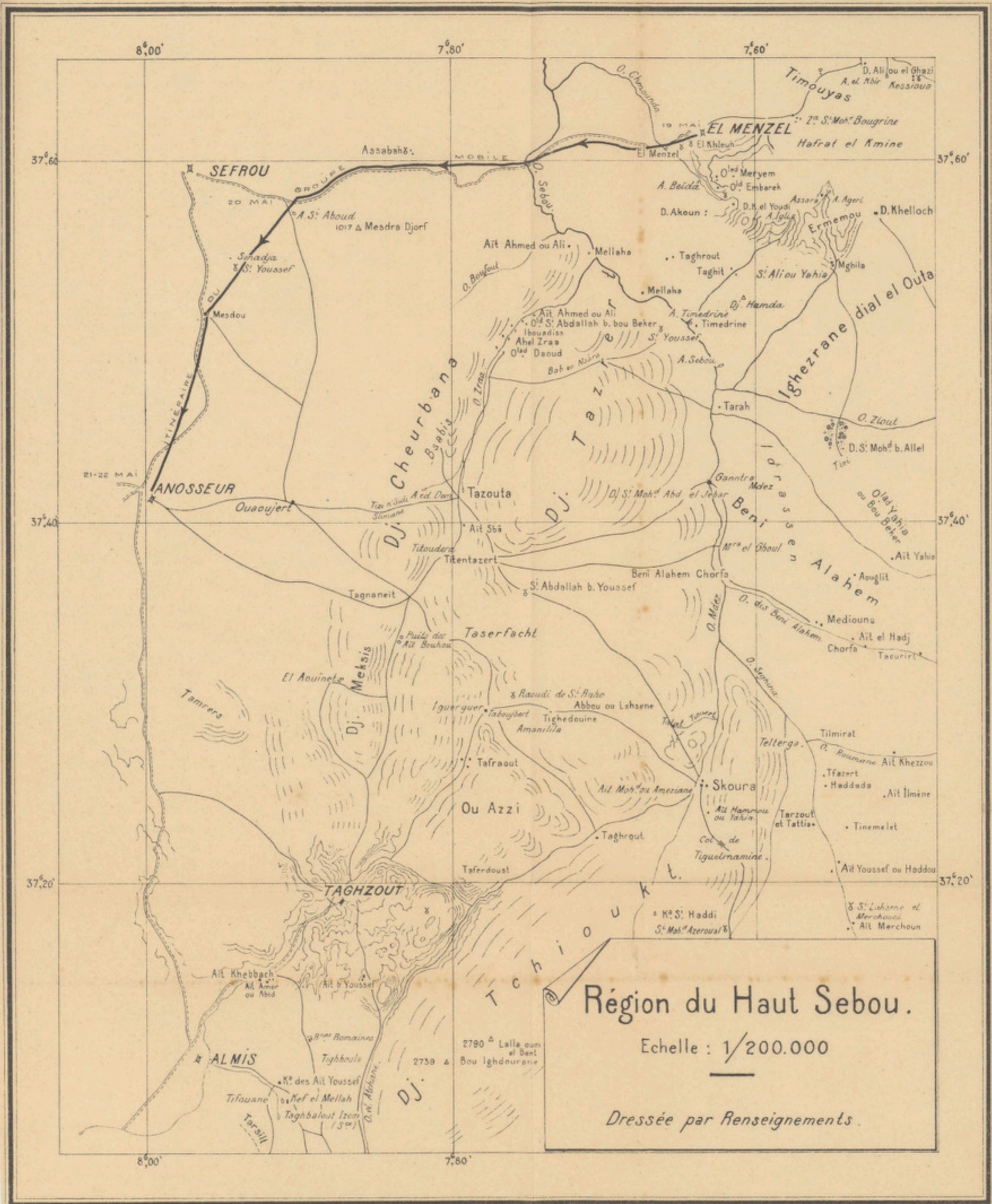
Aït Mameu
Tachout

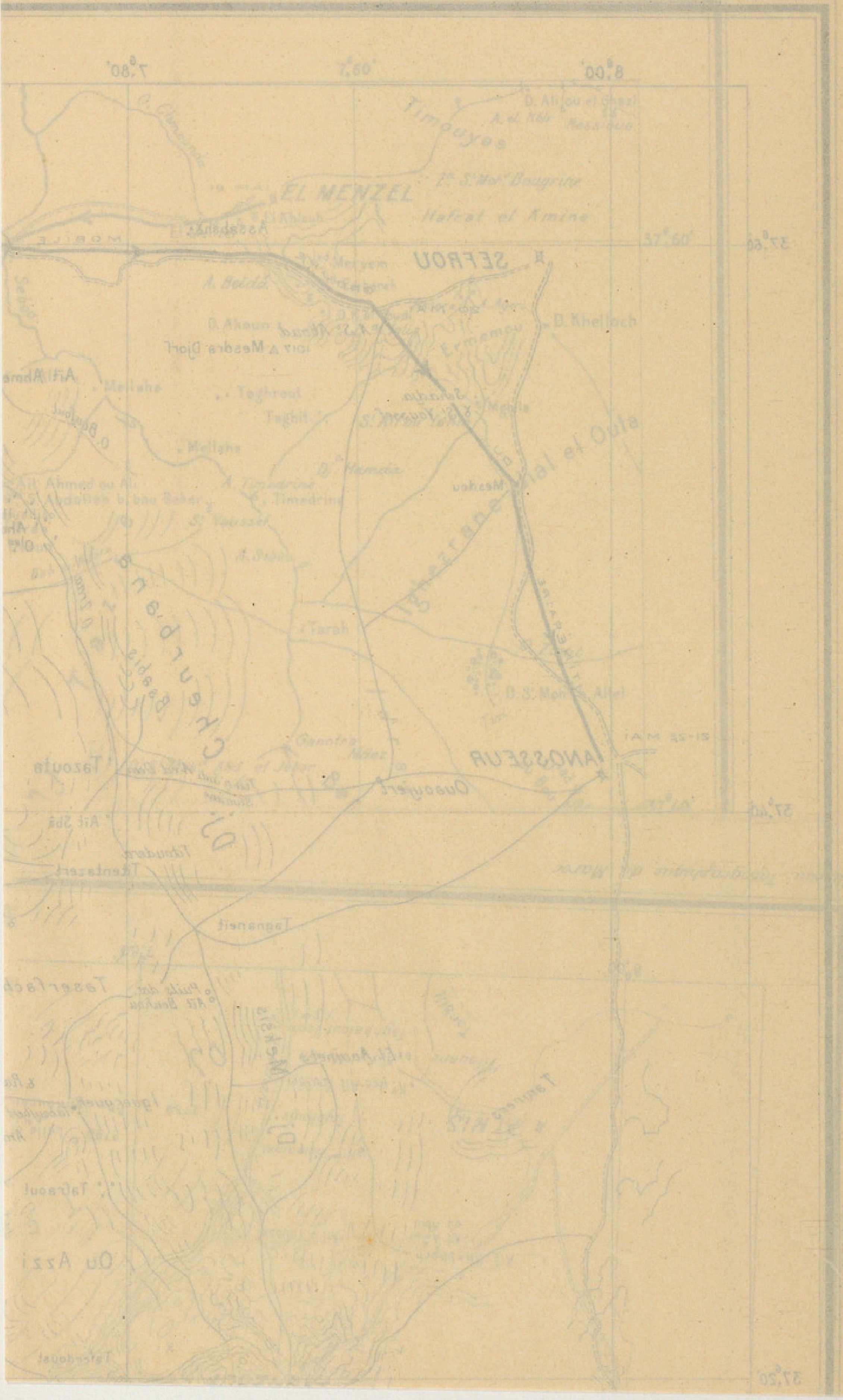
Aït Mameu
Tachout

Aït Mameu
Tachout

Aït Jussel ou Hedou

Aït Jussel ou Hedou





regagnait Souk El Tleta pour procéder à la création définitive du Poste de Bab Karia. Au retour, un vif combat d'arrière-garde s'engagea sur la Kelaa des Gzennaïa, qui marqua le terme limite de la poursuite des moujahiddine.

Le lendemain un bataillon était installé à Bab Karia et commençait les travaux.

Sur le front Sud, et durant toute la période dernière, les Ghiata s'étaient abstenus de toute manifestation agressive de quelque importance. Seuls les Ahl Telt et Ahl Taïda avaient tenté plusieurs fois de saboter la voie ferrée entre M'goun et Guercif, mais les dégâts demeurèrent insignifiants.

Les opérations du 13 au 20 mai, contre Abd el Malek ne sont pas parvenues à réduire sa puissance. Les engagements divers que ses troupes nous ont livrés, témoignent qu'elles sont suffisamment bien armées et approvisionnées pour constituer un danger sérieux.

Sur le front Sud, les Ghiata et les Beni Ouaraïn n'ont pas participé effectivement aux opérations d'Ab el Malek, ils se sont préoccupés avant tout de sauvegarder leurs récoltes : Leur irréductibilité est certaine et continue, sans aucun espoir d'amélioration prochaine.

En résumé, la situation du Territoire est sérieuse et justifie actuellement toute notre attention et tous nos efforts.

DISSIDENTS

Immédiatement après les opérations du 1^{er} au 19 avril, un certain flottement est apparu dans les milieux dissidents. D'aucuns voulaient faire leur soumission, d'autres persistaient à résister jusqu'au bout. En fait, aucune soumission ne s'est faite, à l'exception des Chorfas du Goribis. Des pourparlers ont été engagés en vue surtout de sauver la moisson proche, mais ni les Branès, ni les Ouled Bou Rima ne sont venus à résipiscence. Seules, quinze tentes des Ouled Raho ont payé une partie de l'amende de guerre.

Elles ont été immédiatement punies par les Metalsa et leurs frères dissidents.

Chez les Branès, les Ouled Haddou, la moitié des Ouerba et une partie des Beni Ftah font cause commune avec Abd el Malek, sous le commandement de l'ex-Caïd Chohaï. Ils se montrent plus hostiles, plus agressifs que les insoumis, et cherchent à entraîner leurs frères restés dans l'obédience. Il était grand temps que le Poste de Bab Karia fixât la limite de la dissidence.

TRIBUS HORS RÉGION

Sur le Front Nord. — Seuls nos voisins immédiats, ceux qui pouvaient à juste titre craindre une incursion, suivie de destruction de notre part, ceux-là seuls ont tenté des démarches de soumission éventuelle.

En premier lieu, les Meghraoua ont envoyé des lettres et même un miad, témoignant d'intentions effectives et vraies, mais cependant subordonnées à une protection non moins effective et réelle.

En second lieu, les Metalsa du Sud, et les Gzennaïa du Sud ont marqué des signes de lassitude, mais sans résultat tangible. Et leur crainte de représaille d'Ab el Malek est telle qu'elle les entraîne au-delà même des limites où ils voudraient s'arrêter, celles de la défensive.

Par contre les Senhaja et les Maroussa se sentant hors portée, apportent en permanence sur le front Branès, leurs contingents bruyants et nombreux de moujahiddine. Ils ne sont pas bien forts, mais ils font nombre et grossissent démesurément, aux yeux des profanes, les forces réelles d'Ab el Malek.

Sur le front du *Moyen-Atlas*, les Beni Ouaraïn et Ghiata donnent tout leur appui moral à Abd el Malek. Ils cherchent à en extraire le plus de subsides possibles, ils ont même le « tapage » insolent. En fait, ils ne tiennent pas à une harka chez eux, parce que harka est synonyme de « souga », de poursuite, c'est-à-dire de luttes meurtrières, de menaces ; bref, d'événements qui troubleraient fâcheusement leur situation actuelle d'irréductibles, c'est-à-dire d'intangibles... jusqu'à nouvel ordre.

En revanche ils se refusent aussi énergiquement à pactiser avec nous, et les Beni Bou Ahmed (Ghiata), dont nous étions parvenus à gagner les deux tiers, se sont vus infliger par leurs contribuables, une amende d'un millier de douros payés, rubis sur l'ongle, pour « relations suspectes. »

Néanmoins, et dans l'ensemble, ils se tiennent relativement calmes, d'où situation normale.

En résumé, sur tout l'ensemble du territoire soumis les situations politique et économique se maintiennent bonnes. Sur le front nord aucun incident ne semble menacer notre zone, nos seuls voisins turbulents, les Setta orientant leur activité vers le Gharb.

Sur le Front Sud Est, les Beni Ouaraïn se montrent toujours de plus en plus agressifs encouragés par le succès de leurs coups de main, et la presque impossibilité où nous sommes d'agir contre eux.

Sur le Front Sud, les opérations entreprises montrent déjà que nous devons compter sur l'hostilité très nette des Aït Tserrouchen et sur l'effondrement complet de l'autorité de Moulay M'Hamed. La force seule peut rétablir le calme sur notre Front Sud.

RÉGION DE MEKNÈS

Le calme et la tranquillité ont été complets, au cours du mois écoulé.

Le passage à Meknès de Sa Majesté Chérifienne, rentrant à Rabat a été l'occasion pour la population de Meknès et pour les Arabes du Saïs, Mjatt et Guerouane de Meknès-Banlieue, d'une manifestation spontanée de loyalisme à laquelle le Sultan a été très sensible qui s'est renouvelée à l'arrivée des jeunes princes venus pour assister, conformément à l'usage, au moussem de Moulay Idriss.

Le 5 mai, les Beni M'Tir ont donné une fête générale de la tribu et en ont profité pour rendre aux Beni M'Guild l'invitation que ceux-ci leur avaient faite en 1915. Plus de mille cavaliers assistaient à cette réunion où s'était rendu le Colonel Commandant la Région accompagné des délégations d'Officiers des circonscriptions voisines. L'empressement montré par les indigènes pour venir à cette réunion témoigne du bon esprit de la tribu.

La situation est restée très bonne sur toute l'étendue du Cercle des Beni M'Guild.

Le départ du Groupe Mobile pour Bekrit, avec création d'un poste dans cette région, a été très favorablement commenté dans les milieux indigènes. La levée et le départ des partisans fournis par les postes d'Aïn Leuh, Azrou et Timhadit ont permis de constater le loyalisme des tribus.

Moulouya. — Notre arrivée dans la région de Bekrit a produit une grosse émotion en Moulouya.

Chez les Aït Abdi ralliés (Irkhlaouen et Aït Arfa), l'état d'esprit n'a subi aucune modification. Les populations Irkhlaouen et Aït Arfa continuent leurs relations avec nous et ne cessent de nous assurer de leurs bons sentiments. Elles résistent aux sollicitations des Zaïans qui voudraient les entraîner contre nous.

Le centre d'Itzer, inquiété ces derniers temps par des bandes d'Aït Omnasf et Zaïans qui cherchaient à l'exploiter, s'est trouvé décongestionné par la présence du Groupe Mobile.

Aït Omnasf-Aït Lias. — Les Ichouaouen et les Aït Sidi Moussa qui, le mois dernier, nous avaient donné l'assurance de leurs bonnes dispositions, n'ont pas renouvelé leurs démarches auprès de nous. Voisins immédiats des Zaïans d'Aguebli, éloignés de Bekrit et séparés du poste par des fractions hostiles, leur situation est difficile, et leurs notables sont contraints d'assister aux différentes réunions provoquées et présidées par les Zaïans.

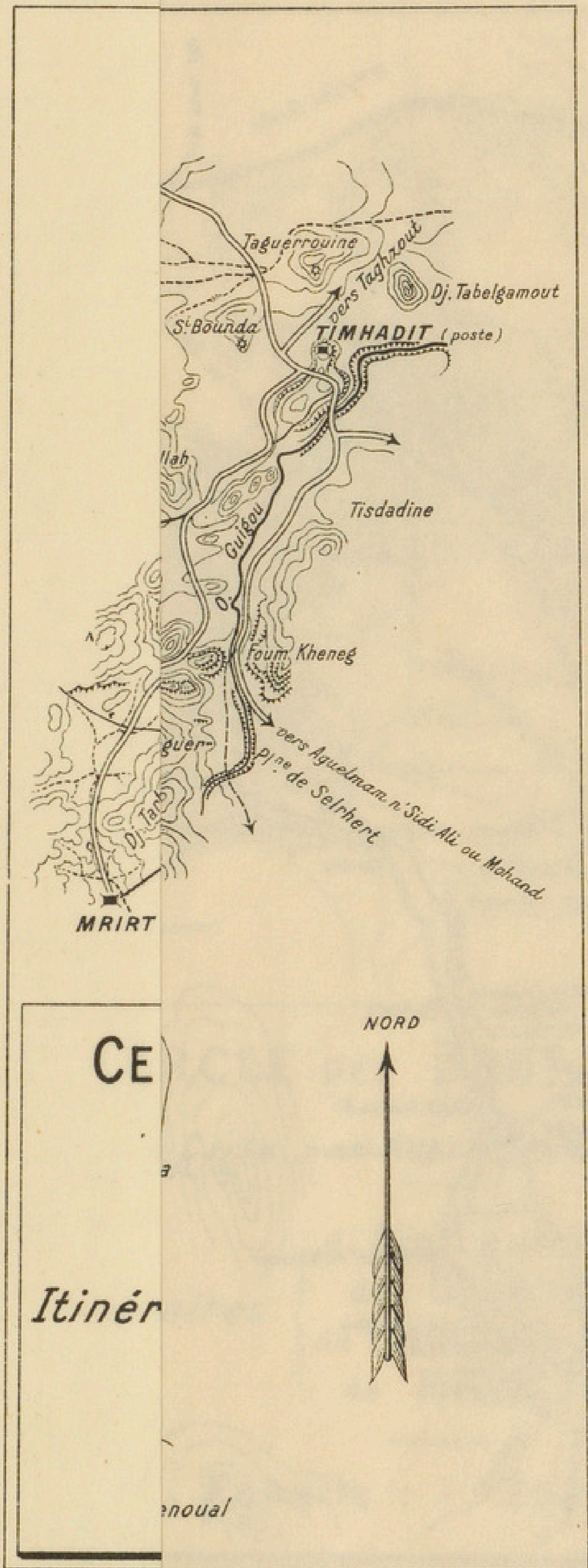
Les Aït Hand ou Naceur, inféodés à Moha ou Aguebli, ont pris part aux différents engagements.

Aït Bouguemane-Aït Ougadir-Aït Messaoud. — De nombreux palabres ont lieu dans ces fractions, en particulier chez les Aït Bouguemane, où l'action de Sidi Mohammed ou el Hadj, fqih de Sidi Ali Amhaouch, est très active ; la résistance aurait été décidée.

Toutes conclusions sur les conséquences de ces pourparlers seraient prématurées ; il y a lieu d'attendre encore pour être nettement fixé sur la conduite que tiendront ces trois grandes fractions.

Bekrit. — Notre installation dans cette région s'est effectuée le 15 courant, après un engagement avec les contingents Aït Abdi (Aït Meghouel, Aït Mohand ou Lhassen) auxquels s'étaient joints piétons et cavaliers Zaïans d'Aguebli et Aït Hand ou Naceur (Aït Lias). La presque totalité des campements Aït Abdi s'est réfugiée, tout d'abord, dans l'Ari Sâa, région mouvementée et boisée, située à l'Est et Sud-Est du camp du Groupe Mobile. Depuis, toujours sous la menace des Zaïans, leurs tentes ont gagné le bled de Sonoual, à l'entrée du territoire des Aït Lias.

Deux fractions Merabettines, des Aït Meghouel, dont les cultures se trouvent dans l'Ademrizen, ont fui avec les Zaïans Irchkiken de la vallée de l'Izagh Es South.



Sur le Front Sud Est, les Beni Ouarain se montrent toujours de plus en plus agressifs encouragés par le succès de leurs coups de main, et la presque impossibilité où nous sommes d'agir contre eux.

Sur le Front Sud, les opérations entreprises montrent déjà que nous devons compter sur l'hostilité très nette des Aït Tserrouchen et sur l'effondrement complet de l'autorité de Moulay M'Hamed. La force seule peut rétablir le calme sur notre Front Sud.

RÉGION DE MEKNÈS

Le calme et la tranquillité ont été complets, au cours du mois écoulé.

Le passage à Meknès de Sa Majesté Chérifienne, rentrant à Rabat a été l'occasion pour la population de Meknès et pour les Arabes du Saïs, Mjatt et Guerouane de Meknès-Banlieue, d'une manifestation spontanée de loyalisme à laquelle le Sultan a été très sensible qui s'est renouvelée à l'arrivée des jeunes princes venus pour assister, conformément à l'usage, au moussem de Moulay Idriss.

Le 5 mai, les Beni M'Tir ont donné une fête générale de la tribu et en ont profité pour rendre aux Beni M'Guild l'invitation que ceux-ci leur avaient faite en 1915. Plus de mille cavaliers assistaient à cette réunion où s'était rendu le Colonel Commandant la Région accompagné des délégations d'Officiers des circonscriptions voisines. L'empressement montré par les indigènes pour venir à cette réunion témoigne du bon esprit de la tribu.

La situation est restée très bonne sur toute l'étendue du Cercle des Beni M'Guild.

Le départ du Groupe Mobile pour Bekrit, avec création d'un poste dans cette région, a été très favorablement commenté dans les milieux indigènes. La levée et le départ des partisans fournis par les postes d'Aïn Leuh, Azrou et Timhadit ont permis de constater le loyalisme des tribus.

Moulouya. — Notre arrivée dans la région de Bekrit a produit une grosse émotion en Moulouya.

Chez les Aït Abdi ralliés (Irkhlaouen et Aït Arfa), l'état d'esprit n'a subi aucune modification. Les populations Irkhlaouen et Aït Arfa continuent leurs relations avec nous et ne cessent de nous assurer de leurs bons sentiments. Elles résistent aux sollicitations des Zaïans qui voudraient les entraîner contre nous.

Le centre d'Itzer, inquiété ces derniers temps par des bandes d'Aït Omnasf et Zaïans qui cherchaient à l'exploiter, s'est trouvé décongestionné par la présence du Groupe Mobile.

Aït Omnasf-Aït Lias. — Les Ichouaouen et les Aït Sidi Moussa qui, le mois dernier, nous avaient donné l'assurance de leurs bonnes dispositions, n'ont pas renouvelé leurs démarches auprès de nous. Voisins immédiats des Zaïans d'Aguebli, éloignés de Bekrit et séparés du poste par des fractions hostiles, leur situation est difficile, et leurs notables sont contraints d'assister aux différentes réunions provoquées et présidées par les Zaïans.

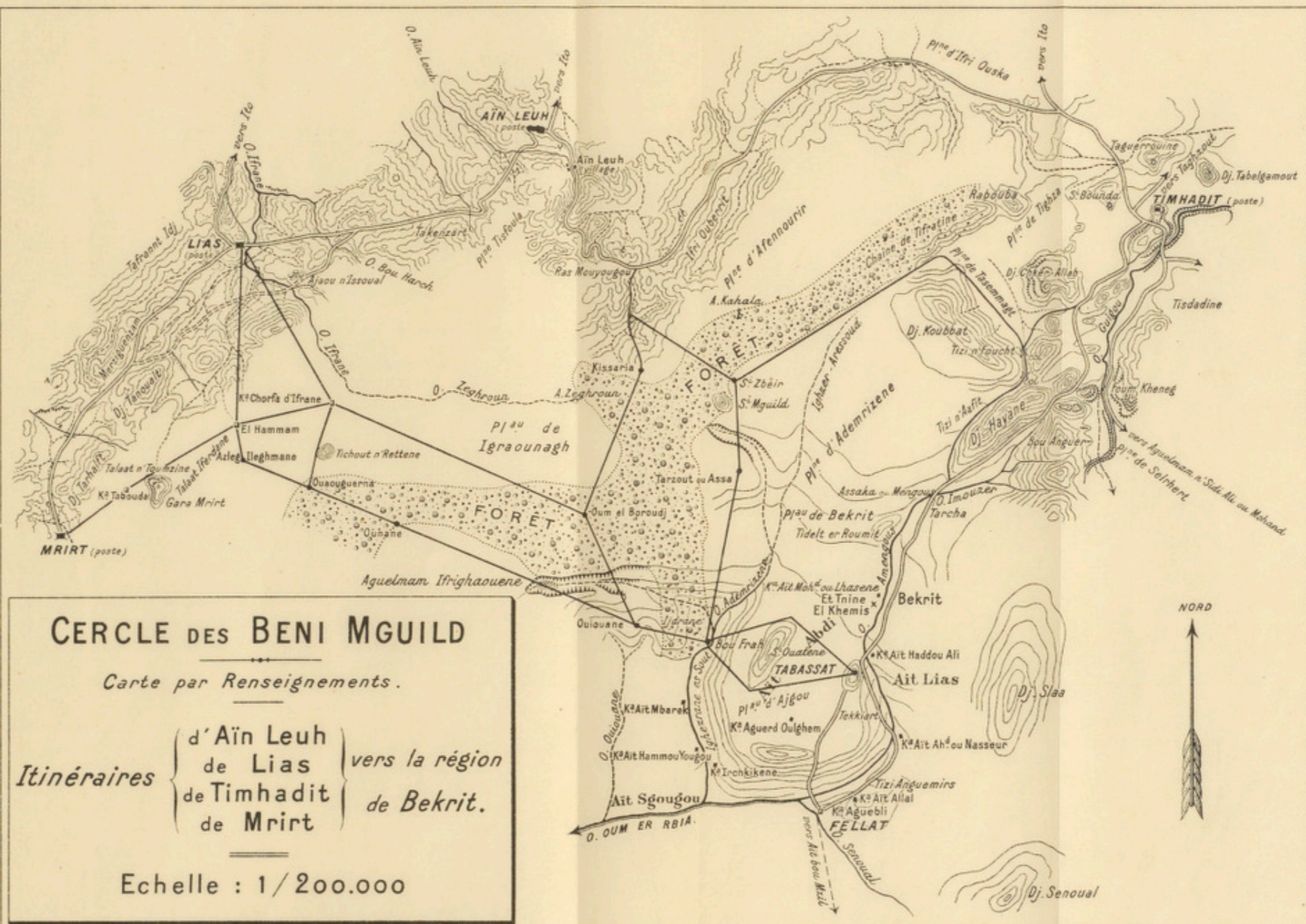
Les Aït Hand ou Naceur, inféodés à Moha ou Aguebli, ont pris part aux différents engagements.

Aït Bouguemane-Aït Ougadir-Aït Messaoud. — De nombreux palabres ont lieu dans ces fractions, en particulier chez les Aït Bouguemane, où l'action de Sidi Mohammed ou el Hadj, fqih de Sidi Ali Amhaouch, est très active ; la résistance aurait été décidée.

Toutes conclusions sur les conséquences de ces pourparlers seraient prématurées ; il y a lieu d'attendre encore pour être nettement fixé sur la conduite que tiendront ces trois grandes fractions.

Bekrit. — Notre installation dans cette région s'est effectuée le 15 courant, après un engagement avec les contingents Aït Abdi (Aït Meghouel, Aït Mohand ou Lhassen) auxquels s'étaient joints piétons et cavaliers Zaïans d'Aguebli et Aït Hand ou Naceur (Aït Lias). La presque totalité des campements Aït Abdi s'est réfugiée, tout d'abord, dans l'Ari Saa, région mouvementée et boisée, située à l'Est et Sud-Est du camp du Groupe Mobile. Depuis, toujours sous la menace des Zaïans, leurs tentes ont gagné le bled de Sonoual, à l'entrée du territoire des Aït Lias.

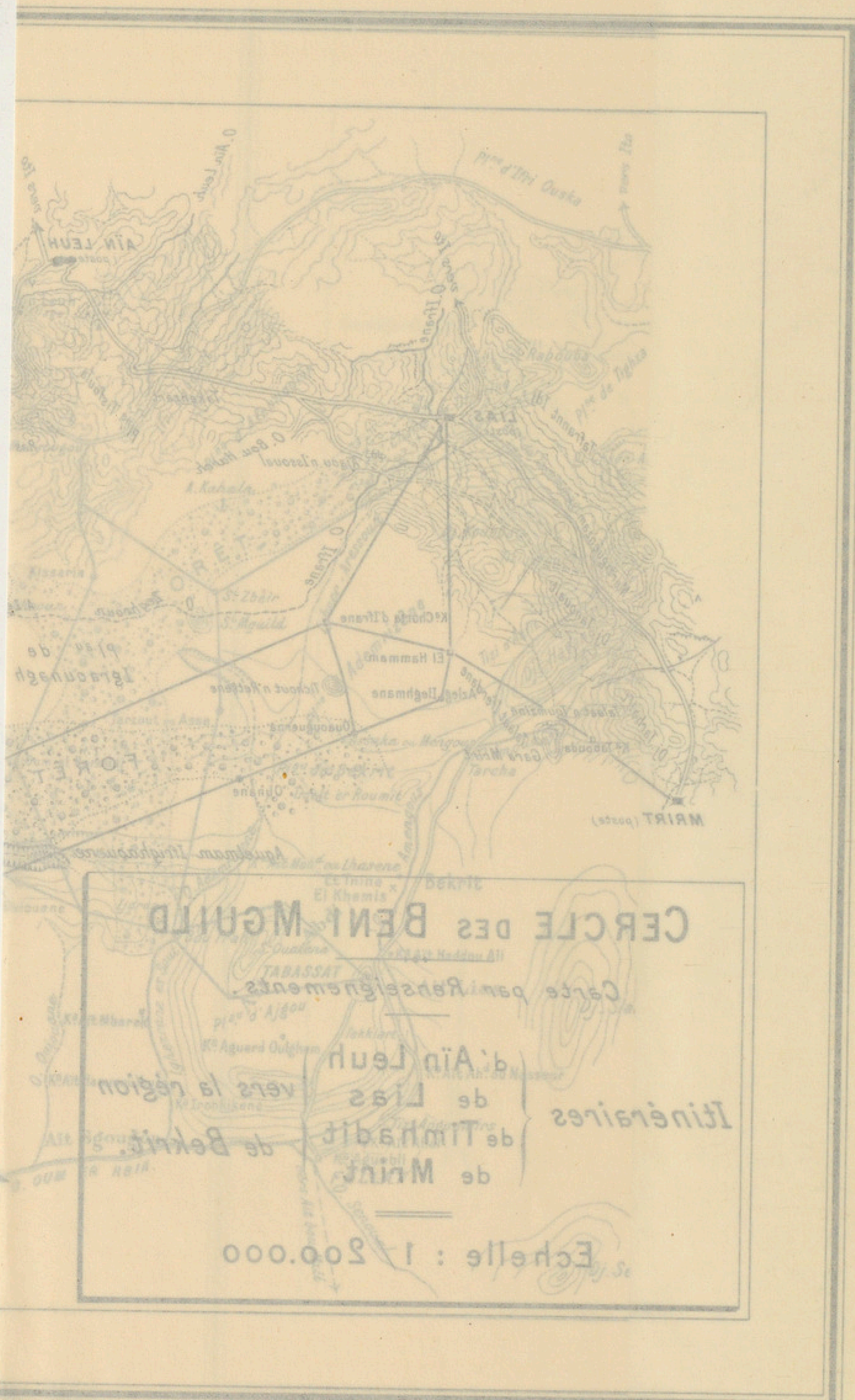
Deux fractions Merabettines, des Aït Meghouel, dont les cultures se trouvent dans l'Ademrizen, ont fui avec les Zaïans Irchkiken de la vallée de l'Izagh Es South.



CERCLE DES BENI MGUILD
 Carte par Renseignements.

Itinéraires { d'Aïn Leuh
 de Lias } vers la région
 de Timhadit } de Bekrit.
 de Mrirt }

Echelle : 1/200.000



CERCLE DES BENI MGUILD
 Carte par renseignements
 de l'Ain Leuh
 de Lis
 de Timhadit
 de Bekrit
 de Mriat
 Itinéraires
 vers la région
 de Bekrit
 Echelle : 1 200.000

Les Aït Mohand ou Lhassen et Aït Meghouel se trouvent aussi sous la menace directe des Zaïans qui s'opposent vigoureusement à toutes démarches de soumission de leur part. Ils forment, entre eux et nous, une tribu tampon que les Zaïans exploitent par leurs mezzag et razzias.

Aussi, les demandes adressées par les Aït Abdi de Bekrit à leurs frères de Moulouya, sollicitant la venue de leur djemaa en vue de les conseiller sur la conduite à tenir, sont-elles vigoureusement combattues par les Zaïans dont les miads se succèdent sans interruption dans leurs campements.

Zaïans-Aït Sgougou. — Ils n'ont pas failli à leur réputation et restent nos irréductibles adversaires. Nous les avons eus devant nous, les 15 et 17 mai. Leurs campements se sont repliés au sud de Fellat et à l'ouest de la vallée de l'Izghar Es. South, dans une région particulièrement difficile.

Leurs contingents ont été renforcés par des éléments des Aït Yacoub, et la présence, dans leurs rassemblements, des fils de Moha ou Hammou est signalée.

Leur action s'exerce avec une grande énergie sur les Beni M'Guild de Bekrit et de la Moulouya, montrant combien ils considèrent capital de maintenir, par tous les moyens, en état d'insoumission leurs voisins Beni M'Guild.

Leurs pertes, ainsi que celles des Aït Abdi, au cours des engagements des 15 et 17 mai, ont été très sensibles.

En résumé, situation inchangée dans les fractions Aït Abdi de la Moulouya.

Chez les Aït Omnasf, beaucoup de pourparlers et de réunions que nous devons suivre sans grande inquiétude.

Il semble que le désir de soumission qui perce chez les Aït Abdi de Bekrit ne pourra se manifester ouvertement tant que les Zaïans ne seront pas éloignés. Peut-être aussi qu'exaspérés par les exactions dont ils sont journellement les victimes, très désireux de récolter leurs moissons de la vallée de l'Oued Amengous et confiants dans notre protection, par suite de notre installation définitive sur leur territoire, ils se décideront à secouer le joug Zaïan et à se rapprocher de nous.

RÉGION TADLA-ZAIAN

La situation politique est satisfaisante pour les Territoires et tribus de l'intérieur. Notre action dans le Sous et l'occupation de Bekrit commencent à être connues et sont commentées en notre faveur.

Le calme et l'ordre règnent, la sécurité n'est pas troublée, les opérations de déclaration de Tertib se sont effectuées sans incident et les corvées de destruction des criquets, les services des cavaliers de tribus ont été fournis sans aucune difficulté.

Sur la zone frontière, l'attitude des tribus soumises en butte aux incursions de rôdeurs et insoumis reste excellente. Chez les Aït Roboa en particulier qui, en contact étroit avec la montagne, en ressentent forcément les mouvements et les émotions, le calme et l'ordre n'ont pas été troublés ; la tribu s'occupe de ses travaux agricoles et monte la garde sans manifester de découragement. Le marché de Beni Mellal continue à être très fréquenté et son attirance rayonne de plus en plus, fournissant une aide précieuse à l'action politique du Bureau des Renseignements.

Il suffirait de fort peu d'efforts : occupation de Ghorm El Alem et action des forces mobiles de la Région sur le Territoire des Beni Ayatt, ou un peu plus loin vers l'Est, pour donner à toute la vaste zone qui borde les hauteurs la sécurité complète grâce à laquelle se couvriraient de moissons et de troupeaux ces espaces si fertiles et aujourd'hui incultes. Ces opérations sont attendues et escomptées non seulement par les tribus soumises, mais aussi par des fractions dissidentes et insoumises qui attendent et souhaitent notre protection efficace pour venir à nous.

Vers l'Est, entre Sidi Lamine et Guelmous, l'éloignement estival des insoumis a rendu plus de sécurité au territoire. Les tribus soumises bien groupées et en éveil ont pu être poussées en avant et utiliser des pâturages où elles n'avaient pu se risquer depuis trois ans.

Du côté des Zaïans notre situation politique est sans changement. Dès fin avril, la rive droite de l'Oum er Rebia était évacuée, seuls restaient et restent encore deux petits groupements Aït Maï vers Ziar - Mrabtin vers Foum Teguet. A l'intérieur de la Tribu la situation est troublée. Les Aït Hammou ou Aïssa ont bien, à la demande du Caïd, supprimé leur Souk de Bou Oulmou, mais comme conséquence et malgré les ordres de Moha ou Hammou le Souk de Khenifra a vu reparaître les vendeurs Chleuh.

D'Afektour, le vieux Caïd s'est transporté à Adersane (12 kilomètres Est de Khenifra). Il connaît les commentaires favorables suscités par notre arrivée à Bekrit et notre installation en ce point, et notre avance le touche d'autant plus qu'Aguebli et un certain nombre de notables ont été tués en voulant s'y opposer.

Du côté de la montagne la tribu a eu plus de succès ; elle a pris fait et cause pour les Ichkern contre les Aït Iyend, amenant avec elle les contingents Aït Bou Haddou, alors que Aït Chokhman et Aït Tserrouchen soutenaient les Aït Iyend. Le succès, toutefois, a coûté cher et ne fait pas oublier les soucis que causent notre avance et les mauvaises dispositions de quelques fractions alléchées plus ou moins par la paix française.

Aït Bou Haddou. — *Aït Maï.* — Parmi celles-ci il faut compter les Aït Bou Haddou et les Aït Maï. Non seulement ils ont continué les modestes relations commerciales qu'ils avaient entreprises, mais de la part des Aït Bou Haddou il y a eu changement d'attitude. La façon dont ont été traités les prisonniers faits à Dehra Sidi Omar au retour du ravitaillement de Khenifra, a favorablement impressionné cette fraction ; la Djemaa a écrit au Chef du Poste de Sidi Lamine : elle aurait décidé d'ensiloter à Tagesmout (confluent du Serou et de l'Oum er Rebia) et non en montagne. Cette fraction est étroitement surveillée par les Zaïans qui l'ont assez dispersée et l'engagent le plus possible avec eux. Il ne faut donc guère se faire d'illusion sur la suite que peut comporter la conversation commencée, et il est permis de penser que la tribu ne viendra pas et ne peut d'ailleurs pas venir à nous, tant que nous ne pourrions pas la protéger contre ses protecteurs actuels.

Aït Chokhman. — Leur Chef Haddou ou Raho s'était imposé aux Aït Atta et aux Aït Bouzid ; il pourchassait sans trêve les notables qu'il soupçonnait de nous être favorables, il est mort brusquement le 13 mai. Cette mort met en désarroi la tribu troublée d'autre part, par une querelle entre deux de ses grosses fractions, les Aït Smaïn et les Aït Krouya ; elle ne s'est pas encore donné un nouveau Chef, aussi son intervention dans les affaires des voisins Aït Saïd et Aït Atta a-t-elle cessé de se manifester.

Aït Saïd. — L'arrivée d'un détachement de troupes sur l'Oued Derna pour protéger la mission d'études du pont projeté, a provoqué dans la tribu une assez forte émotion et un mouvement de fuite. Celui-ci a été comme la pierre de touche des sentiments ; les familles restées sur place sont maintenant accusées par celles qui ont fui de nous être favorables et les groupes sont en train de s'armer les uns contre les autres.

Aït Iahmed. — Ceux-ci (400 tentes) fraction des Aït Abdellouidi occupant Tagzirt, ont envoyé leur Djemaa à Beni Mellal le 27 mai. Ils avaient dû, au préalable, pour pouvoir passer sans encombre, régler leurs différends avec les Ouled Yaïch. Nous avons enregistré l'assurance que la fraction ne s'associerait désormais à aucun coup de main contre nos fractions soumises et ne résisterait pas à notre occupation.

C'est la première démarche collective faite par une fraction Chleuh pour nous prévenir de ses bonnes dispositions, à ce titre elle est très intéressante.

Aït Ouïrrah. — Situation sans changement. L'anarchie semble se propager de plus en plus. L'autorité de Moha ou Saïd, accablé par l'âge et les infirmités et donné comme très gravement malade ces derniers jours, s'effrite chaque jour ; le Souk El Had de Ksiba est fréquemment ensanglanté et Bou Nacer, fils de Moha ou Saïd, ne parvient pas même à force de brutalité, à retenir à son profit une autorité défaillante. D'autre part les guerres entre Ichkern et Aït Iyend qui dressent l'un contre l'autre Moha ou Hammou et Amhaouch sont suivies avec attention par les Aït Ouïrrah voisins des Ichkern et sollicités par les belligérants.

Aït Atta. — Durant presque tout le mois, à en croire certains informateurs, cette tribu aurait été sollicitée tantôt par les Aït Bouzid, tantôt par les Beni Ayatt insoumis ; des réunions se seraient tenues à Ouaouizert, des Harkas auraient été en formation. En réalité, il n'y a eu que des conversations d'isolés ou de groupes sans mandat. La moisson prochaine ou déjà commencée retenait tous les bras. Une action sur les Ouled Embarek, ou les Beni Moussa ou les Beni Ayatt n'est pas chose impossible ; elle a plus de chances d'avoir lieu une fois la moisson terminée et les grains mis en silo ; toutefois, il semble que les esprits se familiarisent de plus en plus avec l'idée de notre prochaine intervention dans le pays. Les plus sages comprennent que s'acharner à la résistance quand même, n'aboutira qu'à la ruine. Nos relations avec des notables d'Ouaouizert se resserrent. Un des plus riches notables des Aït Saïd ou Icho, déjà frappé par une forte amende par feu Haddou ou Raho pour ses tendances favorables à notre cause, les a publiquement affichées en

venant à Kasbah Beni Mellal. Les Tolba des deux Zaouïa de la ville, d'influence toute locale à vrai dire, ont chassé dernièrement un Derkaoui se disant envoyé d'Amaouch pour prêcher la guerre sainte. Ils s'efforceraient de faire comprendre à la population que la résistance à nos desseins n'amènerait que des désastres et que la meilleure des conduites à observer lorsque nous tiendrons le Col de Tizi, sera la résignation.

Ait Bouzid. — Le groupe de Timoulilt continue à respecter la trêve conclue avec les Ouled Embarek ; il échange parfois des coups de feu avec les Aït Amir (Aït Atta) qui ont recueilli la bande de Souilat chassée de son territoire. Les Aït El Ghom semblent se désintéresser de plus en plus des Beni Ayatt rebelles. Un de leurs notables est venu dernièrement à Beni Mellal protester de ses bonnes intentions et des dispositions pacifiques auxquelles il veut amener ses frères. Il ne faut pas oublier que ces Aït Bouzid du Dir ont chez eux un groupe assez important de fuyards : Beni Ayatt, Krazza, et quelques Beni Mellal se posant en musulmans farouches et disposés à la résistance ou à la fuite indéfinie en terre libre.

Les Aït Bouzid du Djebel sont tournés plutôt vers les Aït Attab et Azilal et n'ont guère de relations avec leurs frères du versant Ouest ; sollicités par les Beni Ayatt où les Aït Atta en vue d'attaques contre les groupes soumis, ils ont toujours refusé leur concours.

En résumé, chez toutes ces tribus ou fractions, c'est l'anarchie ; les bonnes volontés manifestées par des individualités plus ou moins considérables n'ont qu'une importance infime. La décision bien évidente de notre part d'en finir dans la zone où se porteront nos efforts, sera notre arme la plus efficace et nous ralliera les hésitants ; l'attitude d'indécision, de demi mesure soulèvera tout le pays contre nous, et nos correspondants eux-mêmes devront hurler avec les loups.

Ait Roboa insoumis. — La préparation des esprits est évidemment plus complète tout au moins chez les Ouled Yaïch et les Zouaer ; toutefois, la conclusion ci-dessus est vraie même pour ces fractions. La première est groupée autour du Marabout de Sidi Moussa près de Fom El Aneur. Les Zouaer sont au pied des pentes entre les Friata et les Aït Habibi. Elles continuent à jouer le rôle d'Etats neutres entre les insoumis et nous ; le bruit a couru que la Djemaa aurait défendu de transporter en montagne le grain de la nouvelle récolte. L'opinion s'accrédite que toute idée de résistance est abandonnée ; cependant il serait téméraire d'escompter une soumission spontanée à brève échéance. Peut-être l'époque des labours sera-t-elle plus favorable tant cette immense plaine, si fertile, si facile à travailler et qui reste improductive constitue un attrait puissant. Mais pour lui donner toute sa valeur, toute sa facilité, de même que pour déterminer sûrement les dissidents, l'occupation de Ghorm El Alem serait encore le procédé le plus rapide et le plus certain.

Guettaïa et Semguet continuent à échapper à notre action, éloignés de nous, mêlés aux Aït Ouirrah et aux Aït Houdi leurs cavaliers guident et appuient les pillards et rôdeurs de ces tribus.

Plus à l'Ouest, l'état reste stationnaire. Les Beni Ayatt ralliés font bonne contenance, en lutte continue avec leurs voisins. Le Caïd Mohammed ou Lahcen réagit vigoureusement à chaque occasion favorable. Le 21, il s'est emparé d'une Dehra momentanément mal gardée et il l'a conservée. Il appuie de son mieux le Caïd El Bechir Ben Bou Ali, auquel un Guich temporaire de 20 hommes a été envoyé.

Les Beni Ayatt dissidents s'agitent ; ils ont assassiné leur Chef de Guerre, frère du Caïd El Bechir et en sous main en accord avec lui. Ils ont cherché appui auprès des insoumis et des rôdeurs. Sur leur demande une Djemaa s'est réunie à Ouaouizert ; ils y avaient appelé des Aït Bouzid, Aït Sokhman, Aït Atta d'Amalou et Aït Ougoudid, la Djemaa s'est dissoute sans avoir pris de décision. Une pression des forces de la Région ou, et mieux, une opération qui nous conduirait sur le revers Est de la montagne est nécessaire pour régler rapidement et définitivement la question des Beni Ayatt, à laquelle reste liée celle des Krazza. Notre installation sur le revers Est de la montagne aurait, en outre, pour effet de soumettre les Aït Bouzid et les Aït Atta d'Amalou.

En attendant, la paix, la tranquillité, les facilités de vie qui sont de notre côté exercent leur attraction ; une tente Beni Amir est rentrée, 20 tentes des Isfaouen, 4 des Aït Ech Chaaba ont rejoint les douars soumis et diminué d'autant la force des Beni Ayatt dissidents.

RÉGION DE RABAT

La situation générale de la Région se maintient toujours satisfaisante.

Sa Majesté le Sultan Moulay Youssef, se rendant de Meknès à Rabat, a traversé en automobile, le 10 mai, le territoire Zemmour. Sur tout son parcours les cavaliers de tribus ayant à leur tête les Caïds et les Chioukh se sont empressés pour lui rendre les honneurs.

Le Sultan a exprimé toute sa satisfaction au Caïd des Ait Ali Ou Lahssen pour la diffa offerte par ce Chef indigène à son souverain et à sa suite à leur passage à Camp Monod.

L'arrivée à Rabat du général Lyautey a produit dans tous les milieux la plus vive et la meilleure impression.

Les fêtes annuelles du moussem de Moulay Bouselham se sont déroulées, les 4 et 5 mai, à Lalla Miliouna, les 6 et 7, à Mechra El Hader, attirant une affluence considérable d'indigènes. Parmi les visiteurs on remarquait de nombreux indigènes de la zone espagnole et beaucoup de Djebalas de la zone insoumise, en particulier des Rhouwas et des Ghezaouas. Le Caïd d'Ouezzan était également présent.

Au cours du Moussem, le 6 mai, un avion venu de Rabat survola la foule et jeta quelques écharpes tricolores. Les évolutions de l'appareil firent l'admiration de tous les spectateurs et fournirent le sujet de nombreuses conversations favorables aux Français dans tous les douars du Gharb et des Beni Ah-sen.

La nomination du Caïd Djilali (Annexe de Petitjean) au grade de chevalier de la Légion d'honneur a produit une excellente impression chez les Cherardas où ce Chef indigène jouit d'une grande considération.

La moisson des orges est commencée ; celle des blés est imminente. Les pluies tombées les 16 et 17 mai ont couché quelques céréales, mais leur ont donné en général une poussée nouvelle favorable au grain en même temps qu'elles ont vivifié les pâturages et toutes les cultures de printemps. Il est malheureusement à craindre que ces dernières n'aient à souffrir des criquets.

Les concours de primes à l'élevage ont attiré dans les centres où ils avaient lieu un grand nombre d'éleveurs indigènes. La mission dirigée par M. Cosnier, Député de l'Indre, dont la présence en certains postes a coïncidé avec les jours de concours, notamment chez les Zaërs, a pu contrôler la beauté du bétail présenté.

TRIBUS HORS RÉGION

Le grand événement du mois est la réunion annuelle des tolba du Djebal à Moulay Bouchta Seghira (Beni Mesguilda). Selon la coutume annuelle, cette rencontre a été mise à profit pour régler toutes les querelles qui divisent les tribus ou groupements moins importants. Une réconciliation générale était surtout désirée par les Beni Mestara qui pensent à la nécessité de réunir quelque jour autour d'eux tous leurs voisins pour faire bloc contre nous. Aussi n'ont-ils pas ménagé leurs efforts pour y parvenir. Mais si la chose était aisée entre Beni Mestara, Beni Mesguilda et Setta, elle était difficile entre Beni Mestara et Beni Zeroual ; aucune entente ne put se faire entre ces deux tribus.

D'autre part, tandis que les tolbas multipliaient leurs démarches dans un but de concorde, des incidents graves surgissaient dans certaines fractions des Beni Mestara Fouganiine ; chez les Beni Ymiel, une querelle au sujet des fonctions de Fqih exercées par le notable Si Abdesselam dégénéra en bagarre sanglante qui aurait coûté la vie à plusieurs indigènes. Chez les Mtiouna, le règlement de comptes d'une Djemaa aurait aussi mal tourné. Chez les Oulad Mighane la reprise d'une ancienne affaire de sang aurait eu des conséquences aussi tragiques.

Ces préoccupations des Djebalas et la persistance de leurs efforts pour arriver à une entente générale ne les ont pas détournés de leurs incursions habituelles et toujours plus nombreuses contre leurs voisins.

L'une d'elles s'est signalée particulièrement par les effectifs mis en jeu.

Le 23 mai, à 6 heures du matin, des coups de feu sont échangés entre les Beni Mestara et des habitants de Chaouïa Del Bir. Les uns et les autres reçoivent rapidement des renforts. Les Djebala, très nombreux parviennent aux abords des villages de Selim et Chaouïa que les habitants évacuent sous leurs feux. Le 8^{me} Goum, deux pelotons de spahis et les partisans Zemmour arrivent de Defali à temps pour empêcher l'incendie. Entraînant avec eux des gens armés de l'Aouf ces éléments rejettent les Djebala à plus d'un kilomètre au-delà de leurs limites. Mais une demi-heure plus tard, les assaillants, renforcés par de nombreux contingents des trois tribus Beni Mestara, Beni Mesguilda et Setta reprennent une vigoureuse offensive et essayent de tourner la position.

Leurs efforts restent vains et contraints à la retraite vers midi, se retirent sur la ligne de leurs villages.

Nos pertes sont de sept tués dont un goumier, un mokhazeni et cinq partisans. Nous avons, en outre, cinq blessés.

Les renseignements recueillis prouvent que l'attaque a été menée par mille à douze cents Djebalas. Les fractions les plus rapprochées du lieu de la rencontre comptent huit tués et huit blessés.

Ces dherbas, suivies de palabres entre les diverses tribus insoumises et de menaces à l'encontre des nôtres, ont fortement impressionné nos tribus de l'avant. La garde organisée très sérieusement dans tous les douars et aux points de passage les plus fréquentés par les djiouch paraît avoir rétabli le calme et la tranquillité.

Ouezzan. — L'inquiétude grandit à Ouezzan et dans sa banlieue. L'accord intervenu en janvier dernier entre le Caïd Allal et les Djebala y a assuré le calme pendant quatre mois. Cet accord paraît d'ailleurs rompu malgré les concessions faites par le Caïd Allal pour le prolonger.

Au cours de ce mois des troupeaux ont été raziés au douar Beni Hassin Hassen (5 kilomètres de la ville), au douar Beni Malek (même distance) à Kermous Nsara, et à Guezrouf (deux kilomètres). Le Caïd Allal n'a pu obtenir la restitution des biens volés. Les agresseurs se promènent en armes dans les rues et sur les marchés, les citoyens redoutent que les Djebala ne cherchent de leur côté des compensations aux échecs qu'ils ont subis ailleurs.

Raïssouli et la zone Espagnole. — Le 14 mai, un incident de faible importance est survenu en zone espagnole vers le nouveau poste de Louta Messaouda (15 kilomètres N.-E.-E. d'Arbaoua). Quelques Ahl Sherif du dchar Sebbas soumis à Raïssouli étaient venus couper des céréales appartenant au dchar El Heuch (Ahl Sherif Espagnols) ; après échange de coups de fusil, le poste espagnol intervient avec son canon et envoya des soldats indigènes à la rescousse. Quatre d'entre eux furent blessés.

Il y a lieu de noter que parmi les dchour qui ont essuyé le feu du canon de Louta Messaouda se trouvent ceux de Amezzon et de Aïn M'challou, lieux de rassemblements habituels de brigands, situés en territoire Rhouna tribu revendiquée par nous. Raïssouli n'a pas quitté ses mehalla de Bou Nezel. On ne lui connaît aucun projet. Les Espagnols l'auraient invité à occuper Chèchaouen. Le Chérif leur a fait des demandes exagérées de canons et de munitions qui n'ont pu être agréées. Les tribus ont observé l'incident sans y prêter d'intérêt.

On annonce l'intention de Raïssouli de se rendre au Moussem de Moulay Abdesselem M'Chich vers le 4 juin courant. Il aurait donné des ordres dans ses tribus pour qu'on achète chevaux et armes et que l'on se porte en grand nombre autour de lui à ce moussem.

Aussitôt après les fêtes, le Chérif viendrait à Tazrout pour assister au mariage de sa fille avec son neveu.

En résumé, la situation politique à l'intérieur de la Région est bonne.

Elle est troublée et tendue sur les confins du Gharb où la sécurité n'est basée que sur l'organisation des tribus soutenues par des effectifs très faibles. La lassitude s'accroît chez les populations de couverture.

Nos efforts portent à maintenir et à renforcer cette couverture dont l'affaire du 23 mai a montré l'utilité et l'efficacité, en attendant que la situation générale permette d'atteindre et de briser les Beni Mestara chez qui se concentre toute l'hostilité dirigée par les Djebala contre nos tribus soumises.

RÉGION DE CASABLANCA

Aucun événement important n'est venu modifier la situation politique de la Chaouïa qui continue à être satisfaisante.

Les indigènes se sont prêtés sans récriminer aux obligations qui leur ont été imposées, soit pour la lutte anti-acridienne, soit pour le ravitaillement de la Métropole.

L'effort fait par les indigènes dans la lutte anti-acridienne est vraiment remarquable de la part d'une population empreinte du dogme fataliste. C'est ainsi que rien que dans le Contrôle Civil de Settat les indigènes ont fourni plus d'un demi million de journées de travail non rétribué. Malgré ces efforts considérables les cultures « Mazouzia » (maïs, sorgho, pois chiches, etc...) entreprises sur les conseils pressants des autorités de Contrôle, en exécution d'ordres supérieurs, pour le développement du rendement agricole de la Région, restent en partie compromises.

Il faut reconnaître également le bon esprit dont les indigènes ont fait preuve pour liquider au profit de la Métropole leurs réserves de grains de la récolte 1916 à des prix la plupart du temps inférieurs à ceux qui leur étaient offerts par les courtiers.

Cette docilité de notre population indigène est due avant tout à l'activité persuasive des autorités locales de contrôle ; mais il serait dangereux d'induire des bons résultats obtenus qu'il peut être fait appel sans limites à leur concours pour l'œuvre de guerre.

Il y a lieu de remarquer également qu'à l'annonce du prix de 30 francs le quintal visant les blés de la prochaine récolte, les arrivages de l'intérieur ont cessé presque totalement à Casablanca.

Aussi, de ce fait, un certain malaise a-t-il régné pendant quelques jours dans la classe ouvrière indigène de la ville qui ne dispose d'aucunes réserves. L'élément hostile à notre influence n'a d'ailleurs pas manqué de saisir cette occasion pour répandre le bruit que cette crise était due à l'accaparement de tous les blés du Maroc par le Service de l'Intendance en vue de ravitailler la Métropole manquant complètement de céréales et qu'alors la famine n'allait pas tarder à régner au Maroc. Cette crise passagère a été rapidement conjurée grâce aux mesures prises pour assurer le ravitaillement de la population indigène.

Quoi qu'il en soit, tout en ayant foi dans les destinées heureuses de la nation protectrice, les indigènes ne perdent pas de vue que depuis le début de la guerre le prix du sucre a presque triplé, que celui du thé et des cotonnades a augmenté considérablement, que la main-d'œuvre est devenue plus rare et coûte de plus en plus cher.

Aussi escomptent-ils avec une certaine impatience tout événement susceptible de hâter la fin du conflit.

CERCLE AUTONOME DES DOUKKALA

La situation est toujours bonne dans l'ensemble du Cercle. Le départ du Général Gouraud et le retour du Général Lyautey ont été l'objet de commentaires parmi les indigènes qui sont heureux de voir revenir le Chef qu'ils connaissent depuis longtemps.

Les fêtes organisées en faveur des Orphelins de la Guerre au début du mois ont eu un plein succès. Elles ont manifesté l'entente complète existant entre les colonies françaises et européennes et la population indigène sur le terrain de la solidarité.

Les souscriptions ont été abondantes et les Chefs indigènes, ainsi que les riches propriétaires y ont participé pour une large part.

Grâce à ces concours empressés, la contribution du Cercle des Doukkala à cette œuvre humanitaire, a pu s'élever au chiffre de 60.000 francs.

La campagne entreprise dans le but de faire sortir les grains mis en silo par les indigènes et jalousement conservés par eux, a commencé avec activité au cours de ce mois, pour venir en aide au ravitaillement de la Métropole.

Les premiers résultats sont encourageants puisque dans une période de quinze jours les ventes directes au Service de l'Intendance ont pu s'élever à : Blé dur, 2.172 fr. 98 ; orge, 3.996 fr. 05.

Les Caïds donnent tout leur concours aux autorités du Cercle pour obtenir de leurs administrés la vente de leurs réserves. Il s'est établi entre eux une rivalité opportune en vue d'obtenir le meilleur rendement, et d'être l'objet de notes favorables.

Les tournées entreprises sur les différents marchés du territoire ont permis de se rendre compte que les indigènes étaient très satisfaits des ventes qu'ils faisaient directement au Service de l'Intendance. Ils recueillent de ce contact direct avec l'Administration Militaire un bénéfice auquel les tajer ne les avaient pas habitués et dont ils se déclarent très heureux.

Cette mesure prise pour la première fois, donne lieu à des commentaires favorables à notre influence.

La lutte anti-acridienne est toujours poursuivie avec opiniâtreté. L'invasion est à peu près générale.

Sur certains points, on trouve quelques jeunes sauterelles. La mue tend à se généraliser.

Les dégâts commis par les acridiens ont été peu considérables jusqu'alors, et les cultures de printemps n'ont pas encore subi de gros dommages. On peut espérer, qu'avec les mesures prises, elles ne seront pas trop compromises.

Les opérations de recensement des déclarations du Tertib sont totalement terminées. Elles ont permis de constater une augmentation intéressante de la matière imposable.

CERCLE AUTONOME DES ABDA

Aucun fait saillant n'est à signaler concernant la situation politique qui est excellente à tous points de vue.

La menace de sécheresse signalée le mois précédent a disparu, des pluies opportunes étant survenues au début du mois et ayant permis aux cultures mazouzi de reprendre dans des conditions satisfaisantes.

Mais l'invasion des criquets, dont l'importance doit être considérée comme plus grave que lors des deux années précédentes, fait craindre que les cultures tardives ne soient sérieusement atteintes par ces insectes.

Des dégâts sensibles ont déjà été commis sur le maïs et les pois chiches.

Aussi la lutte anti-acridienne retient-elle toute l'attention des autorités de contrôle.

La moisson des cultures békri représentant les deux tiers environ des cultures totales est presque complètement terminée et leur rendement est bon.

Ainsi qu'il a été exposé le mois précédent, cette partie des récoltes, dès maintenant définitivement réalisée, assure la situation matérielle des indigènes d'une façon satisfaisante et permettra de fournir au marché des disponibilités importantes.

Le Cercle poursuit sans difficultés la réalisation du programme de pistes prévu pour l'exercice en cours.

Les travaux publics continuent les travaux de la route de Safi à Marrakech et de la grande route côtière de Rabat à Mogador, dans la traversée du Cercle.

RÉGION DE MARRAKECH

Le Groupe mobile, qui avait terminé avec succès à la fin d'avril ses opérations dans la Région de Tiznit, est rentré, le 30 mai, à Marrakech, après une heureuse traversée du Grand-Atlas Occidental.

La situation politique de la région est excellente.

Dans le Sous, tout est calme. Les tribus du Sud, occupées aux travaux de la moisson, manifestent le désir de vivre en paix et semblent ne plus vouloir se laisser suggestionner par les excitations au désordre. La puissance du Makhzen qui vient de s'affirmer à leur détriment, leur sera une leçon de sagesse qu'elles sauront mettre à profit. Le Caïd Si Taïeb El Goundafi s'installe à Tiznit. Son autorité et son prestige s'affirment de plus en plus. Son adroite politique promet de donner les meilleurs résultats.

Dans le Sud-Est et jusqu'au Draâ, la tranquillité règne, la forte autorité des Glaoua ayant su interdire l'agitation hibiste dans ces régions. Du côté d'Azilal, la harka dissidente battue le 19 avril au Z'Maïs n'a pas prononcé le retour offensif annoncé au moment de sa dislocation. Les contingents makhzen qui avaient été maintenus en surveillance ont pu réintégrer leurs tribus. Au cours du mois, il n'y a à signaler que des exploits de rôdeurs, n'intéressant pas la sécurité générale. L'arrivée de deux avions à Tanant nous donne les moyens d'exercer des représailles, soit par le jet de bombes, soit par le feu d'une batterie de position dont les avions permettent le réglage.

RÉGION SOUMISE A NOTRE CONTROLE ADMINISTRATIF

Les opérations du Groupe mobile dans la région de Tiznit et les résultats qu'il a obtenus sont commentés favorablement. La désignation du Caïd Si Taïeb el Goundafi comme naïb du Makhzen a été bien accueillie.

Le Groupe mobile rentrant du Sous est arrivé à Marrakech le 30 mai avec la harka du Pacha El Hadj Thami.

Le Khalifa du Sultan, le Caïd Si El Madani, tous les Caïds et notables de la ville et des environs de Marrakech, se sont portés à la rencontre de la colonne pour saluer le Général et le Pacha. Ils ont assisté au défilé des troupes rentrant au camp du Guéliz. Le Général est rentré ensuite en ville au milieu d'un grand concours de toute la population.

La fête annuelle des Tolbas a eu lieu dans les derniers jours du mois à Marrakech suivant les anciennes coutumes. Elle n'a donné lieu à aucune remarque.

Les fêtes organisées en faveur des « Orphelins de la Guerre » se sont déroulées à Marrakech avec une grande solennité, les 5 et 6 mai. Toute la population européenne, le Khalifa du Sultan, les Grands Caïds, les Chefs et Notables indigènes ont pris part aux réjouissances organisées.

Les deux gros orages de ce mois sont venus trop tard et n'ont pas apporté une amélioration sérieuse aux cultures des céréales en terrain non irrigué. Dans les terrains irriguables, les moissons sont bonnes. La récolte sera moyenne dans son ensemble. Les cultures de printemps ont particulièrement souffert et ne donneront qu'un rendement inférieur. Les moissons sont commencées pour les orges, L'état du bétail est satisfaisant.

Un concours de primes à l'élevage s'est tenu le 10 mai à Mogador au milieu d'une grande affluence indigène. Chefs et Notables y ont manifesté un vif intérêt. La lutte contre les criquets

est poursuivie très énergiquement et a donné d'excellents résultats. Dans les régions de Sidi Rahal Chemaïa, Smaïra Chichaoua la lutte est presque terminée. Il y a eu peu de dégâts. Elle se poursuit dans les régions de Souk el Arba et de Ras el Aïn où les criquets commencent à prendre leur vol.

Les opérations de recensement se déroulent normalement. Elles sont terminées chez les Ahmar, les Zemran et les Rehamna. Elles sont en cours dans les tribus Guich, et dans le Cercle des Haha-Chiadma.

ZONE D'INFLUENCE POLITIQUE

Région de l'Est. — Un centre d'aviation a été créé à Tanant pour permettre des opérations aériennes dans la région d'Azilal. L'arrivée des appareils et les bombardements auxquels ils ont procédé chez les Aït Ougoudid et les Aït M'hamed ont produit une grande impression. Depuis l'alerte du mois dernier et l'attaque du Z'Maïs, du 19 avril, la tranquillité la plus complète règne chez les Entifa. Les chantiers de la route d'Azilal ont pu continuer leurs travaux en toute sécurité protégés par deux détachements du 14^{me} Goum et par les contingents du Caïd Ouchettou installés au Z'Maïs. Les moissons sont commencées dans la tribu. Les récoltes s'annoncent comme devant être moyennes. Les cultures d'automne n'ont pas trop souffert, mais celles de printemps seront peu productives. Comme chaque année, beaucoup d'indigènes se sont rendus dans le Nord du Maroc pour se livrer aux travaux agricoles.

Les travaux d'installation du poste d'Azilal sont poussés activement. L'organisation du réduit est terminée. Le Poste n'a subi aucune attaque, mais les vedettes ont eu à escarmoucher presque journellement avec des groupes dissidents installés sur les crêtes à 2.600 et 2.800 mètres à l'Est. A diverses reprises, le canon est intervenu pour les disperser. Le tir de la section de position a été réglé par les avions sur le souk siba de Touf Ahelouane qui a été bombardé. La ligne télégraphique a été coupée plusieurs fois à hauteur du souk el Khemis par des rôdeurs opérant la nuit. Aucune agression n'a été commise sur la piste des Aït Taguella à Azilal qui est actuellement praticable aux voitures et aux autos.

Commandement de Si El Madani Glaoui. — *Aït Outferkal.* — La tribu s'est refusée à engager des pourparlers avec ses voisins dissidents en vue de la conclusion d'une trêve en dehors du chef de Poste d'Azilal. Les indigènes ont été, de ce fait, obligés de se tenir davantage sur leurs gardes et de veiller avec soin sur leurs troupeaux. Les Aït Outferkal ont riposté aux tentatives de razzias des dissidents et de part et d'autre, quelques têtes de bétail ont été enlevées, quelques azibs incendiés. Au cours d'une de ces expéditions, le 12 mai, un combat assez vif s'est engagé entre Aït Ougoudid et Aït Khlift, tout près du Poste, l'intervention du canon permit à nos partisans de refouler victorieusement l'adversaire.

Commandement du Caïd Abdallah Ouchettou. — *Ahl Bernat.* — Les deux tiers de la fraction ont été entraînés en dissidence par la harka ennemie au cours de son offensive du mois dernier. Le 20 mai expirait le délai imparti aux Ahl Bernat pour faire amende honorable. Aucune démarche ferme n'ayant été faite, un avion survolait leur pays le 21 et lançait quatre bombes à titre d'avertissement. A la fin du mois, les négociations sont encore en cours par l'entremise des Aït Outferkal. Le Caïd Ouchettou continue à tenir les avancées du Z'Maïs par des garnisons de fantassins Entifa placées dans les trois ksours Isk N'Imelalen, N'Aït Ouriat et Aït Oulaïd.

Aït Bouguemez. — La présence des contingents Aït Bou Oulli envoyés par le Caïd Si El Madani chez les Aït Bouguemez soumis a donné confiance aux fractions makhzen et permis de réduire l'importance des contingents Entifa à qui revient par ailleurs la garde du Z'Maïs. Une trêve d'un mois a été conclue avec les voisins dissidents.

Aït Ablès. — La défaite de la harka ennemie lors de l'attaque du Z'Maïs (19 avril) a dû faire réfléchir les Aït Abbès qui avaient envoyé la veille 5 notables apporter la targuiba aux chefs dissidents. Le 20 mai, ils ont envoyé deux chorfas au Caïd Ouchettou pour lui demander l'aman qui leur a été accordé.

Commandement de Si Ahmed B'zioui, Naïb du Makhzen. — *Aït Attab.* — Les Aït Attab entretiennent toujours les meilleurs rapports avec leurs voisins makhzen. Ils gardent leur frontière face aux Beni Ayat dissidents. Du côté des Aït Bouzid et des Aït Ougoudid, le jeu des trêves assure la sécurité réciproque. Nous en profitons pour multiplier nos rapports avec de nom-

breux notables, particulièrement chez les Aït Bouzid. Le Caïd Ahmed est venu le 23 mai à Marrakech avec une délégation de plus de 60 Aït Attab, dans le but de saluer le Général commandant la Région au retour de la colonne du Sous et de consacrer la soumission de la tribu par la visite d'hommage au Khalifa du Sultan. La délégation des Aït Attab s'est portée au devant de la colonne et a assisté au défilé des troupes rentrant à Marrakech. Chioukhs et notables donnent une excellente impression.

Dissidents de la Région de l'Est. — *Beni Ayat.* — Salah ould bou Ali, frère du Caïd Makhzen, accusé d'être sur le point de faire sa soumission a été assassiné. A la fin du mois, le Caïd Mohammed ou Lhassen ben Yazza a enlevé et incendié le ksar dissident des Aït Imeloul.

Ait Bouzid. — Les promoteurs de harkas, groupés autour de Khachoum Mazighi ont essayé à tous les souks el had des Aït Bouzid d'obtenir des contingents pour reprendre les opérations contre les tribus makhzen. A la réunion du 20 mai, sur les instances des Aït Ougoudid et des Aït Samert, la réunion d'une harka fut décidée en principe, mais, le 22 mai, les Aït Ougoudid ont déclaré se refuser à fournir le moindre contingent.

Ait Atta N'Oumalou. — Comme aux had des Aït Bouzid, des réunions ont été tenues aux souks djemaas d'Ouaouizert en vue de constitution de harka. Le 4 mai, fut décidé l'envoi de quelques contingents aux Aït Ougoudid pour leur faire prendre patience. Le 13, le principe de la harka fut adopté, mais le 22, les projets furent abandonnés à cause des querelles survenues entre Aït Atta et Aït Chokhman au sujet du partage des moissons laissées sur pied par le cheikh Ikhlef ou Mimoun.

Ait Mazigh, Ait Isha. — Le cheikh Khachoum Mazighi a été l'organisateur de toutes les réunions tenues chez les Aït Bouzid et Aït Atta N'Oumalou. Son activité n'a pu réaliser la réunion d'une nouvelle harka et, le 22 mai, il prévenait Aït Ougoudid et Aït Samert que pour l'instant ils ne devaient pas compter sur l'arrivée de contingents importants tant à cause des moissons que des querelles existant entre Aït Atta et Aït Chokhman. Ces deux tribus, qui marchent la main dans la main, ont envoyé le 7 mai quelques contingents aux Aït Ougoudid. Le 13 mai, une importante délégation des Aït Isha arrivait chez les Aït Samert, mais l'abstention des Aït Bouzid fit avorter tous les projets.

Ait Chokhman. — Le cheikh Haddou ou Rehou un de nos ennemis les plus acharnés est mort dans le courant du mois. Le partage des moissons laissées par Ikhlef ou Mimoun a soulevé des querelles entre Aït Atta N'Oumalou et Aït Chokhman qui furent une des causes de l'échec des projets de harka.

Ait Ougoudid. — Le parti à tendances pacifiques et le parti des irréductibles restent en présence, le dernier, plus nombreux, continue à donner le ton. Au début du mois, il a fait courir le bruit que les victoires d'El Hiba nous contraindraient à évacuer précipitamment Azilal et a réussi à rameuter des gens de toutes tribus accourues avec l'espoir d'un pillage fructueux. Une escarmouche en est résultée le 9 mai. Ce même parti des irréductibles a fourni les contingents de rôdeurs qui se signalent par leurs exploits nocturnes : sabotage de la ligne télégraphique de la prise d'eau et de la pépinière du Poste, attaque de maisons isolées, enlèvement de quelques têtes de bétail aux fractions ralliées.

Le 12 mai, des groupes d'Aït Outferkal et Aït Ougoudid, partis les uns et les autres en razzia, se rencontrent à portée du Poste et un combat s'ensuit. L'intervention du canon permit le dégagement et l'offensive de nos partisans. Enfin, presque chaque jour, nos vedettes essuient des coups de feu de la part d'Aït Ougoudid installés sur les crêtes à l'Est du Poste. Le 17 mai, au matin, les deux avions du centre de Tanant exerçaient des représailles, en survolant les Aït Ougoudid et lançaient 20 bombes sur un groupement important de gens et de troupeaux. Ils permettaient en outre de régler le tir de la batterie de position du Poste d'Azilal sur le souk siba de Touf Ahelouane. L'effet moral produit par le bombardement a été considérable.

Les fractions de l'Est (Aït Fezza) déménageaient le soir même et transportaient biens et troupeaux à la lisière des Aït Isha. Celles de l'Ouest (Aït Azrou N'Oumelil et les Ehl Taabdit) tentaient de négocier une trêve. Un de leurs notables, Moha ou Mimoun passait le lendemain chez les Aït Outferkal avec ses frères et ses biens. Dans la nuit du 23 mai, une bande de rôdeurs ayant saboté la ligne télégraphique, 12 coups de canon furent tirés le lendemain de Touf Ahelouane sur le souk. La situation des Aït Ougoudid devient très difficile et le parti qui désire vivre en paix avec le makhzen commence à réagir vivement contre les partisans du désordre qui leur valent les représailles de nos canons et de nos avions.

Aït Samert (Aït M'hamed dissidents). — La proximité du bled makhzen est pour les Aït Samert un objet de perpétuelle agitation. Comme les Aït Ougoudid, ils ne cessent de demander aux tribus voisines des contingents pour tenter d'éloigner cette frontière inquiétante. Le 21 mai, un avion après avoir lancé quatre bombes sur Bernat survolait le pays des Aït Samert qu'il reconnaissait photographiquement.

Aït Atta du Sahara. — Les rivalités entre fractions des Aït Atta continuent à provoquer des conflits sanglants. Un combat aurait eu lieu au cours du mois entre les Aït Bou Ikhnen et les Aït Ounir. Les Aït Bou Ikhnen auraient eu 35 tués. Ces luttes intestines semblent absorber pour le moment toute l'activité des Aït Atta. Aux demandes réitérées de contingents faites par les promoteurs de harkas de la région d'Azilal, ils répondent qu'ils subordonnent leur intervention armée au rétablissement de la paix chez eux. Le 14 mai, un groupe comprenant un millier d'Aït Atta est venu s'installer sur les pentes nord de l'Atlas dans le bled Ahansal avec l'intention d'y commercer et de faire paître leurs troupeaux. Le mouvement de trans-humance des Aït Atta semble devoir être considérablement entravé à cause de leurs guerres intérieures.

GRANDS CAIDS

Commandement et zone d'influence des Glaoua. — *Aït Outferkal, Aït Messat raliés* (voir région de l'Est).

Versant Nord de l'Atlas (Mesfioua, Ghoudjama, Touggana, Glaoua, Ftouaka, Demnat, Oul-tana, Aït Bou Oulli). — *Aït Bou Oulli.* — Le Caid Si El Madani a envoyé des contingents Aït Bou Oulli chez les Aït Bouguemez en renfort au Caid Abdallah Ouchettou.

Anti-Atlas (Ouzguita Zenaga). — *Ouzguita.* — Le groupe sanitaire mobile du médecin-major Herisson qui avait pris part aux opérations de la colonne mobile est en route pour Marrakech par les Sektana du Sud, Ouneïn et le Goundafa, Telouet.

Commandement du Caïd Si Abdelmalek M'Tougui. — Le Caïd Si Abdelmalek a réussi à calmer l'agitation qui était apparue le mois dernier dans le grand Atlas occidental. Il a préparé chez les Ida ou Tanan le passage de la colonne qui s'est effectué sans incidents (voir Ida ou Tanan). Dans toute l'étendue de son commandement, le groupe mobile a trouvé une population empressée et confiante. Le Caïd Si Abdelmalek s'est porté au devant du Général jusqu'à Talaint pour lui présenter ses hommages et lui souhaiter la bienvenue dans son territoire.

Région Sud Haha. — Les postes de surveillance côtière n'ont rien signalé d'anormal au cours du mois. La sécurité de la piste de Mogador à Agadir est restée entière, grâce à l'action politique du Caïd Si Abdelmalek et aux sages dispositions prises par le caïd des Aït Tameur. Les travaux de la piste sont en cours jusqu'à Dar Caid Tamri.

DISSIDENTS

Ida ou Tanan. — L'action politique entreprise chez les Ida ou Tanan par le Caid Si Abdelmalek dans les conditions exposées le mois dernier a été couronnée d'un plein succès. Dans les premiers jours du mois de mai, 100 notables des Aït Ouazzoun lui ont rendu visite et lui ont promis d'orienter leurs efforts dans le sens du makhzen. Depuis, ils ont infligé une amende aux coupeurs de route et détruit leurs maisons. La piste d'Ameskroud a été parcourue sans incidents par la colonne. Des travaux de réparations de route ont pu, au préalable être exécutés sur leur territoire sans difficultés. Au moment du passage de la colonne, une délégation des Aït Ouazzoun s'est présentée le 17 mai à Si Bou Sellam Khalifa du M'tougui. Le 22, cette même fraction envoyait au Général des chioukh et sa djemaa apporter la targuiba.

L'influence du Caïd Si Abdelmalek M'Tougui est considérable chez les Ida ou Tanan et les résultats de son travail politique sont très satisfaisants.

SOUS

Après l'entrevue de Mireght entre Si Bou Sellam et Madani Akhssassi (28 avril) qui avait eu pour résultat la soumission de toutes les tribus du Sud, les opérations du Groupe mobile étaient terminées. La colonne avait quitté Talaint pour rentrer à Tiznit le 29 avril. Elle prenait ensuite le chemin du retour par l'itinéraire suivant : 2 et 3 mai, Oued Massa ; 4, Tiferlal ; 5, Sidi Bibi (rive Nord Oued Sous) ; 6 au 15, Tikiouin (13 kilomètres S.-E. Agadir).

Pendant ce temps, le Général avec deux escadrons de cavalerie se rendait de Tiznit à Taroudant : 3 mai, Biougra ; 4, Dar Cheikh Hammadi ; 5 au 9, Taroudant.

Il rejoignait le groupe mobile, le 10, à Tikiouin et se rendait, le 13, à Tiznit en avion. Le 16 mai, la colonne quittait le camp de Tikiouin pour effectuer la traversée du Grand-Atlas par Ames-kroud et pour rentrer à Marrakech. Elle faisait étape aux points suivants : 16 mai, Timlalin ; 17-18, Foum Ameskroud (Mesguina) ; 19, Aguerd ou Guellid (Ida ou Tanan) ; 20, Tassademt (Commandement du Caid M'Tougui) ; 21-22, N'Zala Argana ; 23, Taskemt ; 24, Talaint ; 25-26, Kahira ; 27, Sidi Soltane ; 28, Souk el Arba de Guemassa ; 29, Oued N'Fiss ; 30, Marrakech.

Ras el Oued-Taroudant. — La situation est satisfaisante. Les contingents qui avaient pris part à la harka du Ras el Oued sont rentrés dans leurs tribus respectives. El Hadj Houmad a été confirmé dans le commandement de son père, sauf sur la tribu des Chtouka incorporée dans la province de Tiznit. Pendant son séjour à Taroudant, le Général a procédé à la transmission des commandements qui s'est faite sans incidents.

Mentaga. — Un différend, survenu entre El Mahjeub N'Ait Hossein et le Caid Ali ou Mansour, est en bonne voie d'arrangement. El Mahjoub N'Ait Hossein a nettement déclaré que ses agissements ne comportaient aucune hostilité à l'égard du Makhzen.

Anti-Atlas. — Un conflit s'était produit entre les chioukhs Si Mohamed Ben Brahim Tieuti et Khadir ou M'ri revendiquant tous deux une fraction située à la limite commune de leurs commandements.

Le cheik Tiouti et le frère de Khadir ou M'ri se sont présentés au Général à Taroudant qui a départagé les attributions de chacun.

Province de Tiznit. — Depuis le départ du Groupe mobile, la situation est restée satisfaisante. L'autorité et le prestige du Caïd Si Taïeb el Goundafi s'affirment nettement et ses relations avec les Aït Ba Amrane sont bonnes. Les travaux pour la construction du réduit de Tiznit sont poussés activement. Le lator est en voie de recrutement. 500 hommes seront fournis par les tribus de l'Atlas du commandement de Si Taïeb. Les souk el khamis de Tiznit ont été fréquentés par de nombreux Akhssassi, Aït Ba Amrane. Toutes les tribus se livrent actuellement aux travaux de la moisson et manifestent le désir de vivre en paix.

Ida ou Baaquil. — Un combat sérieux a eu lieu, vers le 5 mai, entre les lefs de Gouamazer et de Addi ou Ahmed. Le lef Gouamazer a pris l'offensive et un combat a eu lieu vers Taourirt Iferlal aux confins de la plaine de Tazeroualt. Les partisans d'Addi ou Ahmed ont été battus laissant sur le terrain 10 tués et 15 fusils.

Oued Noun. — Calme complet. Le 1^{er} juillet se tiendra à Asserir un grand moussem auquel se rendront des gens de toute la région. La nouvelle situation ne manquera pas d'y être discutée et les projets qui y seront élaborés nous donneront une indication sur l'état d'esprit des tribus du Sud.

El Hiba est l'hôte du cheikh Ahmed des Aït Ouankida (Ida ou Baaquil). Nadjem est signalé chez les Chtouka de la montagne. Le marabout Si Abdelhaï des Chtouka est mort.

En résumé, le mois de juin trouve un horizon considérablement éclairci.

Dans le Sud, le prestige du Makhzen a été hautement affirmé et il ne reste aucune impression défavorable de l'échec de la harka du Pacha Haïda ou Mouïs. Des promesses turco-allemandes, de l'excitation hibiste, les tribus n'ont retiré que les coups que leur a portés le Groupe Mobile. Elles manifestent, pour l'instant, le désir de vivre en paix.

La soumission des Aït Ba Amrane rendra plus difficile l'exécution d'un débarquement allemand et facilitera la surveillance navale. Celle-ci doit, néanmoins, s'exercer activement car la mise à terre d'armes et de munitions en quantité importante remettrait la question du Sous à l'ordre du jour.

Dans l'Est, les promoteurs de la harka semblent renoncer à leurs projets. Les nouvelles plus exactes qu'ils ne tarderont pas à recevoir du Sous ne seront pas pour les encourager à courir de nouvelles aventures. Enfin, l'arrivée d'avions à Tanant nous donne les moyens d'exercer des représailles pour répondre aux actes de brigandage commis sur le territoire des tribus ralliées. Ils permettront, en outre, de vérifier l'importance des rassemblements qui sont périodiquement signalés et de les gêner par leurs bombardements.

SUBDIVISION DU MAROC ORIENTAL

Dans l'ensemble des territoires de la Subdivision, la situation politique continue à être satisfaisante.

La crise économique produite par l'arrêt brusque des importations de céréales, farines et semoules d'Algérie a eu surtout sa répercussion dans les centres peuplés.

Si les mesures promptement adoptées pour remédier à cette crise permettent d'attendre la soudure, la situation actuelle exige une très grande attention de manière à éviter tout commentaire fâcheux chez les indigènes qui pourraient attribuer à des revers nos difficultés d'approvisionnement.

C'est ainsi qu'à Figuig où les Ksouriens sont entièrement tributaires de l'Algérie, l'opinion s'est énervée et des bruits pessimistes ont recommencé à courir comme au début de la guerre.

Front de la Moulouya. — En zone insoumise et à Mèlilla les agents d'espionnage et de propagande anti-française ne désarment pas ; ils poursuivent sans relâche leur campagne d'excitation et de dénigrement, mais ils n'obtiennent toujours pas de résultats tangibles.

Les fractions ralliées des Beni Bou Yahî conservent toujours à notre égard une attitude des plus correctes.

Les bonnes relations que nous entretenons avec leur principal notable, Si Mokhtar El Otmani, sont un gage sérieux de sécurité. Celui-ci, vient spontanément, de s'entremettre pour empêcher des Oulad Ali et Oulad Hammou Allah (Beni Bou Yahî non ralliés) de mettre à exécution un projet de harka contre nos tribus soumises, projet motivé par la mort d'un notable des Oulad Ali, tué par nos gens, le 15 mai, au cours de la poursuite d'un djich dont il faisait partie. Mais quand bien même les conseils de sagesse de Si Mokhtar seraient écoutés, il faut s'attendre, toutefois, à ce que les éléments les plus turbulents de cette harka qui était en voie de formation viennent tenter quelques petits coups de main sur nos tribus.

Moyenne-Moulouya. — Les reconnaissances préparatoires de notre progression sur la Moyenne-Moulouya, effectuées au cours de cette période, ont utilement complété l'effet de notre action politique. Les Oulad El Hadj ne doutent plus de notre installation imminente au cœur de leur pays, aussi l'anarchie qui divise depuis longtemps cette malheureuse tribu tend à se calmer et les dissensions s'apaisent. Les fractions encore hésitantes se hâtent de demander l'aman, celles qui l'avaient déjà renouvellement leurs promesses de soumission, le parti berbère lui-même proclame qu'il n'a contre nous aucune mauvaise intention et que dès notre arrivée à Tissaf ou à Outat, il sera parmi nos amis.

Mais si les Oulad El Hadj considèrent notre installation dans leur pays comme un fait inéluctable devant lequel il faut s'incliner et dont ils peuvent retirer profit, qu'ils s'apprentent même à bien nous recevoir, par contre, les Beni Ouaraïn s'inquiètent, s'agitent et se préparent à entraver par tous les moyens notre progression qu'ils jugent également menaçante pour l'indépendance de leur territoire. Les Beni Bou N'gor, les plus directement intéressés, ont cherché à s'assurer l'appui éventuel des Ahl Telt, Ahl Taïda et même celui des Ghiata. Alarmés par les travaux de la route que les troupes de Mahiridja ont poussés jusqu'en vue de l'Aïn Guettara, ils s'étaient déjà rassemblés précipitamment à Kebibicha, le 23 avril, et une douzaine d'entre-eux, venus en reconnaissance vers Mahiridja dans la nuit du 23 au 24 avril, avaient tiré quelques coups de fusil sur le douar du Makhzen et commis quelques dégâts dans les jardins du poste.

Le 18 mai, à la suite d'un miad important, tenu la nuit précédente à Garet Sba, ils ont pris les armes et se sont portés au nombre de 250 sur Mahiridja. Leur présence ayant été signalée ils se sont arrêtés au Teniet Mahrouf. Le lendemain, ils sont retournés dans leurs campements sans avoir rien tenté, laissant seulement quelques chouafa dans le Djebil.

Enfin, dans la nuit du 22 au 23, les mêmes Beni Bou N'gor renforcés par un contingent de Beni Bahr ayant formé une harka d'environ 350 fusils vinrent attaquer les campements Oulad Bou Kaïs établis à Ras el Hamar. Les gens de Rechida et Beni Kheleften avertis, portèrent secours aux Oulad Bou Kaïs et la harka dut s'enfuir après avoir éprouvé des pertes assez sérieuses. Nos partisans eurent trois tués et un blessé.

L'agitation des Beni Bou N'gor n'est pas pour nous surprendre. L'hostilité de cette fraction Beni Ouaraïn était prévue et tout en n'étant pas négligeable, elle ne doit pas nous détourner de notre programme de progression tel qu'il a été conçu et préparé.

Cependant les promesses d'alliance entre Beni Bou N'gor, Ahl Telt, Ahl Taïda et Ghiata

seraient un danger si ces tribus passaient des paroles aux actes et c'est pourquoi il importe plus que jamais de ne pas nous départir un seul instant de notre vigilance.

Zone Sud. — Au lendemain de la visite très significative au point de vue politique du Khalifa du Sultan au Tafilalet, à Bou-Denib, le Chef du Bureau des Renseignements de Ksar-es-Souk se rencontrait à Tarda avec plusieurs notables des Aït Morghad venus du Gheris. Ces faits sont une preuve que les partisans de notre intervention n'ont plus à dissimuler leurs tendances aussi bien au Tafilala qu'au Gheris.

Le bon équilibre politique de la Région est prouvé d'autre part par la reconnaissance pacifique que le groupe mobile de Bou-Denib peut faire, du 30 avril au 13 mai, dans tout l'Atlas habité par les Aït Tsegrouchen et en particulier par les Aït Bou Meriem. Les notables Aït Bou Meriem venus au devant du Commandant de la reconnaissance à Beni Tadjit ont guidé le Groupe mobile et par leur présence permanente au milieu de lui ont garanti les bonnes dispositions de la population.

A Assdad, le vieux Caïd Oukemeni, quoique malade et alité, a fait offrir la diffa à son domicile par son fils et ayant ensuite demandé à voir le Commandant du groupe mobile, il lui a affirmé que les Aït Bou Meriem mettraient à tenir leurs engagements autant de fermeté qu'ils avaient auparavant à nous combattre.

Les Aït Ben Ouadfel qui étaient toujours restés distants et hostiles firent au Tizigzaouine, le 5 mai, leur demande d'aman et rendirent le 8, à Tameslent, les animaux d'une caravane qu'ils avaient quelque temps auparavant enlevés au Tizi N'Telghemt à des indigènes de régions soumises Aït Izdeg et gens du Reteb.

Enfin, le différend qui, à la suite de meurtres récents, commis à Tameslent, dans la Koumba même du patron des Aït Tsegrouchen, menaçait de mettre aux prises les Aït Mesrouh, Aït Bou Meriem et Qbala de Tameslent fut réglé au passage de la reconnaissance.

DISSIDENTS

Les derniers dissidents des Beni Riis qui vivent chez les Beni Ouaraïn ont fait demander à Debdou l'autorisation de rentrer dans leur tribu.

L'émotion qui s'était emparée des Oulad Djerir au Tafilala, à la suite de l'arrestation à Colomb Béchar d'un groupe des leurs, commence à s'apaiser. Moulay El Mehdi vient de les remettre en confiance.

La situation des Aït Hammou semble de plus en plus difficile. Un grand nombre d'entr'eux aurait franchi la Moulouya pour se réfugier auprès de Moulay Ahmed Ou Lahcène Sebai, chez les Marmoucha et Beni Ouaraïn.

Les Aït Moussa qui vivent avec les Aït Hammou ont fait entamer par un notable de leur tribu, des pourparlers en vue de l'aman. D'un autre côté six tentes Aït Hammou ont demandé à Moulay El Mehdi de les appuyer de son autorité dans une demande tendant à être autorisés à vivre en paix au Reteb.

TRIBUS HORS RÉGION

Beni Bou Yachi. — Metalsa. — Les projets d'avance espagnole sur le Kert préoccupent ces tribus et attirent vers le Nord les éléments hostiles.

El Hadj Amar Kellouchi aurait rassemblé une harka à Souk El Had du Kert, pour s'opposer à l'avance des Espagnols, certains prétendent qu'il ferait volte-face au moment voulu pour favoriser les Espagnols.

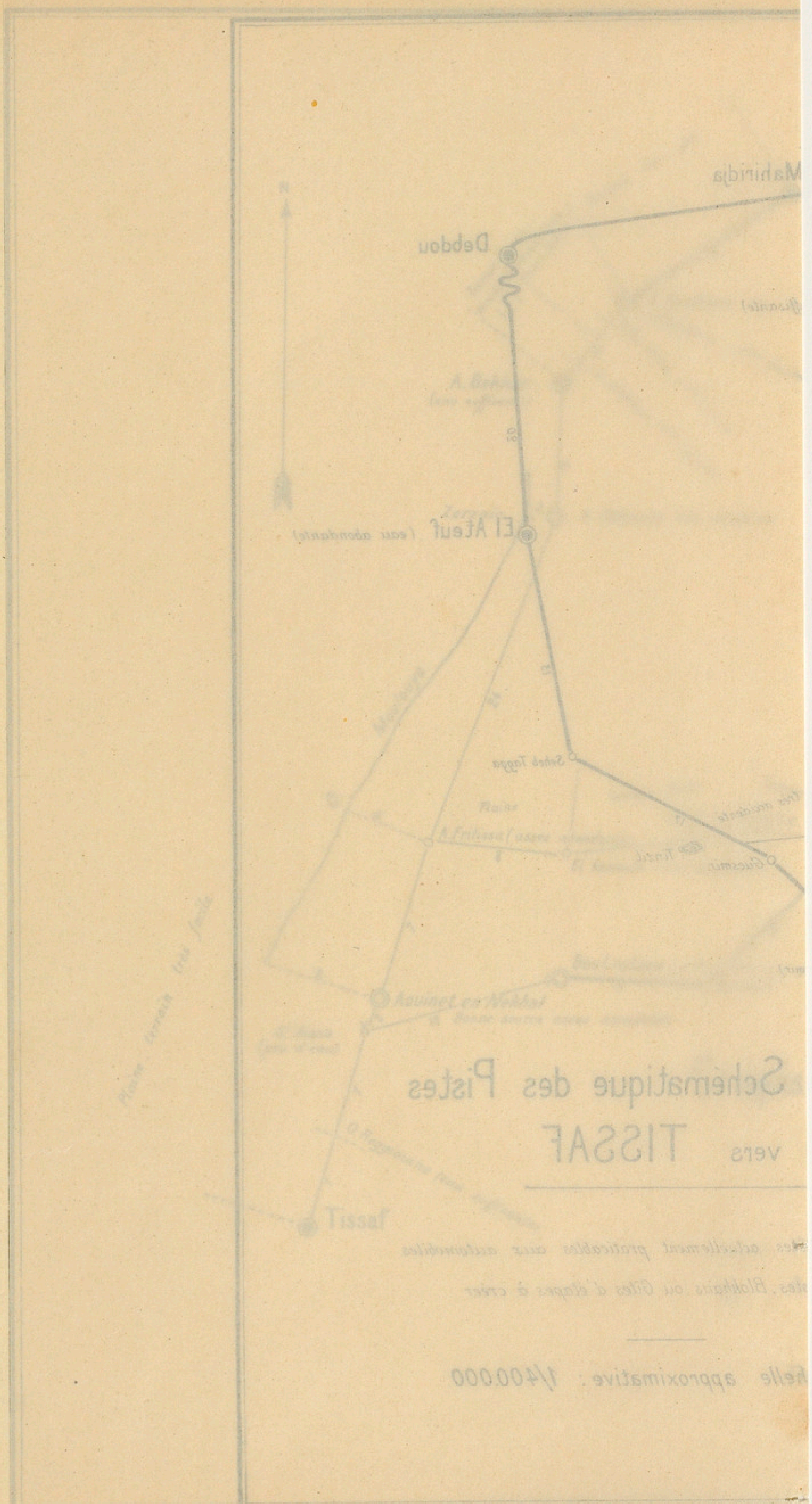
Beni Ouaraïn. — Ghiata. — Les Beni Bou N'gor ont fait appel au concours des Aït Telt, Aït Taida et Ghiata pour chercher à entraver notre progression vers la Moyenne-Moulouya par l'Ain Guettara. Une alliance aurait été conclue à cet effet à l'instigation de Cheikh Mâamar.

Marmouchas. — On prête au Cheikh Mouloud l'intention de réunir une harka chez les Aït Smah et de marcher contre nous lorsque nous nous rendrons à Outat.

La situation entre Marmoucha, Oulad Khaoua et Oulad El Hadj reste toujours tendue à Misour.

Haute-Moulouya. — Rien dans cette région ne laisse supposer que notre progression prochaine par Debdou, Bou-Denib et Meknès pourra donner lieu à un sursaut de résistance. De même aucun rassemblement armé n'est signalé en formation dans l'Oued Anzegmir et à Tounfit. Quant aux populations de la région Outat-Ksabi, elles prennent actuellement leurs dispositions pour organiser l'enlèvement de nos impedimenta à Rich, meilleure garantie de sécurité et preuve incontestable que notre arrivée est souhaitée.

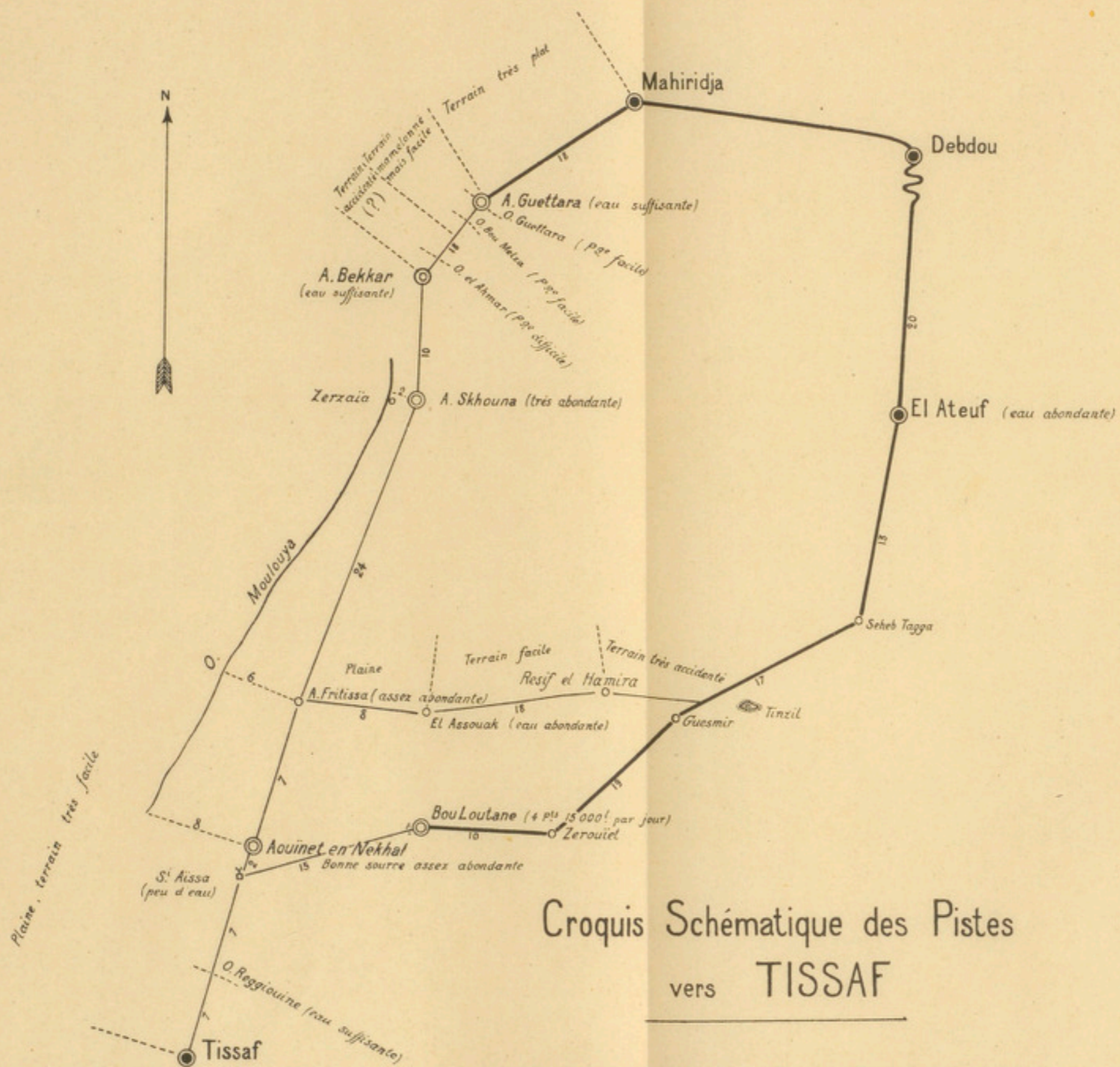
Au Ferkla des dissensions intestines continuent à diviser les Ait Moghrad qui, absorbés entièrement par leurs divisions, ne peuvent songer à s'intéresser aux choses extérieures. Au Drâa il en est de même. Des rencontres s'y sont produites récemment entre Ait Sfoulet Ait Ouahlim, malgré l'intervention d'une djemâa Ait Khebbache. 70 hommes auraient trouvé la mort au cours de la lutte.

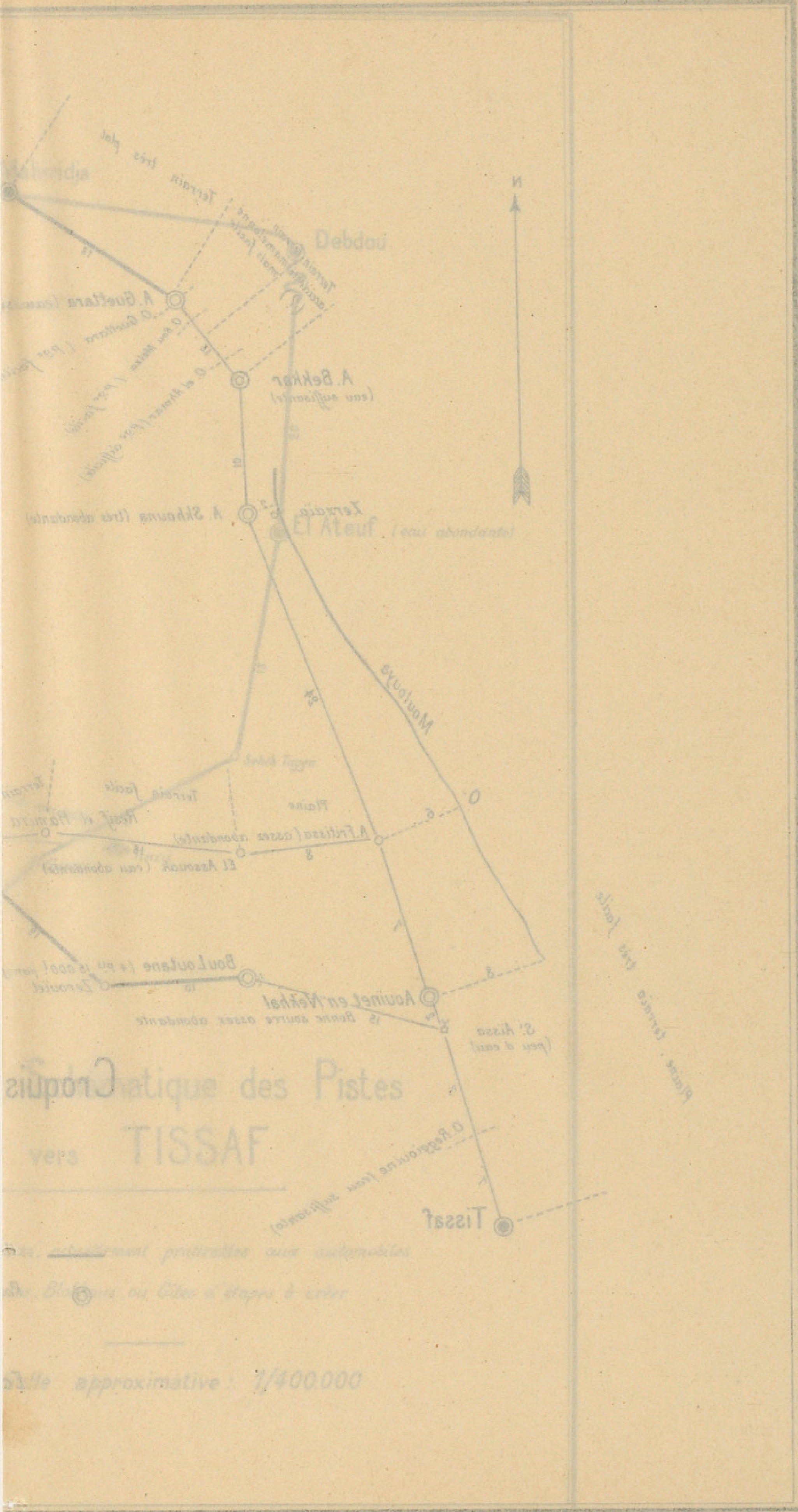


échelle approximative: 1/400000

Haute-Moulouya. — Rien dans cette région ne laisse supposer que notre progression prochaine par Debdou, Bou-Denib et Meknès pourra donner lieu à un sursaut de résistance. De même aucun rassemblement armé n'est signalé en formation dans l'Oued Anzegmir et à Tounfit. Quant aux populations de la région Outat-Ksabi, elles prennent actuellement leurs dispositions pour organiser l'enlèvement de nos impedimenta à Rich, meilleure garantie de sécurité et preuve incontestable que notre arrivée est souhaitée.

Au Ferkla des dissensions intestines continuent à diviser les Ait Moghrad qui, absorbés entièrement par leurs divisions, ne peuvent songer à s'intéresser aux choses extérieures. Au Drâa il en est de même. Des rencontres s'y sont produites récemment entre Ait Sfoulet Ait Ouahlim, malgré l'intervention d'une djemâa Ait Khebbache. 70 hommes auraient trouvé la mort au cours de la lutte.





Carte des Pistes
vers TISSAF

Carte des Pistes vers Tissaf
 Les distances sont indiquées en kilomètres
 Les points de passage sont indiqués par des cercles

Echelle approximative : 1/400.000

DEUXIÈME PARTIE

SERVICES GÉNÉRAUX DU PROTECTORAT

SECRETARIAT GÉNÉRAL DU PROTECTORAT

A) SERVICE DU PERSONNEL, DES ÉTUDES LÉGISLATIVES ET DU BULLETIN OFFICIEL

Les principaux textes dont le service du Personnel, des Etudes Législatives et du *Bulletin Officiel* a assuré la publication, dans le courant de mai 1917, sont les suivants :

a) En matière de justice :

Un Dahir sur le recouvrement des amendes et condamnations pécuniaires ;

Un Dahir modifiant l'article 604 du Dahir du 12 août 1913 formant code des obligations et des contrats ;

b) En matière immobilière :

Un Dahir complétant le Dahir du 9 Ramadhan 1331 (12 août 1913) sur l'immatriculation des immeubles ;

Des Arrêtés viziriels ordonnant la délimitation de divers immeubles makhzen ;

c) En matière budgétaire :

Divers Dahirs modifiant des Tableaux annexes au dahir du 2 avril 1916 portant fixation du budget général de l'exercice 1916-1917.

d) En matière de Travaux Publics :

Un Arrêté viziriel portant reconnaissance de routes ;

Un Arrêté du Directeur Général des Travaux Publics relatif aux taxes à percevoir par la Compagnie du Port à Fedalah ;

Un projet de règlement d'eau concernant les chutes de l'Oued Cherarher, à Fez ;

Un Arrêté viziriel déclarant d'utilité publique les travaux de construction, à Salé, d'une usine destinée à produire la force motrice nécessaire à la distribution d'énergie électrique de la ville de Rabat ;

Un Arrêté viziriel modifiant la zone de protection autour de la Tour Hassan.

Parmi les questions à l'étude on peut citer : l'établissement d'un code forestier dont l'avant-projet a été établi par le service des Eaux et Forêts ; une réglementation de la chasse ; des modifications au régime des Syndicats de propriétaires, etc.

Ont été publiés à la partie non officielle du *Bulletin Officiel* :

Une Notice sur les origines et le développement du service topographique au Maroc ;

Une liste des cartes et brochures publiées par ledit service ;

Une bibliographie des articles relatifs aux fouilles de Volubilis ;

Divers rapports économiques régionaux, des statistiques judiciaires et commerciales et des renseignements météorologiques.

B) AFFAIRES CIVILES

1^o Bureau de l'Administration Générale

Service Pénitentiaire. — PÉNITENCIER DE L'ADIR. — Le logement destiné au Chef de l'établissement est terminé. La construction du mur de clôture est activement poussée. Pour éviter des dépenses de construction trop élevées à l'heure actuelle, le pénitencier ne comprendra pas de bâtiments de détention proprement dits. De grandes nouallas aménagées serviront de dortoirs communs autour desquelles un chemin de ronde facilitera la surveillance.

RABAT. — La construction d'un four pour la cuisson du pain à la prison de Rabat est terminée.

Travail des détenus. — L'atelier de boulangerie de Rabat a été réorganisé pour lui permettre d'assurer la fourniture du pain aux détenus européens pour laquelle un marché assez onéreux arrivait à expiration le 1^{er} juin. Cet atelier complété par l'adjonction d'un four fournit le pain aux trois prisons de Rabat et Salé, soit environ 430 kilogrammes de pain par jour. Le pain européen vendu à la prison au prix de 0 fr. 42 les 750 grammes revient aujourd'hui à 0 fr. 21 soit exactement 50 % de bénéfice pour l'Administration.

Travaux agricoles. — La moisson est commencée au Pénitencier d'Ali Moumen. Le jardin potager de Salé est en bonne voie. Une pompe entièrement aménagée à la prison permet l'irrigation du jardin au moyen de rigoles en vieilles tôles.

Prêt de main-d'œuvre agricole. — Soixante détenus ont été loués à divers agriculteurs. Une corvée d'une trentaine d'hommes a été mise à la disposition du Service de l'Intendance à Meknès pour couper et rentrer les fourrages. Ces prêts de main-d'œuvre, faits cependant à un prix très bas, assurent au Service Pénitentiaire, des recettes déjà intéressantes et rendent le double service d'utiliser des individus dont le rendement commence à être apprécié et d'aider au développement de la culture agricole et maraîchère. L'expérience montre que les détenus indigènes se mettent de bon cœur à la tâche sur les chantiers agricoles.

2^o Inspection et Bureau des Municipalités

Législation et administration municipale. — Des Arrêtés viziriels ont été préparés portant dissolution des Commissions Municipales actuellement en exercice et création de Commissions Municipales nouvelles à Casablanca, Rabat, Kénitra, Mazagan, Meknès, Taza et Sefrou.

Des Arrêtés viziriels instituant des Compagnies de Sapeurs pompiers à Casablanca et Rabat ont été envoyés au Service des Etudes Législatives.

Des projets d'arrêtés municipaux présentés par les centres de Petitjean et de Mechra Bel Ksiri ont été retournés après approbation.

Le Service a mis à l'étude diverses questions d'ordre édilitaire, notamment la cession éventuelle du matériel d'installation de l'infirmier ambulance de Mazagan à la Municipalité, l'aménagement du quartier Ouest de Kenitra, la construction du bâtiment du Service de Santé Maritime, à Rabat.

Droits des Portes. — L'inspection a suivi dans les diverses villes les conditions d'application du régime nouveau des droits des portes et des marchés. Elle a organisé sur place le service à Kenitra.

Les arrêtés municipaux fixant l'assiette et le tarif des droits de portes et de marchés ont été approuvés et des instructions ont été données aux diverses municipalités pour faciliter leur application.

Taxes Municipales. — Divers arrêtés instituant des taxes dans plusieurs villes ont été approuvés.

Contentieux. — Diverses questions contentieuses ont été réglées, notamment en ce qui concerne le recouvrement des contributions.

C) SERVICE DES DOMAINES

Locations des propriétés domaniales. — En vue de contribuer à l'intensification de la production agricole du Maroc, et après accord entre les Services intéressés, l'importante décision a été prise par le Commissaire Résident Général :

Tous ceux des terrains domaniaux de culture disponibles au 1^{er} octobre dont la situation juridique est définitivement apurée, et dont il n'y a pas une nécessité politique ou économique à laisser l'usage aux cultivateurs indigènes selon leurs procédés traditionnels d'exploitation, seront loués aux enchères publiques *pour trois ans*, à compter du début de la prochaine campagne agricole (1^{er} octobre 1917).

Cette intéressante mesure, qui aura pour effet de permettre une exploitation plus intensive et plus rationnelle de ceux des terrains makhzen qu'elle concerne, n'a d'ailleurs été jugé applicable qu'aux régions du Nord et du Centre, à l'exclusion des territoires du Haouz, des Haha Chiadma et des Abda, ainsi que des zones dites d'influence politique. Dans ces régions, en effet, encore peu pénétrées par la colonisation européenne, il a paru prudent de ne pas modifier cette année encore les coutumes anciennes suivies pour le mode d'occupation et de location des terrains makhzen.

Voici l'indication approximative, pour chaque région du nombre des propriétés qui seront mises en location :

1^o *Rabat*. — Douze propriétés agricoles d'une surface variant de 20 à 550 hectares.

2^o *Meknès*. — Cinquante-quatre parcelles ou propriétés d'une contenance variant de 2 à 150 hectares.

3^o *Fez*. — Cent vingt-neuf propriétés d'une contenance variant de 5 à 265 hectares.

4^o *Chaouïa*. — Cent quatre parcelles ou propriétés (30 dans les Mediouna et 74 dans les Oulad Ziane) d'une contenance de 2 à 100 hectares.

5^o *Doukkala*. — Soixante et onze propriétés d'une surface variant de 20 à 260 hectares.

Soit au total 370 propriétés, formant une surface approximative de 11.000 hectares.

Les mises en location auront lieu entre le 25 juin et le 10 août prochain. Le choix de cette date donnera satisfaction aux vœux émis par la généralité des colons Français et Européens, en permettant aux locataires de disposer d'un délai de 2 ou 3 mois pour la préparation de leur campagne agricole. Cette date, par ailleurs, n'empêchera pas les indigènes de concourir aux enchères, puisque leurs moissons étant terminées, ils disposeront des ressources leur permettant de payer au moment de l'adjudication le quart du loyer annuel exigible d'avance.

Les lieux et dates ainsi que les noms et surfaces exactes des propriétés mises en location seront portés pour chaque circonscription domaniale, à la connaissance du public, par voie d'affiches, par des avis dans la presse locale et par des publications sur les divers marchés des caïdats intéressés.

Les conditions générales des locations seront les suivantes :

1^o Le loyer est payable à l'enlèvement des récoltes, et au plus tard le 15 septembre de chaque année. Toutefois, une somme égale au quart du montant de la première annuité sera exigible immédiatement le jour de l'adjudication.

2^o Le locataire est réputé bien connaître l'immeuble loué, sa consistance et ses limites. Il le prend tel qu'il se poursuit et comporte, avec les servitudes de passage ou autres dont il peut être grevé au profit des fonds voisins ou du public.

3^o Il est interdit au locataire de sous-louer sans autorisation préalable et écrite du bailleur. Il s'engage à cultiver et exploiter par tous les moyens, la propriété louée, sans négliger aucun des modes d'exploitations agricoles que comporte la nature de l'immeuble.

Si, par une circonstance indépendante de sa volonté, le preneur se trouve dans l'impossibilité d'exécuter la clause ci-dessus, il aura la faculté de résilier le bail et de vider les lieux à l'expiration de l'année agricole en cours, à charge par lui de prévenir l'Administration avant le 1^{er} août.

4^o Il est spécifié que la présente location ne porte pas sur les dépendances du domaine public tels que routes, pistes, points d'eau publics, etc., qui seraient compris dans la propriété louée et dont le libre accès au public devra être maintenu en tout temps.

Le preneur s'engage à laisser prélever dans la propriété louée, sans réduction de loyer, les emprises des routes nouvelles et chemins de fer que l'Administration désirerait créer; seule, la valeur des travaux culturels et récoltes pendantes sera sujette à indemnité.

5^o Le présent contrat ne constituera au profit du preneur aucun droit de préemption pour la location ou l'achat, à l'expiration du bail, de l'immeuble loué, l'Administration s'en réservant expressément à ce moment la libre disposition pour l'application de son programme de colonisation.

6° Après le prononcé de l'adjudication, des contrats individuels reproduisant les clauses et conditions ci-dessus, seront établis pour chaque immeuble conformément aux usages locaux.

Les frais de passation, et éventuellement d'enregistrement de ces actes, seront à la charge des preneurs.

D) SERVICE DE LA CONSERVATION DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

Un Dahir en date du 2 mai inséré au *Bulletin Officiel* du 7 mai a complété le Dahir organique sur l'immatriculation des immeubles en édictant diverses dispositions additionnelles dont l'expérience avait fait ressortir l'utilité et a précisé certains points de la législation foncière afin de lui faire rendre le maximum d'effet pratique.

Les opposants sont mis ainsi dans l'obligation de déposer les titres et documents sur lesquels ils basent leurs oppositions ou demandes d'inscriptions, ce qui facilitera dans bien des cas les accords amiables et écartera sans doute les revendications abusives ou mal fondées.

Les pénalités prévues pour les opposants de mauvaise foi sont étendues d'autre part, aux requérants qui formuleraient des demandes abusives ou vexatoires.

L'immatriculation immédiate des parcelles non contestées d'une propriété, est encore prévue en cas de revendication partielle.

Enfin les instances devant les Tribunaux sont encore simplifiées, les Juges rapporteurs ayant pour mission de mettre complètement en état avant de les porter aux audiences, les affaires dont l'instruction leur est confiée, en entendant même les témoins cités par les parties.

Le Service Foncier a pris aussitôt ses dispositions pour que ce texte reçoive sans retard, en ce qui le concerne, sa pleine application. Il a été possible de liquider au cours du mois 74 opérations topographiques, ce qui a permis la publication d'un nombre égal d'avis de clôture de bornage à peu près dans les nouveaux délais réglementaires (4 mois).

La Conservation d'Oudjda a été créée à la date du 15 mai ; les propriétaires fonciers de la région se sont empressés de demander au Conservateur tous les renseignements utiles pouvant leur permettre de déposer des réquisitions régulières d'immatriculation.

Une demande intéressant un immeuble urbain a été déjà même reçue. Il est à présumer que d'assez vastes étendues de terrain déjà mises en culture par des colons européens, seront soumises dans de très courts délais au nouveau régime immobilier.

Douze nouveaux dossiers ont été adressés soit au Tribunal de Casablanca, soit à celui de Rabat. Il y a actuellement en instance devant ces juridictions 87 affaires.

Le nombre des réquisitions déposées au cours du mois s'est élevé à 38 dont 14 intéressant des propriétés indigènes.

Les titres délivrés à ce jour ont atteint le chiffre de 191. D'assez nombreux dossiers sont en suspens par suite de difficultés inhérentes aux circonstances actuelles. D'autres affaires sont également en voie d'arrangement, les parties cherchant toujours davantage, quand il est possible, à s'entendre à l'amiable, plutôt que de laisser engager des instances judiciaires généralement longues et difficiles.

De ce fait le nombre des titres délivrés ne correspond pas à celui des affaires effectivement mises en état par le Service foncier.

E) SERVICE DES ANTIQUITÉS, BEAUX-ARTS ET MONUMENTS HISTORIQUES

I. — Fez

Bouanania. — Les gros travaux sont entrepris pour la réfection de grandes voûtes en bois sculptés de la Mosquée. Dans la salle de prière, du côté droit, les plafonds sont refaits comme ils étaient anciennement et les toitures sont en cours d'exécution.

Médersa El Attarine. — Les corniches des parties Sud et Ouest ont été redressées. La reprise des murs intérieurs est commencée.

Cherratine. — On procède à la réfection des terrasses et à différents raccords de bois sculptés ; établissement de moucharabiés devant les fenêtres.

Mosquée des Andalous. — Le grand auvent de la porte d'entrée sera prochainement terminé.

Dar Adhiel el Kobra. — Les travaux sont poussés activement pour permettre l'installation des services et des salles d'exposition pour les arts industriels.

Bou Jeloud. — Les terrassements ont été terminés dans le jardin et les plantations sont en cours d'exécution.

II. — Marrakech

Bahia. — Les travaux d'entretien ont été repris.

Médersa Ben Youssef. — La chambre des Tolba située au-dessus du plafond du couloir, qui avait été défoncé au moment de la réparation, a été terminée. Les claustras détruites sont refaites. Une nouvelle porte est mise en place. La réfection des plâtres sculptés de la cour se poursuit afin de préserver les morceaux anciens d'une destruction totale.

III. — Meknès

Médersa Bouanania. — Continuation des travaux de réfection dans la Cour de la médersa. Zelliges et plâtres grattés sur colonnade de la cour. Réfection des plâtres sur la porte et dans l'intérieur de la mosquée. Balustrades refaites sur la galerie de la Cour.

Bab Berdaïn. — Terminaison des travaux de consolidation de la porte.

Bab Guanaoua. — Terminaison des travaux de restauration.

Kessaria. — Continuation des travaux, élévation des maçonneries des magasins et construction de fontaine.

Jardin de Ben Halima. — Reconstruction des murs clôturant le jardin sur l'Aguedal et l'autrucherie.

Projet et renseignements concernant la ville indigène.

IV. — Volubilis

Sur les chantiers on a dégagé la portion du plateau comprise entre l'arc de triomphe, la maison aux chiens et le cardo. On a découvert à l'ouest du forum une série de cinq vastes pièces ; deux d'entre elles complètement dégagées aujourd'hui, présentent un sol pavé. Les murs, hauts de quatre mètres, ne laissent voir aucune trace de portes.

V. — Rabat

Médersa des Oudaya. — Suite des travaux d'aménagement du jardin. Commencement des travaux de la porte intérieure et des nouvelles constructions contre les remparts.

Palais du Sultan. — Suite des travaux neufs.

F) SERVICE DES EAUX ET FORÊTS

A) *Travaux.* — a) *Travaux de défense contre l'incendie.* — Achèvement de la tranchée pare-feu de la forêt de Camp-Boulhaut ; cette tranchée a une longueur totale de 9 kilomètres et a été ouverte sur 30 mètres de largeur. Continuation des travaux d'ouverture de la tranchée de Sidi Azouz (Forêt des Sehoul). Deux tranchées débroussaillées de 4 kilomètres de longueur chacune et de 40 mètres de largeur ont été ouvertes dans le canton d'Aïn Reschba (Forêt des Sehoul) ; une troisième tranchée de même longueur est en voie d'achèvement dans ce canton. En forêt de Mamora, près de cinq cents ouvriers sont occupés à l'ouverture des tranchées D, D 1 et D 2.

b) *Travaux d'amélioration.* — Cent quarante ouvriers ont été occupés à des travaux de ce genre, consistant en recépages de peuplements dégradés, dans les forêts de Camp-Boulhaut et d'Aïn Kreil ; ils ont parcouru une superficie d'environ 320 hectares.

c) *Routes, chemins, ponts.* — Suite des travaux d'ouverture de la route forestière de Sidi Bettache à Sidi Yahia (forêt des Zaërs). Un chemin de 1.500 mètres de longueur et de 5 mètres de largeur a été ouvert en forêt de Mamora pour rendre facile l'accès de la tranchée centrale au point où celle-ci coupe le chabet Bou Ftétène. 1.640 mètres de chemin ont été ouverts dans cette même forêt aux points de passage des ravins par la tranchée D 2 qui peut ainsi être parcourue par les véhicules.

d) *Maisons forestières et baraquements.* — Achèvement des travaux de construction de la maison forestière d'Aïn Tizza (forêt de Camp Boulhaut). Deux baraquements ont été installés l'un à Dar ben Hacine, l'autre à Aïn Assou, pour le logement des préposés des postes forestiers nouvellement créés en ces endroits et chargés de la surveillance de la partie de la forêt de la Mamora

comprise entre la tranchée D et l'Oued Beht. Un baraquement forestier a également été installé sur la tranchée B de la forêt de Mamora pour servir au logement de deux préposés français. Les travaux de construction du groupe de maisons forestières d'Aïn Jorra ont été continués normalement et sont près d'être terminés.

e) *Délimitations.* — La délimitation du massif forestier de Korifla est terminée pour la partie située au Nord de la route Camp-Boulhaut-Camp-Marchand par Fort Méaux. Elle a porté jusqu'à ce jour sur 20.000 hectares de boisement de thuya en majeure partie exploitables.

f) *Pépinières.* — Les travaux d'adduction d'eau et de forage d'un puits sont poursuivis à la grande pépinière forestière de Salé, qui renferme déjà plusieurs milliers de plants de haute tige destinés aux différents Services et qui en a déjà livré des quantités importantes.

B) *Exploitations.* — a) *Fabrication de charbon.* — 500 à 600 ouvriers continuent à être employés à l'exploitation des coupes de taillis de la forêt de Mamora et à la carbonisation des bois abattus dans les forêts de Mamora, des Zaërs, des Sehoul et de Camp-Boulhaut. Le charbon est réparti comme précédemment.

b) *Récolte de Tanin.* — Les exploitations de tanin sont activement menées pour faire face aux demandes actuelles. 250 quintaux de tanin ont été récoltés et délivrés dans le courant du mois en forêt de Mamora.

c) *Exploitation de cèdre et de chêne-vert.* — L'exploitation du cèdre a été continuée activement en vue de la production des madriers, des poteaux télégraphiques et du bois de chauffage. Elle est assurée par 275 ouvriers indigènes et de 23 territoriaux. Des chantiers à la tâche et à la journée ont continué, en forêt d'Azrou, d'Ifrane et d'Aïn Leuh l'exploitation du chêne-vert en vue de la confection ultérieure des traverses de chemin de fer ; 80 bûcherons y ont été employés.

C) *Recettes forestières.* — Les recettes encaissées pendant l'exercice 1916-17, pour cession de produits forestiers de toutes natures se sont élevées à 674.320 P. H. 48, contre 368.742 P. H. 18 pendant l'exercice précédent et 240.496 P. H. pendant l'exercice 1914-1915.

1° DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES

A) SERVICE DES IMPÔTS ET CONTRIBUTIONS

1° *Tertib.* — Préparation matérielle de la campagne de 1917. Des dispositions ont été prises en vue de la vérification par des Contrôleurs du Service des Impôts et Contributions dans les régions de Rabat et Casablanca des déclarations souscrites par les contribuables européens. Les tarifs de 1917 ont été mis à l'étude. Les travaux de liquidation de la campagne de Tertib de 1916 ont été poursuivis. Apurement des comptes du Tertib de 1915. Envoi aux régions des exemplaires de la brochure contenant les instructions générales sur l'application du Tertib et les Centres de confection des rôles et quittances et les textes réglementaires.

2° *Taxe urbaine.* — *Villes de Fez, Taza et Rabat.* — Continuation des opérations de recouvrement de la Taxe de 1916.

Ville de Meknès. — Mise en recouvrement de la Taxe de 1916.

Villes de Mazagan, Safi et Mogador. — Mise à jour des matrices consécutivement aux travaux des Commissions d'examen des réclamations et préparation de la mise en recouvrement de la Taxe de 1916 qui aura lieu incessamment.

Ville de Casablanca. — Continuation des enquêtes préalables à la réunion de la Commission de révision concernant les réclamations présentées à la suite du recensement triennal. Poursuites du recouvrement des taxes antérieures à 1916.

3° *Alcools, Sucres.* — Suite de procès-verbaux. Instructions et rapports sur des demandes de dérogation aux règlements en matière d'importation d'alcools. Préparation de divers arrêtés viziriels : Régime des produits médicamenteux ; Mode de réception des alcools en vue de la fabrication des parfums ; Mode de réception des alcools en vue de la fabrication des quinquinas, vermouths et le mutage et le vinage des vins ; Imposition des mistelles au droit plein.

4° *Divers.* — Etude d'un projet d'arrêté du Directeur Général des Finances portant règlement d'ordre intérieur sur le mode de recrutement, de rétribution et de surveillance du personnel auxiliaire du Service des Impôts et Contributions.

B) SERVICE DU BUDGET ET DE LA COMPTABILITÉ

Pendant le mois de mai, le Service du Budget et de la Comptabilité, en dehors des affaires courantes, a préparé le règlement des exercices 1912-13, 1913-14, 1914-15 et commencé l'établissement des comptes de l'exercice 1915-16.

C) INSPECTION ET SERVICE DE L'ENREGISTREMENT

Inspection. — Des projets de réglementation concernant les associations syndicales urbaines ont fait l'objet d'un rapport envisageant les conséquences juridiques et fiscales pouvant résulter de la constitution des futures associations.

Enregistrement. — Une circulaire a été adressée par le Chef de Service aux Receveurs, touchant la perception des droits sur les inventaires, les protêts, les actes judiciaires et extra-judiciaires et les ventes mobilières.

Le Service continue à préparer la mise en application de l'impôt du Timbre.

Les recettes du mois d'avril, qui s'élèvent à 30.675 fr. 40 et 24,235 P. H. 45, sont en progression sur le mois précédent. Les produits de l'exercice qui a pris fin le 30 avril, ont dépassé les prévisions budgétaires de 67.174 P. H. 41. Ils s'élèvent à la somme globale de 581.384 P. H. 41.

2° DIRECTION GÉNÉRALE DES TRAVAUX PUBLICS

I. — ROUTES ET PONTS

Route n° 1 de Casablanca à Rabat. — On a terminé le cylindrage de la route à la traversée de l'Oued Neffikh et l'aménagement de la chaussée sur le pont de l'Oued Mellah et aux abords de cet ouvrage. Entre l'Oued Ykem et Rabat, travaux d'entretien. On continue les maçonneries des piles des ponts de l'Oued Ykem et de l'Oued Cherrat.

Route n° 2 de Rabat à Tanger. — Entre Douar Caïd El Ahsène (P. M. 42 kilom. 940 à partir de Salé) et le P. M. 62 kilomètres, les terrassements sont terminés, le blocage et la pierre cassée sont approvisionnés en cordons à pied d'œuvre sur plus de 15 kilomètres de longueur, d'autres approvisionnements importants sont constitués en carrière. Les Ponts sur l'Oued Roufféira et sur l'Oued Beth sont sur le point d'être terminés. Un cylindre à vapeur fonctionne sur la section de chaussée déjà préparée et la route est terminée sur 13 kilomètres.

Route n° 3 de Kenitra à Fez par le Segotta. — 1° Entre Douar Caïd el Ahsène et l'Oued Touriza, on a continué les approvisionnements des matériaux pour chaussée. Le cylindrage de la chaussée est exécuté sur 7 kilomètres ; 2° de l'Oued Tirza à l'Oued R'Dom, on a, comme sur le lot précédent, continué les approvisionnements de matériaux et achevé les ponts du Beth, du Hama et du R'Dom ; 3° entre l'Oued R'Dom et l'Oued Mikkès, les terrassements sont terminés sur 31 kilomètres, on y a continué en même temps l'approvisionnement des matériaux d'empierrement ; 4° de l'Oued Mikkès à Fez : Travaux d'entretien.

Route n° 4 de Kenitra à Meknès (60 kilomètres). — Les terrassements sont terminés, le blocage posé sur 28 kilomètres en trois lots différents, les cylindrages exécutés sur 18 kilom. 500 en deux sections distinctes.

Route n° 5 de Meknès à Fez. — Route terminée.

Route n° 6 de Souq el Arba du Gharb à Bab Tiouka. — Les travaux n'ont été entrepris qu'entre Bab Tiouka et le Sebou, sur 45 kilomètres. Les terrassements viennent d'être terminés : on a continué les approvisionnements de matériaux en carrière.

Route n° 7 de Casablanca à Marrakech. — Les derniers tronçons de la route ont été achevés au cours du mois de mai en sorte que l'on circule sur une chaussée continue entre Casablanca et la capitale du Sud sur une longueur de 250 kilomètres environ, et la grande ville commerciale de la côte est ainsi réunie par de bonnes routes avec Rabat et Kenitra, Marrakech, Mazagan.

Route n° 8 de Casablanca à Mazagan. — Rien à signaler.

Route n° 9 de Mazagan à Marrakech. — La route est cylindrée entre Mazagan et Sidi ben Nour sur 71 kilomètres ; entre ce point et la limite de la région de Marrakech (P. M. 106 kilomètres) ne restent que quelques kilomètres à cylindrer ; entre le pont de l'Oued M'sred, les terrassements sont terminés et on travaille aux ouvrages d'art ; entre l'Oued M'sred et l'Oued Tensift, 6 cylindres sont en chantier et 8 kilomètres viennent d'être livrés. On a continué l'étude du projet de la traversée de l'Oued Tensift ainsi que celui de la section comprise entre cette rivière et Marrakech.

Route n° 10 de Mogador à Marrakech. — On continue les travaux de fixation des dunes entre Diabet et la Ferme Corcos, et les maçonneries du viaduc du Kseb. Le pont du Hadama (2^e traversée du Kseb) sera livré à la circulation en juillet.

Le projet d'exécution du lot allant du Kseb à la limite du Cercle des Haha Chiadma vers Takerjount est terminé.

Entre Takerjount et l'Oued Chichaoua les terrassements et les approvisionnements de matériaux d'empierrement sont achevés. On achève la construction des ouvrages d'art.

Pont de l'Oued Chichaoua. — On vient d'achever les maçonneries et l'on va poser le tablier. Du Chichaoua à l'Oued N'fis une partie de la route est terminée. 8 cylindres sont en action et la route est praticable jusqu'à un point situé à 43 kilomètres de Marrakech. Le pont du N'fis est livré à la circulation.

Route n° 11 de Mazagan à Mogador. — Les terrassements sont terminés sur les trente premiers kilomètres. On a continué l'extraction des matériaux en carrière et commencé la pose du blocage. On a attaqué les travaux sur plusieurs tronçons entre le P. M. 30 kilom. et le P. M. 73 kilom. Entre le P. M. 81 kilom. et Souq el Tnine du Riat, le projet d'exécution est sur le point d'être achevé. Entre Souq el Tnine et le Tensift les études sont très avancées.

Route n° 12 de Safi à Marrakech. — La route est terminée sur 26 kilomètres entre Safi et Souq Tleta. Les terrassements sont terminés jusqu'au kilomètre 44. Les matériaux d'empierrement sont posés jusqu'au kilomètre 43,5 et le cylindrage exécuté jusqu'au kilomètre 32. Entre la limite du Cercle des Abda, à Marrakech, les travaux sont poursuivis sur plusieurs lots et avec une activité satisfaisante, la route sera livrée dans les délais prévus aux cahiers des charges, c'est-à-dire vers la fin de l'année.

Route n° 15 de Ber Rechid à Boujad. — 1^{er} LOT : Entre Ber Rechid et Ben Ahmed (39 kilomètres). Les terrassements sont en voie d'achèvement. On continue les approvisionnements de matériaux.

2^{me} LOT : Entre Ben Ahmed et les Oulad Abdoun (40 kilomètres). Les terrassements sont terminés sur 25 kilomètres. 19.500 mètres cubes de matériaux sont approvisionnés à pied d'œuvre.

3^{me} LOT : Entre les Oulad Abdoun et l'Oued Zem (32 kilomètres). La plateforme est préparée sur 15 kilomètres.

4^e LOT : De l'Oued Zem à Boujad (49 kilom. 400). Onze kilomètres de plateforme sont achevés. Les approvisionnements de matériaux suivent l'avancement de la plateforme. Les cylindrages de la route sont commencés. Cette route sera très avancée pour l'hiver prochain.

Route n° 14 de Salé à Meknès. — 1^{er} LOT : Sur 35 kilom. 360. Les terrassements sont exécutés sur 24 kilomètres. On continue en même temps les approvisionnements en carrière.

2^e LOT : Sur 18 kilom. 500. On a exécuté jusqu'à présent 10 kilomètres de terrassements et approvisionné le blocage sur 3 kilom. 800 environ et la pierre cassée sur 4 kilom. 200.

3^e LOT : Sur 21 kilomètres. Les terrassements sont exécutés sur 15 kilomètres. Le blocage et la pierre cassée sont approvisionnés en cordons sur une longueur de 5 kilomètres. Un lot de 18 kilomètres est en construction, en partant de Meknès les terrassements sont exécutés sur 4.800 mètres linéaires, 6 aqueducs. Un ponceau est en cours d'exécution. Un autre lot (traversée de la vallée du Beth) va être mis en adjudication prochainement.

Route n° 15 de Fez à Taza. — Les travaux sont attaqués sur une première section de 30 kilom. 600. Les terrassements sont terminés. Le cylindrage est exécuté sur 20 kilom. 300. Les ponceaux sont terminés. L'infrastructure du pont de Mesdoura sur le Sebou est achevée, on place les cintres pour les maçonneries des voûtes. Au pont de Sidi Harazim la voûte est terminée. Le pont est virtuellement achevé.

On a poursuivi avec activité les travaux de la section de cette route contournant Fez entre Bab Lahmer et Bab Fetouh de manière à l'achever au cours de l'été. Enfin une brigade d'études continue ses travaux vers Taza, tandis qu'un projet de construction d'un lot de 15 kilomètres 500 vient d'être dressé et va prochainement être entrepris.

Route n° 16 d'Oudjda à Taza. — La route est terminée sur une cinquantaine de kilomètres à partir d'Oudjda. Les études se poursuivent entre ce point et Taza.

Route n° 101 de Mechra M'Ta Daroua à Boulhaut et prolongement. — Entre l'origine et Boulhaut, la route a été terminée récemment et il n'y a rien à signaler. Au-delà de Boulhaut un tronçon de 4 kilomètres est à l'empierrement. Un autre lot de 11 kilomètres vers l'Oued Cherrat a été mis en adjudication le 1^{er} mai, les travaux sont commencés. La traversée du Cherrat est à l'étude.

Route n° 102 de Casablanca à Boucheron. — Entre Casablanca et Sidi Hadjadj, travaux d'entretien. Un tronçon de 3 kilomètres au-delà de Hadjadj est en cours d'exécution. Entre Sidi Hadjadj et le Boucheron, sur 33 kilom. 700 les travaux ont été remis en adjudication le 15 mai à la folle enchère de l'entrepreneur qui n'avait pas exécuté les prescriptions de son cahier des charges. Les travaux reprennent.

Route n° 103 de Ber Rechid à Aïn Saïerni. — La plateforme est achevée sur 31 kilomètres. La pierre cassée et le blocage sont approvisionnés sur 27 kilomètres. Le cylindrage est achevé sur 19 kilomètres à partir de Ber Rechid et 6 kilomètres à partir de Aïn Saïerni.

Route n° 104 de Settât à Dar El Hadj Salah. — La route est terminée.

Route n° 105 de Settât à Bou Laouane. — La plateforme est achevée sur 17 kilomètres et les matériaux d'empierrement sont à pied d'œuvre sur 8 kilomètres. La traversée de Settât a été cylindrée.

Route n° 201 de Rabat au Tadla. — La route est commencée sur un tronçon de 1.350 mètres pour servir d'amorce à la route de l'Ouldja. Un kilomètre de terrassement est exécuté. On a approvisionné à pied d'œuvre le blocage et la pierre cassée.

Chemin de l'Ouldja. — L'adjudication a eu lieu le 15 mai. Les travaux seront poussés activement de façon à pouvoir être terminés pour le mois de septembre.

En résumé, les travaux de routes ont été poussés avec activité. Avant l'hiver le réseau livré à la circulation présentera un développement satisfaisant, mais il faut se préoccuper du ravitaillement en pétrole et en essence pour les cylindrages de façon qu'aucun chômage n'ait lieu faute de carburant. Des propositions ont été faites à la Résidence Générale au sujet de cette importante question.

II. — TRAVAUX MARITIMES

Section I. — Ports

1^o *Ports de Kenitra et de Rabat.* — Ces ports ont été remis à la Société concessionnaire le 1^{er} mai 1917. La Direction Générale des Travaux Publics l'a invitée à présenter à bref délai son programme de travaux. Les travaux en cours sont poursuivis.

2^o *Port de Fedhala.* — Dragages d'entretien.

3^o *Port de Casablanca.* — a) *Grande Jetée.* — L'avancement du radier a été de 30 mètres au cours du mois de mai. La jetée atteint une longueur de 698 mètres. Le mur de garde atteint 650 mètres.

b) *Jetée Est.* — Il a été exécuté 42 mètres pendant le mois de mai, ce qui porte son avancement à 262 mètres. Cette jetée sera très prochainement terminée et le port intérieur fermé : des bateaux de 3 mètres, 3 mètres 50 de tirant d'eau pourront s'y abriter.

c) *Terre-plein extérieur Ouest.* — On a continué les transports de remblais et les maçonneries du mur de soutènement. Pour activer les travaux d'immersion des blocs, l'entreprise a commencé la construction d'un chaland porte blocs.

4° *Port de Mazagan.* — On a continué les maçonneries des jetées et le remblaiement des terre-pleins.

5° *Port de Safi.* — La situation est stationnaire.

6° *Port de Mogador.* — On a poursuivi les maçonneries de la jetée Ouest, du mur de quai Est et de la cale de halage. La fondation de la jetée Ouest arrive à 200 mètres de son origine. On a dépassé la partie délicate des fondations dans la passe profonde des rochers. L'entreprise du port s'installe pour commencer les déroctages.

Section II. — Phares et Balises

1° Phare de Mehedyia. — La tour est terminée, l'appareil monté ; un bâtiment pour le logement des gardiens a été mis en adjudication, mais l'adjudication n'ayant pas donné de résultats les travaux seront exécutés en régie.

2° Phare de Rabat. — La question de l'emplacement n'est toujours pas solutionnée.

3° Phare d'El Hank. — La tour et les bâtiments sont terminés, on a mis en place les fers des planchers de la chambre de veille et de l'appareil.

4° Feu de port des Roches Noires. — Le projet est préparé. La prise de possession des terrains a fait l'objet d'une procédure qui est sur le point d'être terminée.

5° Le phare de Mazagan (Sidi Bou Afi) est terminé. Il est à même de fonctionner.

6° Feu de Direction de Sidi M'Sba. — La tour et les bâtiments sont terminés. On pose l'appareil optique qui vient d'arriver.

7° Phare du Cap Cantin. — Rien à signaler.

8° Phare du Cap Sim. — Le projet d'exécution de la tour et des bâtiments est terminé. L'appareil est en construction.

9° Feu d'alignement de Mogador. — Les travaux ont été commencés dans le courant du mois.

Section III. — Aconage

L'aconage des ports de Rabat et de Kenitra a été remis au concessionnaire de ces ports le 1^{er} mai 1917.

Aconage de Casablanca. — Rien à signaler.

Aconage des ports du Sud. — De nouvelles barcasses sont arrivées à Safi pour remplacer celles qui avaient été réquisitionnées. Une commande de treuils de halage a été faite pour ce port. La question du remorqueur n'est pas encore solutionnée, en raison des difficultés du marché et des prix excessivement élevés actuellement pratiqués. Des essais de remorquage vont être faits avec la vedette à pétrole du port de Casablanca.

III. — CHEMINS DE FER A VOIE NORMALE

a) *Etudes faites directement par le Service des Travaux Publics*

Ligne de Kenitra à Petitjean (85 kilomètres). — Le projet de tracé et de terrassements d'un premier lot de 41 kilomètres est terminé. Le projet d'exécution est très avancé. Le projet de tracé et de terrassements du 2^{me} lot (44 kilomètres) est aussi très avancé.

Ligne de Rabat à Kenitra (42 kilomètres). — On met au point le projet de tracé et des terrassements de la traversée du Bou Regreg.

b) *Etudes faites par la Compagnie P.-L.-M. sous le contrôle du Service des Travaux Publics*

Ligne de Casablanca à Rabat (85 kilomètres). — Le tracé est étudié sur toute la longueur de la ligne et l'implantation est terminée. Le profil en long définitif est levé sur toute la longueur

de la ligne et rapporté jusqu'au kilomètre 71. Les profils en travers sont levés sur toute la longueur de la ligne et rapportés entre l'origine et le P. M. 59 et entre les P. M. 66 kilomètres et 71 kilomètres.

Ligne de Casablanca à Marrakech (longueur approximative 250 kilomètres). — Le nivellement de précision des repères est fait sur 75 kilomètres. L'implantation de la ligne de base et le lever du plan coté au 1/5.000^e sont faits jusqu'au kilomètre 67. Le rapport du plan coté est fait jusqu'au kilomètre 55.

Le tracé est étudié jusqu'au kilomètre 42. Une brigade installée à Mechra ben Abbou pose des repères de nivellement de précision et lève le plan au 1/5.000^e entre Mechra ben Abbou et Souk el Arba des Rehanma.

c) *Etudes faites sous le contrôle de la Direction Générale des Travaux Publics du Protectorat par la Compagnie du Tanger-Fez*

Ligne de Tanger à Fez. — Rien à signaler en dehors de la question des terrains traversés par le tracé du 4^{me} lot adjudgé le 1^{er} mars 1917.

IV. — TRAVAUX DIVERS EXÉCUTÉS PAR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Section I. — Travaux Municipaux

1^o *Ville de Fez.* — a) Route de Bab Segma à Bab Fetouh (8 kilom. 720 (tour de Fez section Nord). — Les remblais d'accès du pont de l'Oued Fez sont terminés. L'exécution de la dalle du pont de l'Oued Fez est en cours.

b) Travaux de voirie dans la Ville nouvelle. Les avenues A, B, prolongées et la rue reliant l'avenue A à Dar Mahrès sont sur le point d'être terminées. Les maçonneries de l'égout collecteur (1.600 mètres) sont exécutées sur une longueur de 1.100 mètres. La voûte du pont aqueduc de 17 mètres d'ouverture sur l'Oued Zitoun est terminée ainsi que les voutelettes d'élévage. On exécute la dalle en ciment armé destinée à supporter la cuvette de l'égout.

Le projet de construction des rues F, G, H, J, K, O, est terminé ; de même le projet de construction de l'égout de Bou Ameir.

Un programme complémentaire de travaux à exécuter dans les quartiers allotis et dans le grand quartier industriel est soumis à l'examen du Secrétariat Général du Protectorat.

2^o *Taza.* — On continue la construction d'un certain nombre de rues dénommées A, B, C, D, E, F, G, H, I, J. Les travaux d'adduction d'eau vont commencer.

3^o *Ville de Meknès.* — Les travaux de construction de l'égout collecteur de l'Habaïl sont poussés activement. On a continué l'aménagement des rues comprises entre les souks Bab Siba, Bab Berdaïne et Tizini. On a poursuivi les travaux de construction du boulevard de jonction et de l'égout installé sous cette voie destinée à relier les deux quartiers de la Ville nouvelle, ainsi que la rampe dite de Ras Aghil.

4^o *Ville de Kenitra.* — Les travaux en cours comprennent l'aménagement de rues dans le quartier indigène, dans le quartier des Services Municipaux. La plupart des terrassements sont finis, on procède au cylindrage des chaussées. On étudie les projets d'adduction d'eau et d'égouts.

5^o *Ville de Rabat.* — Les travaux de construction de la rue du Capitaine Petitjean entre la rue Henri Popp et Sidi Maklouf sont terminés, sauf les ouvrages pour l'écoulement des eaux. L'avenue Marie Feuillet est terminée, à l'exception des trottoirs. L'avenue F., dite des Orangers, l'avenue de l'École de langue arabe et dialectes berbères et le carrefour devant Bab Rouah, sont complètement terminés et cylindrés. Les terrassements de l'avenue principale de la gare de Temara sont terminés jusqu'à la rencontre des voies ferrées. On achève le réseau d'égouts du Mellah.

On a commencé les travaux de construction des sept avenues prévues dans l'Agdal pour la foire de Rabat, ainsi que ceux du boulevard projeté entre la porte Bab Rouah et l'avenue du Dar el Makhzen.

Distribution d'eau. — Les tranchées de la conduite d'amenée sont ouvertes sur 1.600 mètres et terminées sur 950. On a commencé le montage des tuyaux. La longueur totale des souterrains déjà percés est de 1.570 mètres, soit un avancement de 350 mètres pendant le mois. On commence à couler le béton des réservoirs. La conduite de l'Agdal est posée depuis la seguia jus-

qu'au groupe de maisons de fonctionnaires en construction. Pour préserver les eaux de la contamination résultant des criquets noyés dans la seguïa, la Société des Eaux a couvert la seguïa entre la chambre de captage et l'entrée du souterrain ainsi que le puits.

Distribution d'énergie électrique. — Le secteur provisoire du quartier des Touargas est en fonctionnement. On continue la pose des pylones en ville. L'usine génératrice de Salé est en construction. Les brigades tachéométriques continuent le lever des terrains à l'ouest de Kebibat entre l'Océan et la route de Casablanca.

6° *Ville de Salé.* — On a continué les travaux de construction des réservoirs d'adduction d'eau potable, terminé la pose des tuyaux de conduite et des robinets-vannes de la chambre de manœuvre, cimenté la conduite d'Aïn Barka sur une longueur de 1.250 mètres, et procédé à l'adjudication des travaux de pose des canalisations.

7° *Ville de Casablanca.* — Les principales entreprises en cours sont :

1° Le boulevard de Lorraine qui sera terminé pour le 15 juillet ;

2° L'assainissement du quartier nord de la ville arabe ; le réseau d'égout sera terminé à la fin du mois de juin, les rues au mois de septembre ;

3° La construction du collecteur du quartier Est et l'assainissement des marais d'Aïn Bourdja ; les travaux seront terminés vers la fin du mois de juin ;

4° L'aménagement du boulevard de Sour Djedid prolongé et des rues du quartier à la T. S. F. Travaux très avancés ;

5° La construction du boulevard Front de Mer entre Sidi Belhout et l'avenue de la Marine ; au fur et à mesure du remblaiement, on pousse les travaux de maçonnerie du mur de protection ;

6° La construction d'un égout entre l'Ecole franco-arabe et Sour Djedid ; les travaux ont été retardés par des venues d'eau importantes qui ont inondé les feuilles et qu'il a fallu évacuer ;

7° La construction d'un égout boulevard d'Anfa entre la rue du Capitaine Hervé et le boulevard de 36 mètres. Les travaux vont commencer ;

8° L'aménagement du boulevard de la gare entre la rue du Marabout et le Boulevard Circulaire. Les travaux seront mis en adjudication le 4 juin 1917.

Travaux à l'étude :

1° Couverture de l'Oued Bou Skoura jusqu'au Boulevard Circulaire ;

2° Aménagement du quartier Gautier ;

3° Assainissement de l'Oued Kourea.

Plan de Casablanca. — a) A l'intérieur du Boulevard Circulaire, le levé est fait et rapporté ;

b) A l'extérieur du Boulevard Circulaire, sont terminés le rapport du plan coté du futur hôpital civil près la route de Camp Boulhaut et la région avoisinante, ainsi que le rapport du plan coté de la zone comprise entre le Boulevard Circulaire, la nouvelle route de Mazagan, le lotissement du Maarif et le boulevard d'Anfa.

Plan Prost. — Parties levées : Tout l'intérieur du Boulevard Circulaire, sauf les cités arabes entre le boulevard de la Liberté et la route de Mediouna ; tout ce qui est levé à l'Est du Boulevard Circulaire. En préparation au bureau : quartier de la plage entre la mer, Aïn Mazi, la route de Rabat et l'avenue de la Marine. Délimitation de l'Oued Bou Skoura à l'intérieur du Boulevard Circulaire. Remis à M. Prost pour arrêter définitivement les tracés des rues : quartier de la gare, région comprise entre le quartier Gautier, le quartier du centre et le Boulevard d'Anfa.

8° *Ville de Mazagan.* — Les premières recherches pour déterminer l'importance de la nappe aquifère de la région de Sidi Mouça sont terminées, mais elles seront à compléter en automne pour se rendre compte de l'importance des débits d'étiage.

9° *Ville de Safi.* — On continue les recherches d'eau dans la région de Sidi Carrara.

10° *Ville de Mogador.* — Les travaux du premier lot du réseau d'égouts sont très avancés. Ceux du second lot seront mis en adjudication le 20 juin.

Section II. — Services régionaux d'architecture

1° *Régions de Meknès et Fez.* — Travaux en cours : a) *Meknès.* — Groupe scolaire de la Kechla de Meknès, Hôtel du Commandement ; b) *Fez.* — Ecoles de Bou Jeloud ; Infirmerie indigène de la Kasbah des Cherarda (Hôpital Cocard) ; Collège indigène, bâtiment pour le Service des Epizooties.

Etudes en cours : a) *Meknès*. — Infirmerie indigène de Sidi Caïd ; Bureau de Poste de la place El Eddine ; Bâtiment des Services Municipaux ; b) *Fez*. — Groupe scolaire du Mellah ; Bâtiment des Services Municipaux.

2° *Région de Rabat*. — Etudes : Mahakma de Mechra bel Ksiri ; Infirmerie Vétérinaire de Mechra bel Ksiri ; Groupe scolaire du Boulevard de la Tour Hassan à Rabat ; Bureau de la Santé Maritime à Rabat ; Maisons forestières à Dar ben Hassine, à Sidi Hamira et à Aïn Asson (Mamora) ; Bâtiment des Services Municipaux de Kenitra ; Bureau de poste de Petitjean ; Bâtiment de la Santé Maritime à Kenitra ; Douane de Rabat ; Mosquée de Kenitra ; Pavillon forestier de Kenitra ; Hôpital civil de Rabat.

Travaux : Groupe scolaire de l'avenue de Casablanca, à Rabat ; Marché de Kenitra ; Infirmerie indigène de Petitjean ; Hôpital indigène de Rabat ; Maisons forestières d'Aïn Jora ; Fondouk hôtellerie de Kenitra ; Bureau de poste de Kenitra.

3° *Région de Casablanca*. — Travaux en cours : Groupes scolaires de la Foncière et de la Ferme Blanche à Casablanca ; Groupe scolaire et abattoir de Settât ; Ecole et infirmerie indigène de Ber Rechid ; Maisons forestières d'El Aïoun ; Ecoles de Fedahla.

Etudes : Hôpital civil de Casablanca ; Marché central ; Laboratoire de chimie ; Prison ; Lycée de garçons ; bâtiments des Travaux Publics.

4° *Région de Marrakech*. — Travaux en cours : Abattoirs ; Marché couvert ; Bâtiment des Travaux Publics.

3° DIRECTION DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE ET DE LA COLONISATION

A) SERVICES DE L'AGRICULTURE

Situation des récoltes. — Le mois de mai a été relativement chaud ; toutes les stations météorologiques ont enregistré des pluies qui, assez faibles sur la côte, ont été plus abondantes dans l'intérieur. Dans l'ensemble, ces précipitations atmosphériques ont été plus élevées qu'au cours du mois dernier et elles n'ont pas manqué de rendre une vigueur nouvelle aux pâturages qui commençaient à se dessécher. A Marrakech, notamment, on a enregistré le premier jour du mois une chute d'eau de 63 ^m/_m, et une petite ondée est encore survenue le 19 ; aussi la végétation spontanée des terres en pâturages est-elle demeurée suffisante. Du reste dans quelques régions les animaux commencent à trouver un supplément de nourriture dans les chaumes.

L'état d'engraissement du bétail est bon et l'état sanitaire demeure excellent.

Les cours d'eau commencent à baisser et quelques petits Oueds sont déjà à sec.

La récolte des foins est terminée ; elle a été meilleure que celle de l'année dernière.

La moisson des orges commencée dans beaucoup de régions se poursuit activement. Les blés et les avoines arriveront bientôt à maturité ; les pluies tombées au cours du mois leur ont fait le plus grand bien.

Les pluies tardives ont bénéficié largement aux cultures de printemps qui promettent une assez belle récolte là où les criquets ne les ont pas endommagées.

La récolte des fèves a été bonne ; celle du fenugrec, de la graine de lin et de l'alpiste est bonne.

Dans la région de Marrakech les labours pour les plantations tardives de pommes de terre, pour semis de pois, de haricots et de maïs ont été exécutés sur de plus grandes surfaces que l'année dernière.

Les arbres fruitiers ont bonne apparence jusqu'à maintenant ; la récolte d'olives notamment s'annonce bien. La cueillette des abricots est commencée à Marrakech.

De ses diverses tournées de service, le Directeur de l'Agriculture a rapporté l'impression, corroborée d'ailleurs par les renseignements détaillés fournis par les Régions, que la récolte des céréales sera moyenne, et par conséquent un peu inférieure à celle des deux précédentes campagnes. Si les prévisions optimistes du début de l'année ne se sont pas réalisées, cela ne tient pas tant aux dégâts causés par les criquets et qui sont restés en somme assez localisés qu'à la rareté des pluies en avril, qui n'a pas permis aux épis de prendre leur entier développement.

Invasion de sauterelles. — Les éclosions de criquets se sont généralisées sur l'ensemble du territoire parcouru par les sauterelles; dans le sud les dernières ont été signalées au début du mois; dans le nord elles viennent de se produire chez les Khlot, les Sless et les Tsoul. Les régions méridionales voient se transformer en sauterelles les insectes éclos en premier lieu. La lutte ne tardera pas à se terminer dans la région de Marrakech, où, dans l'ensemble, les dégâts sont peu considérables. En Abda, où les sauterelles ont pondu sur presque tout le territoire du cercle, en certains points à plusieurs reprises, un grand effort a été fait pour combattre le fléau particulièrement menaçant sur ce point.

Grâce aux 56 territoriaux mis à la disposition de l'autorité locale, tous les moyens de lutte, ramassage, écrasement, enfouissement, pulvérisations d'insecticides, incinération, fosses-pièges, barrages, ont pu être mis en œuvre rationnellement et ont empêché la formation de fortes colonnes. Les insectes ont néanmoins commis des dégâts sensibles sur les cultures de printemps et particulièrement sur les maïs et les pois chiches.

Un nouveau stock de 5.000 kilogs de crésyl a été réparti entre les différentes régions pour leur permettre de poursuivre jusqu'au bout la lutte par pulvérisation de cet insecticide. 30 flambeurs tromblon ont été mis en service. 20 brûleurs à grand travail sont mis en expérimentation pratique sur les points les plus menacés.

Il est à noter qu'un réel effort a été fait par les indigènes pour protéger leurs cultures riches. Ils semblent avoir compris l'intérêt du sacrifice pécuniaire à faire pour sauver leurs récoltes de valeur et se sont procurés de leurs deniers des feuilles de zinc et des roseaux pour enclore leurs jardins.

Intensification de la culture de la pomme de terre. — La nécessité de faire face aux besoins locaux sans recourir à l'importation, rendue chaque jour plus difficile, et l'obligation de concourir, dans toute la mesure du possible, au ravitaillement de la Métropole, posent un problème de solution urgente, et exigent que la culture de la pomme de terre reçoive toute l'extension possible. Ce but doit être atteint par le développement des surfaces ensemencées et par la pratique de deux cultures annuelles.

La Direction de l'Agriculture a fait procéder, d'abord à l'inventaire des variétés hâtives et demi-hâtives déjà cultivées au Maroc et dont la propagation est recommandable, puis au recensement de la récolte prochaine: ce travail a permis d'établir des prévisions, relativement aux quantités de semences qui pourront être réunies.

Dès la récolte, l'Administration réalisera toutes les semences disponibles, pour les céder, sur leur demande, aux colons et aux indigènes disposant de terrains préparés en vue de la culture d'automne.

Le but à atteindre par cette importante opération de prêts de semences est le suivant: la production d'une récolte d'automne permettant de faire face à la consommation locale pour l'hiver et à de nouveaux ensemencements au printemps, sur 800 ou 1.000 hectares, c'est-à-dire dans une proportion qui rendrait possible l'exportation sur la France d'un stock assez important.

Viticulture. — Maladies cryptogamiques. — Dans le vignoble de Salé les traitements continuent: les troisième soufrage et troisième sulfatage sont sur le point d'être terminés.

Après la période favorable au développement des maladies cryptogamiques du 16 au 22 avril, nous avons eu une nouvelle période favorable aux invasions du 21 au 27 mai. L'Oidium et le Mildew ont sévi avec intensité dans les carrés témoins non traités; au contraire, les parties traitées sont restées indemnes.

Allise. — Sa présence a été constatée fin avril dans le vignoble de Bahlil. Le Cercle de Sefrou, sur les indications qui lui ont été données a fait procéder à la fabrication d'entonnoirs appropriés à la cueillette de l'insecte. En ce qui concerne les pontes qui n'ont pas pu être évitées, il a été adressé à ce Cercle des poudres insecticides pour la destruction des larves. Plus récemment, l'Allise a été signalée dans le vignoble du Zerhoun où l'on procède actuellement à sa destruction par les mêmes moyens.

Etat du vignoble. — En général l'état du vignoble est satisfaisant et laisse espérer une abondante récolte.

Mission Cosnier. — La mission dirigée par M. le Député Cosnier a parcouru successivement les diverses régions du Maroc; elle a été accompagnée dans le Tadla-Zaïan par le Chef du Service de l'Hydraulique Agricole et dans la Région Nord par le Directeur de l'Agriculture qui, notamment à Petitjean, Mechra bel Ksiri, Dar bel Hamri, Kenitra, a pu recueillir le témoignage que l'œuvre entreprise par les colons est hautement appréciée.

Les Services de l'Agriculture ont été appelés à donner leur collaboration aux membres de la mission en rassemblant et en coordonnant les données recueillies sur toutes les questions mises à l'étude depuis l'établissement du Protectorat, touchant les questions de colonisation, l'agriculture indigène et le ravitaillement de la Métropole.

Jardin d'Essais de Rabat. — L'irrigation des deux parcelles du Jardin d'Essais est désormais assurée par la Société Concessionnaire des Eaux de Rabat, qui a installé une conduite débouchant à la partie supérieure de la nouvelle parcelle. Un débit journalier de 500 mètres cubes permet de faire face à tous les besoins des diverses cultures.

Questions diverses. — Préparation de terrains pour essais de culture de la canne à sucre, étude d'un projet de régie domaniale autonome (projet Deslinières), études concernant le projet de lotissement des biens domaniaux de Petitjean et notamment la mise en œuvre des capitaux nécessaires à l'installation d'une ferme de 200 hectares. Emploi de tarares et de trieurs (vulgarisation agricole), écimage du cotonnier, questions relatives à la détaxe douanière du matériel agricole.

B) SERVICE DE L'HYDRAULIQUE ET DES AMÉLIORATIONS AGRICOLES

1° *Service Central.* — Répondant à la préoccupation générale de l'intensification de la production agricole, le Service Central de l'Hydraulique et des Améliorations Agricoles a eu à connaître de tous les projets de mise en valeur des terres incultes soit par assainissement, soit par irrigation, soit par l'emploi de la culture mécanique.

En ce qui concerne les *assainissements* et la récupération de terres de culture sur les espaces actuellement marécageux, des études ont été immédiatement entreprises sur certaines merdjas de la région des Beni Hassen. Ces études en dehors de l'utilité directe qu'elles présentent pour la mise en valeur prochaine des terres qui y sont intéressées, auront également pour conséquence de fournir un enseignement sur les méthodes à préconiser pour l'assainissement de l'ensemble des terres marécageuses des Beni Hassen.

L'*irrigation* de ces mêmes terres fera également l'objet des recherches entreprises, car il est indéniable que ce ne sera qu'à l'aide d'opérations de drainage et d'irrigation combinées, principalement d'irrigations d'été, qu'on pourra assurer à ces sols leur maximum de rendement.

A côté des irrigations proprement dites, le Service de l'Hydraulique Agricole s'efforce de multiplier dans toutes les régions arides les points d'eau nécessaires à l'alimentation des fermes et du bétail. Des sondages de recherches sont exécutés dans les domaines susceptibles d'être allotis pour la colonisation. Ces recherches ont donné d'excellents résultats à Rabat (Terrains Souissi) ce qui permet d'augurer dans un avenir assez prochain l'installation de lots de cultures maraichères à la porte même de cette ville.

Les appareils de forage doivent se rendre ensuite sur les terres domaniales de Petitjean où le problème d'alimentation en eau est également à la base des possibilités de mise en culture.

Quant à la *motoculture* qui est apparue comme un des remèdes les plus efficaces à l'intensification de notre production agricole, les principes en ont été longuement discutés au cours des dernières réunions du Comité de Ravitaillement. Elle doit être considérée surtout comme un moyen d'augmenter la surface des terres cultivées ; malheureusement les prix actuels des combustibles et des frêts la rendent extrêmement onéreuse et différents projets sont à l'étude en vue de déterminer la part contributive que le Protectorat devra prendre à sa charge pour en favoriser et en divulguer l'emploi : rétrocession des matériels à moitié prix, primes, etc... Les modalités de cette intervention financière de l'Etat feront l'objet de propositions définitives après consultation des Chambres d'Agriculture des Régions de Rabat et de Casablanca, lorsque seront nettement définis les desiderata des « producteurs » et connues les superficies susceptibles d'être livrées à la culture mécanique.

Les études entreprises par M. Penet en vue de l'élaboration d'un « Code des Eaux » se poursuivent activement. M. Penet termine actuellement ses enquêtes dans les régions de Fez et de Meknès.

2° *Circonscription du Centre.* — L'Ingénieur de cette circonscription a procédé aux études dont il est parlé plus haut dans les merdjas de l'Oued Hamma et du Rdom (Beni-Hassen). Il a commencé les travaux de création d'une digue et d'un canal en vue de l'assainissement de la merdja de Ksiri.

Les irrigations des jardins d'essais de Rabat sont entièrement assurées à ce jour et les travaux d'adduction complètement terminés.

3° *Circonscription du Sud.* — Les études et enquêtes en vue de l'alimentation en eau de la ville de Marrakech (Medina et Gueliz) sont très avancées. Des propositions techniques et administratives pour en assurer l'exécution pourront être faites dans un délai assez rapproché. En même temps l'Ingénieur de cette circonscription a procédé à l'inventaire des ressources hydrauliques de la plaine : soixante-cinq sources ou retharas habous, ainsi que trente-six sources makhzen ont été jaugées.

A noter également :

- a) Etude de l'alimentation en eau du Dar El Makhzen et de ses dépendances, de la distribution de l'Aïn Zemzemia, de la seguia Bachya et du fonctionnement du bassin du Mechouar.
- b) Etude du cours de l'Oued Reraya jusqu'à l'une de ses sources.
- c) Visite des seguias issues de l'Oued Tessaout (région des Sharna).

C) SERVICE DE L'ÉLEVAGE

L'état général du troupeau continue à être extrêmement satisfaisant ; les animaux trouvent partout une alimentation abondante et leur embonpoint atteint son maximum.

A l'exception d'un cas de morve et de trois cas de lymphangite épizootique, aucune maladie contagieuse n'est signalée.

La variole des porcelets est en décroissance ; les variolisations pratiquées donnent de bons résultats.

Les consultations indigènes, toujours très appréciées, ont atteint le chiffre de 1.676 ; les castrations pratiquées par les vétérinaires-inspecteurs du Service de l'Élevage se montent au total de 498.

Les concours de primes à l'élevage ont eu lieu dans un certain nombre de localités ; ces manifestations ont donné lieu à la présentation de très nombreux géniteurs de conformation satisfaisante.

D) LABORATOIRE OFFICIEL DE CHIMIE DE CASABLANCA

a) *Service de la Répression des Fraudes.* — Sur 82 échantillons prélevés, 10 ont été reconnus falsifiés ou impropres à la consommation, soit 12 0/0.

b) *Service des Douanes.* — Sur 139 échantillons analysés, 2 ont été signalés à l'attention des contrôleurs des douanes, soit une proportion de 1,4 0/0 refusés à l'importation.

b) *Administration du Protectorat.* — Vingt-six échantillons analysés. Soit au total 247 échantillons analysés ayant donné lieu à 1.910 dosages ou recherches.

E) SERVICE DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

Enquêtes et renseignements commerciaux. — Il convient de retenir dans le nombre des demandes de renseignements enregistrées, celles concernant l'installation au Maroc d'une fabrique de chaussures, l'industrie des babouches, le commerce des safrans et l'utilisation industrielle du sparte marocain.

Le Service a ouvert diverses enquêtes pour compléter sa documentation et pour être en mesure de solliciter, le cas échéant, l'émulation des fournisseurs français (débouchés offerts, notamment, aux industries horlogère et automobile). Les premières conclusions acquises ont été communiquées à l'Office Chérifien à l'usage des industriels de la Métropole. Enfin une enquête a été ouverte sur les capacités des entreprises de manutention de nos ports et sur le tonnage probable du courant commercial qui leur reviendra jusqu'au mois de mai 1918.

Ravitaillement du Protectorat. — Régime des importations et des exportations. — Ainsi qu'il a été dit dans un rapport précédent, les restrictions apportées par l'Angleterre à ses exportations en savons, thés et bougies ne semblent pas devoir provoquer des difficultés sérieuses. Des informations hâtives et parfois inexactes ont suscité quelque émoi parmi les importateurs de thés qui craignaient de ne pouvoir s'approvisionner ni en Angleterre ni en France.

En attendant l'intervention d'une nouvelle réglementation, des demandes de licences individuelles ont été transmises au Département intéressé pour éviter qu'une coupure ne se produise dans les arrivages.

L'approvisionnement du Maroc en sucres est dorénavant assuré pour toute l'année courante.

La situation de l'industrie marocaine des pâtes alimentaires permet d'envisager la possibilité pour le Maroc de se ravitailler en cette denrée sans le secours de l'étranger. Des mesures tendant à arrêter le mouvement des importations sur le Maroc Occidental ont été soumises à l'examen du Gouvernement Français qui a souscrit à leur réalisation.

Le réapprovisionnement de l'industrie marocaine en produits et matières premières indispensables aux fabrications militaires est soumis à la discipline adoptée par les pays alliés, discipline qui consiste à fixer le contingentement de chacun des produits ou matières visés indispensable au maintien de l'activité industrielle du pays. Cette méthode tend à se généraliser et ce Service a été chargé d'entreprendre une évaluation aussi précise que possible des besoins du Maroc en bois, en produits métallurgiques (ouvrés ou non) et en produits chimiques de toutes sortes.

Les importateurs de charbons anglais ont été avisés en temps utile par la voie de la presse que leurs demandes de licences pour le deuxième semestre de 1917 devraient être remises à la Résidence Générale le 1^{er} juin au plus tard, et la transmission au Bureau des Charbons des demandes précitées est chose faite à l'heure actuelle. Toutes dispositions sont prises pour que les importateurs marocains puissent disposer, dès l'ouverture du semestre envisagé, des stocks qui leur seront accordés.

Autorisations d'importation et d'exportation. — On peut signaler un ralentissement sensible des demandes d'autorisation d'exportations sollicitées par dérogation aux ordres en vigueur. Cet état de choses est consécutif, semble-t-il, à la contribution chaque jour plus étendue du Maroc agricole au ravitaillement de la Métropole ; il faut y voir également une heureuse adaptation des exportateurs aux contingences de guerre. Le régime des importations présente également une stabilité marquée ; à enregistrer cependant quelques demandes portant sur des produits destinés pour la majeure partie à des entreprises de bâtiment (glaces et vitres, rubéroïd, etc...)

Droits de portes et entrepôts. — Les récentes modifications apportées au mode et aux tarifs de perception des droits de portes ont amené quelques réclamations parmi les négociants de Casablanca et de Rabat qui n'ont pas toujours saisi la portée compensatrice de l'impôt ainsi remanié.

Un projet de Dahir sur les entrepôts a été soumis aux Chambres de Commerce ou Comités d'Etudes Economiques des différents centres marocains. Il a été unanimement bien accueilli par les représentants autorisés du commerce et n'a donné lieu qu'à quelques observations de détail qui ont été transmises au Service des Etudes Législatives.

Groupements consultatifs. — Un projet d'Arrêté résidentiel renouvelant les pouvoirs du Comité des Etudes Economiques de Casablanca a été soumis à l'examen du Colonel Commandant la Région. Des modifications de détail ont été apportées à la composition des Comités d'Etudes Economiques de Casablanca et de Rabat.

Congrès des Comités d'Etudes Economiques. — A l'exemple de ce qui a été fait à l'occasion de l'Exposition Franco-Marocaine en 1915, la Résidence Générale a décidé qu'un Congrès des Comités d'Etudes Economiques se réunirait à Rabat pendant la durée de la Foire. A cette Assemblée seront réunis les Comités d'Etudes Economiques des différentes villes du Protectorat en vue d'examiner, en collaboration avec l'Administration centrale, toutes les questions agricoles, commerciales, industrielles et financières intéressant l'avenir économique du Protectorat. A cet effet, les Comités d'Etudes Economiques ont été invités à désigner des rapporteurs qui prépareront des vœux et rapports à soumettre à l'examen d'une des sections entre lesquelles seront répartis les membres du Congrès : a) Agriculture et Colonisation ; b) Commerce et Crédit ; c) Industrie et Travail ; d) Navigation et Transports).

Le travail préparatoire d'étude et de révision des vœux préparés aux sections permettra au Congrès réuni ensuite en séance plénière de les adopter, de les modifier ou de les rejeter, donnant ainsi une conclusion concrète et pratique à cette consultation et les meilleurs éléments du Commerce, de l'Agriculture et de l'Industrie du Protectorat.

Foire de Rabat. — Le Comité central et de patronage des Foires et le Comité local de la Foire de Rabat se sont tour à tour occupés de nombreuses questions d'intérêt général. Les conditions de transport et de transit des marchandises ont été définitivement arrêtées. Le transitaire général de la Foire a été désigné et se chargera de toutes les opérations de transport, dédouanement, transit, etc., tant à Casablanca qu'à Rabat et à Kenitra. Un représentant de son entreprise assurera, à Bordeaux et à Marseille, le groupement et l'expédition des colis.

Le Comité local a pris en mains la question du logement des visiteurs ; il a procédé au recensement des chambres disponibles et envisage l'utilisation de certains locaux administratifs.

Conformément aux suggestions du Directeur de l'Office du Gouvernement Chérifien, l'amélioration de l'état de la piste Tanger-Rabat en zone française a été prévue ; les exposants et visiteurs français paraissent en effet désireux de se rendre de préférence à Rabat par voie de terre.

L'édification des boutiques de la Foire a été confiée à une maison de Rabat et on a procédé récemment à la mise en chantiers des constructions en matériaux durables et qui survivront à la Foire.

Des dispositions ont été prises en vue d'améliorer les moyens de communication et de locomotion entre la ville et l'Aguedal (champ de Foire).

4° DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT

M. Gallouedec, Inspecteur Général de l'Enseignement secondaire, envoyé en mission par le Département, pour visiter les Lycées, Collèges, ainsi que les principaux établissements d'Enseignement Primaires de la zone Française de l'Empire Chérifien et de la zone internationale a séjourné pendant tout le mois de mai au Maroc.

M. Gallouedec a contrôlé en détail le fonctionnement du Service de l'Enseignement dans l'Amalat d'Oudjda, à Taza et dans les Régions de Fez, Meknès, Rabat-Salé, Casablanca, Ber-Rechid, Settât, Marrakech, Mogador, Saffi, Mazagan, pour terminer sa tournée par les écoles de Tanger.

Cette inspection a permis de constater que l'effort réalisé par le Protectorat en matière scolaire avait eu pour résultat de donner satisfaction aux besoins les plus urgents, malgré les difficultés de recrutement du personnel. L'Inspecteur Général s'est entretenu partout avec les professeurs, instituteurs et institutrices. Il a pu se rendre compte que titulaires et auxiliaires apportaient à l'accomplissement de leur tâche, la même bonne volonté. Dans toutes ses tournées, M. Gallouedec a été accompagné par le Directeur de l'Enseignement.

Les constructions scolaires de Settât, Ber-Rechid, Ben Ahmed et Fedalah sont en voie d'achèvement. Les travaux du petit groupe scolaire français de Salé sont terminés. A signaler que les ateliers de l'Ecole d'Apprentissage indigènes ont exécuté toute la menuiserie du nouvel établissement. A Rabat, le groupe scolaire du Boulevard de Casablanca est poussé activement. Un nouveau chantier s'est ouvert à Saffi, dans le faubourg du R'Bat. La Direction a fait procéder au déblaiement des immeubles en ruines dépendant du Dar Pacha Hammou, à Meknès, pour y aménager les ateliers d'apprentissage de l'école musulmane. Une deuxième salle de classe est en construction à l'école française de Dar Debibagh.

La Direction de l'Enseignement a mis à l'étude la construction d'immeubles scolaires dans les localités suivantes de la Région de Rabat, Lala Mimouna, Dar Gueddari, Mechra Bel Ksiri, Petitjean, Kenitra, Marchand, Dar Zrari, Dar Bel Hamri et Si Sliman.

Les examens du certificat d'études primaires élémentaires ont eu lieu dans toutes les régions, groupant plusieurs centaines de candidats et candidates.

Le mercredi 30 mai, lendemain de son retour au Maroc, M. le Général Lyautey, accompagné par M. l'Intendant Général Lallier du Coudray a visité, à Casablanca, le groupé des Ecoles d'Application du quartier de La Foncière, puis l'école franco-arabe du quartier d'El Hank.

Le *Bulletin Officiel* du Protectorat rendant compte de cette visite signale que le Général a vivement félicité M. l'Architecte Bousquet, pour cette construction qui, inspirée de l'art musulman le plus pur et le plus sobre, est aménagée de la façon la plus pratique.

Le Général Lyautey après avoir vu les élèves et les maîtres s'est intéressé à l'effort fait dans cette école pour l'enseignement professionnel qui y a été organisé de la façon la plus heureuse, et dont les vastes et clairs locaux sont fréquentés par une clientèle se développant sans cesse. La voie dans laquelle est ainsi entré l'enseignement au Maroc, aidé d'ailleurs en cela par un concours précieux de bonnes volontés, qui a abouti à la création à Casablanca d'une Association pour le développement professionnel exerçant l'action la plus efficace, est d'une importance capitale pour le développement du pays et la formation de la main-d'œuvre qui en est un des éléments essentiels.

5° DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE L'ASSISTANCE PUBLIQUES

Situation générale sanitaire. — La situation sanitaire générale peut être considérée comme satisfaisante. Toutefois, les rapports mensuels signalent quelques cas de variole, sans constitution de foyer sérieux. La coqueluche et la rougeole, en revanche, ont fourni un assez grand nombre de cas et ont sévi sous la forme épidémique, la rougeole principalement à El Kelaa des Sless et Mogador; la coqueluche à Salé et à El Hadjeb. A signaler encore une épidémie d'oreillons à Meknès (Mellah 10 cas) et une à Rabat (15 cas). On peut noter, d'une façon générale, la décroissance des cas de paludisme. C'est la courte trêve du printemps qui commence, avant la poussée estivo-automnale, avec laquelle il faudra compter sérieusement cette année, après un hiver long et pluvieux, surtout dans certaines régions. Les envois de quinine ont été prévus dans toutes les zones d'endémicité palustre bien repérées, et les groupes sanitaires mobiles seront largement pourvus.

Formations fixes. — Les médecins des infirmeries indigènes ont effectué 17 tournées médicales, au cours desquelles 400 consultations ont été données et 2.353 vaccinations pratiquées. Parmi ces tournées, il faut signaler celles, très intéressantes, du Médecin Chef de l'infirmerie ambulance de « Redoute Girodon » en pays Tsoul. C'est une véritable reconnaissance médicale du pays qui a été faite en trois itinéraires différents de 30 à 40 kilomètres chacun.

Formations mobiles. — Le Groupe Sanitaire Mobile de Fez a visité les Beni Amar, les Cherarga, tributaires du Sebou, et les Ouled Aïssa. La caractéristique de cette tournée, c'est la présence constatée du paludisme le long de l'Oued Sebou, son absence dès qu'on s'élève sur les hauteurs bien ventilées.

Le Groupe Mobile de Meknès, poursuivant l'exécution du programme de tournées établi par le Colonel Commandant la Région, s'est rendu dans le Zerhoum. Pas de paludisme, pas de maladies contagieuses, les indigènes acceptent facilement la vaccination. C'est ainsi qu'il a pu être pratiqué plus de 1.300 vaccinations.

Le Groupe Sanitaire Mobile de Rabat a parcouru l'annexe indépendante des Zaër, N'Kheïla, les Ouled Zid, les Ouled Dahou, les Ahlatif, les Rouached, les Ghouatem, les Ouled Amrane, les Ouled Ali, les Ouled Khalifa, s'attachant surtout à assister aux souak principaux. L'accueil a été partout franchement cordial de la part des indigènes, heureux de revoir le médecin, qui a eu l'occasion de retrouver des malades déjà soignés par lui en décembre dernier. Etat sanitaire général tout à fait satisfaisant au point de vue épidémique. Régions saines et riches. Trois maladies sont à signaler : la gale, dont la fréquence est inouïe en pays Zaër et qui ne diminuera que si les notions de propreté corporelle et vestimentaire pénètrent dans ces populations; la teigne qui, moins fréquente que la gale paraît guérir spontanément vers l'âge adulte, laissant une calvitie partielle et irrégulière, enfin la syphilis, que l'on retrouve partout et toujours et qui se propage avec une effrayante facilité.

Le Groupe mobile de Settat a effectué une tournée dans le contrôle des Ouled Saïd, s'employant surtout à visiter les confins des régions et limites entre contrôles. Le Groupe est rentré après un parcours de près de 220 kilomètres chez les Hedami, Guodana, Ouled Samed, Ouled Machet, Ouled Haouari et Ouled Bouziri. La tournée s'est chiffrée par 1.010 vaccinations et 663 consultations.

Le deuxième échelon du Groupe de Marrakech a parcouru la région de Mogador, où il a observé du paludisme fréquent chez les Chiadma et il est rentré à Marrakech par le pays des Ahmar et la vallée du Tensift, où déjà le paludisme commence à se faire sentir.

Statistique générale. — La courbe des consultations a atteint le chiffre de 95.898 pour tout le territoire du Protectorat. Le nombre des vaccinations pratiquées s'élève à 13.433.

Prophylaxie spéciale. — *Institut antirabique.* — Au cours du mois écoulé, 26 personnes ont été traitées préventivement contre la rage. Le laps de temps qui s'est écoulé entre le moment de la morsure et celui où le traitement a été institué a varié, comme de coutume, dans les limites assez étendues. Il a oscillé entre 1 et 15 jours. Il a été, en moyenne, de 5 jours, chiffre extrêmement satisfaisant.

Dératisation. — A Casablanca, il a été détruit 1.735 rats et 742 à Rabat. Des crédits pour la campagne antimurine, dans les divers postes, ont été ouverts sur le nouvel exercice.

Clinique des maladies d'yeux. — La clinique de Casablanca annonce 1.634 consultants et 21 opérations diverses; à Meknès, le médecin chargé de la consultation des maladies d'yeux a été

absent assez longtemps, et le rapport mensuel porte une quarantaine de malades visités ; à Boujad, plus de 200 consultants se sont présentés au cours du mois. Il s'agissait surtout de conjonctivite épidémique.

Dispensaires antisyphilitiques. — Au Dispensaire antisyphilitique de Casablanca ont été pratiquées 328 injections intraveineuses de novarsénobenzol. 20 malades nouveaux sont en traitement ; 245 consultations diverses ont été données.

Trois cents trente malades se sont présentés à la consultation du Dispensaire antisyphilitique de Marrakech et 233 injections intraveineuses ont été pratiquées. La prophylaxie de la syphilis est poursuivie également avec beaucoup d'activité à l'infirmerie indigène de Salé, au Dispensaire de Rabat, à l'infirmerie indigène de Meknès et à l'hôpital Mauchamp. Une clinique pour le traitement des teignes vient d'être installée à Fez, annexée au Dispensaire antisyphilitique. Cette clinique pourra normalement fonctionner à partir du mois prochain.

Constructions. — Un groupement de cellules pour aliénés dangereux pour chaque région a été prévu dans chaque grande formation hospitalière indigène. Ces pavillons spéciaux pour aliénés, dont le type est en ce moment à l'étude, seront construits dans le courant de l'année.

Les constructions en cours sont poussées aussi activement que le permettent les circonstances actuelles.

Service Sanitaire maritime. — Aucun navire en provenance des pays contaminés n'a touché les ports de la zone française du Maroc. La statistique mensuelle des rats capturés et classés par espèces a fonctionné pour la première fois. Elle donne des résultats intéressants, mais de longs mois d'observation sont nécessaires avant qu'il soit possible de tirer quelque conclusion que ce soit de cette classification au point de vue épidémiologique. 1.650 rats ont été capturés dans les divers ports du Maroc par les équipes des agences. 136 navires ont été visités au cours du mois et les taxes ont produit la somme de 1.967 fr. 05. Un projet d'Arrêté viziriel sur la désinfection et l'exportation des chiffons est en préparation.

6° DIRECTION DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES

A) SERVICES POSTAUX

Les relations postales avec la Métropole ont été normalement assurées pendant le mois de mars écoulé par 10 courriers de départ et 16 d'arrivée.

La Direction de l'Office a passé en Mai avec la Direction des Chemins de fer militaires, une convention en vue du transport des dépêches postales par automotrices entre Rabat et Casablanca ainsi qu'entre Kenitra et Salé. Ce nouveau service qui remplace ceux par automobile fonctionnera concurremment avec le Service par chemin de fer à partir du 1^{er} juin prochain.

Les heures de départ et d'arrivée des courriers sont les suivantes :

1° Rabat-Casablanca. — a) Service par chemin de fer :

Départ de Rabat.....	6 h. 40	Arrivée à Casablanca	12 h. 10
Départ de Casablanca	6 h. 13	Arrivée à Rabat.....	12 h.

b) Service par automotrices :

Départ de Rabat.....	7 h. 55	Arrivée à Casablanca	11 h. 15
Départ de Rabat.....	15 h. 55	Arrivée à Casablanca	19 h.
Départ de Casablanca	12 h. 55	Arrivée à Rabat.....	15 h. 55

En cas d'arrivée tardive des bateaux à Casablanca, les dépêches originaires de France seront réexpédiées sur Rabat par l'automotrice quittant Casablanca à 15 h. 45 et arrivant à Rabat à 18 h. 30.

2° Salé-Kenitra. — a) Service par chemin de fer :

Départ de Salé.....	6 h. 30	Arrivée à Kenitra.....	8 h. 40
Départ de Kenitra...	15 h. 15	Arrivée à Salé.....	17 h. 30

b) Service par automotrice :

Départ de Kenitra...	8 h. 55	Arrivée à Salé.....	10 h. 10
----------------------	---------	---------------------	----------

Cette nouvelle organisation permettra aux courriers débarqués dans la matinée à Casablanca d'être distribués le soir même à Rabat et le lendemain matin à Kenitra. La réexpédition des courriers à destination de Meknès et de Fez se trouvera en outre avancée de 24 heures.

Produit de la vente des timbres de la Croix Rouge, 126 fr. 75 ; montant des versements d'or, 3.370 francs.

Caisse Nationale d'Epargne. — Le montant des versements reçus et des remboursements effectués par la Succursale de la Caisse Nationale d'Epargne de Rabat pendant le mois d'avril 1917 s'est élevé respectivement aux sommes de 79.262 fr. 67 et de 84.649 fr. 06. Durant la période correspondante de 1916, les versements reçus par la Succursale n'avaient atteint que le chiffre de 56.428 fr. 75.

B) SERVICES ÉLECTRIQUES

Télégraphes. — Le trafic pendant le mois d'avril a été le suivant : Nombre de télégrammes privés de départ : 27.380 ; d'arrivée : 31.333 ; de transit : 76.330. — Nombre de télégrammes officiels de départ : 26.743 ; d'arrivée : 38.440 ; de transit : 47.203.

Il a été procédé à la remise provisoire au Service de la Marine à partir du 1^{er} mai des postes radiotélégraphiques de Mogador et de Casablanca.

Téléphones. — La construction des circuits téléphoniques Casablanca-Marrakech, entre Ben Abbou et Ben Guérir d'une part et entre Marrakech et Ben Guérir d'autre part a été continuée. Celle du réseau téléphonique urbain de Marrakech a été commencée. Les premières artères sont déjà posées. Les réseaux de Dar bel Hamri et de Fez ont été ouverts le 1^{er} mai 1917.

Le nombre des abonnés installés dans le courant du mois de mai s'élève à 35, ce qui porte le total général des postes d'abonnement en service à 1.166.

Pendant le mois d'avril, le nombre des communications urbaines a atteint le chiffre de 45.059 et celui des interurbaines : 52.568.

C) COLIS POSTAUX

Depuis le 1^{er} mai 1917, l'Office des Postes, des Télégraphes et des Téléphones assure le Service des Colis postaux dans les ports de Rabat, Kenitra, Mazagan, Mogador et Saffi.

Des locaux ont été appropriés de manière à répondre aux besoins du trafic et à permettre une livraison aussi rapide que possible des envois.

Le Service des colis postaux fonctionne dans les nouveaux bureaux d'échange dans les mêmes conditions qu'à Casablanca où l'Office Postal en assure l'exploitation depuis le 1^{er} mars 1916 à la satisfaction de toute la population de cette ville. La solution de la question d'embarquement et de débarquement des envois, dont dépendent l'ouverture des bureaux de l'intérieur du Maroc aux échanges de colis postaux et la détermination des taxes définitives, se poursuit activement avec les Compagnies maritimes par l'intermédiaire du Département des Affaires Etrangères. Il est à présumer que ce litige sera réglé à bref délai et que la réforme visant l'organisation d'un service complet de colis postaux entrera sous peu dans le domaine de la réalité.

Le trafic du bureau de Casablanca-Colis postaux, pour l'exercice 1916-1917, a donné les résultats suivants :

Nombre de colis postaux d'arrivée : 54.804 ; de départ : 3.989. — Total général : 57.793.

Le nombre de colis postaux expédiés et reçus à Casablanca pendant l'année 1915 s'étant élevé, d'après les renseignements fournis par le service de l'Aconage, à 40.326, il en résulte que le trafic des envois de l'espèce a subi dans cette localité, pour la première année d'exploitation par l'Office Postal, une augmentation de 17.467 unités, c'est-à-dire de plus de 43 0/0.

D) BATIMENTS

L'adjudication des travaux de construction des hôtels des Postes de Rabat et de Saffi n'ont pas donné de résultats, en raison des prix élevés demandés par les soumissionnaires.

Un bureau de poste va être construit à Petitjean au moyen de fonds prélevés sur le Budget de la Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation.

L'Office se propose de faire établir, en gare de Salé, un entrepôt pour les sacs à dépêches et les colis postaux ; des pourparlers ont été engagés à cette fin avec la Direction des chemins de fer. Le service des colis postaux, rattaché à l'Office dans les ports, à partir du 1^{er} mai, ainsi qu'il est dit précédemment, continuera à fonctionner à Rabat et à Mazagan, dans les anciens locaux de l'Aconage jusqu'à ce qu'il soit possible de transférer au bureau de poste, comme cela a pu se faire à

Kenitra, Saffi et Mogador ; l'aménagement et l'ameublement de ce service ont été opérés aussi bien que l'ont permis les circonstances.

Le rez-de-chaussée de l'hôtel de Kenitra est achevé, la maçonnerie de l'étage est déjà à une hauteur de deux mètres ; les dépendances sont terminées et couvertes.

7° JUSTICE FRANÇAISE DU PROTECTORAT

Evènements intéressants. — Les Tribunaux Criminels du ressort ont tenu leur session. Celle du Tribunal Criminel de Rabat (la première de la juridiction) était fort peu chargée. Les assesseurs jurés ont répondu exactement aux convocations ; ils ont prêté aux magistrats un concours dévoué autant qu'intelligent, faisant preuve d'une saine fermeté.

Le régime de la désignation des experts cause quelques difficultés. On avait précédemment recouru, pour des expertises en écritures à des fonctionnaires de l'Enseignement public. Il n'a pas été possible de continuer dans cette voie, en raison d'instructions de la Résidence Générale, contraindiquant le concours aux fonctionnaires du Protectorat pour les expertises. Il serait désirable que la question fût examinée à nouveau.

La Commission de révision des frais de justice a tenu sa première séance. Elle a commis des rapporteurs sur plusieurs questions soumises. La présidence de cette Commission sera dès après son installation, remise à M. le Premier Président Dumas.

Il a été fourni à M. le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, sur la demande de M. le Ministre de la Guerre, une notice sur les Secrétariats-greffes. M. le Ministre de la Guerre désirait savoir si les mutilés pouvaient avoir accès à certaines des fonctions de Secrétariats.

Le nouveau régime des retenues au titre des pensions civiles, Caisse Métropolitaine et Caisse de Prévoyance du Protectorat, a fonctionné sans la moindre difficulté.

Rapports avec les autres services et travaux communs avec ceux-ci. — Il a été signalé au Secrétariat Général du Gouvernement Chérifien que le règlement des successions des ouvriers marocains décédés en France et dont l'actif était renvoyé au Maroc, n'appartenait qu'à ses Services.

On se préoccupe, de concert avec la Direction des chemins de fer militaires du Maroc, d'en venir à un régime plus simple et plus rapide des frais de transport des détenus et des pièces à conviction pour le compte de la Justice française du Maroc.

Il a été négocié avec M. le Gérant du Consulat de France à Rabat, le dépôt de ses archives, de l'Etat-Civil des Services Municipaux de Rabat.

Les échanges de documents judiciaires, avec la zone espagnole de l'Empire Chérifien, en vertu de la Convention signée à Madrid, le 29 décembre 1916, continuent sans difficulté.

Travaux du mois d'avril. — Les chiffres des états mensuels des Tribunaux de première instance accusent toujours une intéressante activité. Ils font par ailleurs ressortir les heureux effets de la création du Tribunal de première instance de Rabat.

Saisis de 740 affaires de toute nature, les Tribunaux de première instance en ont réglé 130, dont 95 à Casablanca, 28 à Rabat, 7 à Oudjda.

Au Tribunal de première instance de Casablanca, étant donné au 31 décembre 1916 un solde de 496 affaires, s'étaient présentées comme affaires nouvelles à juger :

En janvier 1917 : 140 affaires ; en février 1917 : 136 affaires ; en mars 1917 : 105 affaires, ce nombre pour avril est réduit à 72 affaires.

Par contre, le Tribunal de première instance de Rabat installé le 17 mars 1917, prenait d'entrée comme lui venant de Casablanca, 77 affaires. Il en voyait venir à juger : en mars 1917 : 17 affaires ; en avril 1917 : 46 affaires.

De ce fait, le solde des affaires à juger du Tribunal de première instance de Casablanca est passé de 522 en janvier 1917 et de 566 en février, à 465 en mars et à 442 en avril.

Et le Tribunal de Rabat a rendu en avril 28 jugements, se classant ainsi le second des Tribunaux de première instance, puisque le Tribunal d'Oudjda n'accuse pour ledit mois que sept décisions.

Les Tribunaux de paix saisis de 1.670 affaires de toute nature, en ont jugé 1.102 ; il leur en restait au 30 avril 568 à régler.

A analyser leurs travaux, il faut encore constater que les chiffres des affaires civiles et commerciales varient peu par rapport à l'année précédente, que les affaires correctionnelles sont

en diminution et que par l'effet du Dahir du 5 Chaoual 1334 (5 août 1916), le nombre des contraventions de simple police à juger est de 572 unités plus élevé qu'au mois correspondant de l'année précédente.

Il serait désirable d'en venir à une décision sur le projet de simplification de répression des infractions contraventionnelles, qui soulagerait les Tribunaux d'un grand nombre de poursuites.

Les Présidents des Tribunaux de première instance et les Juges de paix ont rendu en avril, 1.218 ordonnances de toute nature dont 49 ordonnances de référé.

Les Bureaux d'assistance judiciaire ont été saisis de 96 demandes, en ont examiné 49 et admis 17.

Les encaissements au titre notarial d'avril atteignent 4.903 fr. 54 par 268 actes.

Au cours de mai 1917, ont été insérés au *Bulletin Officiel* du Protectorat, les textes suivants, intéressant notre organisation :

1° Dahir du 17 avril 1917 (24 Djoumada 11-1335), sur le recouvrement des amendes et condamnations pécuniaires, *Bulletin Officiel* n° 237, du 7 mai 1917, page 512 ;

2° Dahir du 15 avril 1917 (24 Djoumada 11-1335), complétant le Dahir du 12 août 1913 (9 Ramadan 1331), sur l'immatriculation des immeubles ;

3° Erratum au *Bulletin Officiel* n° 228-229. concernant la circonscription judiciaire du Tribunal de paix d'Oudjda, *Bulletin Officiel* n° 238 du 14 mai 1917, page 546 ;

4° Dahir du 1^{er} mai 1917 (9 Redjeb 1335), complétant le Dahir du 4 septembre 1915 (24 Chaoual 1335), sur l'Etat-Civil, *Bulletin Officiel* n° 240, du 28 mai 1917, page 586 ;

5° Dahir du 25 avril 1917 (3 Redjeb 1335), modifiant l'article 604 du Dahir du 12 août 1913 (9 Ramadan 1331), formant Code des Obligations et des Contrats, *Bulletin Officiel* n° 240 du 28 mai 1917, page 586.

TROISIÈME PARTIE

GOVERNEMENT CHÉRIFIEN

(SECRETARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT CHÉRIFIEN)

Les Vizirs rentrés de Fez le 7 mai ont repris immédiatement la direction de leurs bénignes et donné aux affaires une nouvelle impulsion en collaboration étroite et confiante avec les divers services du Secrétariat Général du Gouvernement Chérifien.

Dès l'année 1913, le Makhzen s'était préoccupé de réglementer la contrainte par corps prononcée à l'encontre des débiteurs insolvables : une circulaire avait été adressée à cet effet aux Pachas et Caïds. Il a paru nécessaire de préciser les conditions d'exécution de cette peine et notamment d'en limiter la durée et de donner aux justiciables certaines garanties essentielles. Une récente circulaire du Grand Vizir aux Pachas et Caïds spécifie que la contrainte par corps ne pourra désormais être prononcée qu'à l'encontre des indigènes de droit commun condamnés par un jugement régulier émanant d'une juridiction chérifienne, et qu'elle ne devra être employée qu'à défaut des voies d'exécution normale, sa durée maxima étant fixée à 6 mois.

Une institution des plus importantes vient également de recevoir l'approbation de Sa Majesté Chérifienne. Le Sultan a revêtu de son sceau un Dahir sur l'organisation des Sociétés agricoles indigènes de prévoyance de secours et de prêts mutuels dans la zone française de l'Empire.

Cette institution constituera un puissant moyen de lutte contre l'usure et l'accaparement et, en permettant aux indigènes d'accroître leur rendement et d'intensifier leur production, est appelée à rendre dans les circonstances actuelles des Services particulièrement précieux.

A) LE SULTAN

Sa Majesté le Sultan et le Makhzen sont rentrés à Rabat dans les premiers jours du mois de mai. Moulay Youssef a quitté Fez le 7 mai et après un séjour de trois jours à Meknès a fait le 10 mai, à Rabat, une entrée officielle escorté par les notables de cette ville et de Salé et par les cavaliers des tribus environnantes dont il avait reçu l'hommage sur son parcours. Son passage dans les rues de la ville a donné lieu à une chaleureuse manifestation de loyalisme et de sympathie de la part de la population indigène, qui éprouvait une grande joie à revoir son Souverain après une absence de 7 mois.

Avant de quitter Rabat, le Général Gouraud s'est rendu au Dar el Makhzen où il a été reçu par S. M. Chérifienne. Le Résident Général ayant dû hâter son départ, cette audience a revêtu un caractère strictement privé.

Le Sultan a envoyé ses deux fils Moulay Idriss et Moulay El Hassan en pèlerinage au tombeau de Moulay Idriss I^{er} dans les montagnes du Zerhoun, à l'occasion du « moussem » qui a lieu chaque année au sanctuaire du fondateur de la première dynastie chérifienne.

Conseil des Vizirs. — Les Vizirs se sont réunis en séance le 23 mai 1917 sous la présidence de S. M. Moulay Youssef et ont rendu compte au Sultan des Affaires courantes traitées dans leurs bēniqas respectives.

Au cours de la séance, M. Gaillard, Secrétaire Général du Gouvernement Chérifien, fit à Sa Majesté un exposé de la situation administrative de l'Empire Chérifien. M. le Capitaine Courtard, adjoint à M. le Directeur du Service des Renseignements, prit ensuite la parole et résuma à Sa Majesté les résultats des dernières opérations militaires en Haute et Moyenne Moulouya.

B) LE GRAND VIZIRAT

Ont été élaborés pendant le mois de mai, et soumis au sceau de S. M. le Sultan les Dahirs suivants :

- 1^o Dahir complétant celui du 4 septembre 1913, sur l'Etat civil ;
- 2^o Dahir complétant celui du 12 août 1913, sur l'immatriculation des immeubles ;
- 3^o Dahir complétant celui du 23 juin 1916, sur la protection de la propriété industrielle ;
- 4^o Dahir complétant celui du 14 octobre 1914, sur la répression des fraudes dans la vente des marchandises et sur la répression des falsifications des denrées alimentaires et des produits agricoles ;
- 5^o Dahir concédant à la Municipalité de la ville de Fez les chutes de l'Oued Cheracher et les chutes de l'Oued Bou Kherareb ;
- 6^o Dahir relatif à la situation et aux conditions d'avancement du Personnel de l'Office des P. T. T. ;
- 7^o Dahir sur les Sociétés indigènes de Prévoyance ;
- 8^o Dahir approuvant une convention passée entre le Gouvernement Chérifien et MM. Veyle, Murdoch et Buttler.

Le Grand Vizir a, en outre, signé plusieurs arrêtés viziriels relatifs à des questions d'administration intérieure. A signaler :

- 1^o Arrêté Viziriel relatif à l'organisation municipale de Fez ;
- 2^o Arrêté Viziriel relatif aux mandats postaux ;
- 3^o Arrêté Viziriel déclarant d'utilité publique les travaux de construction à Salé d'une usine électrique destinée à produire la force motrice nécessaire à la distribution de l'énergie électrique à Rabat ;
- 4^o Arrêté Viziriel portant dissolution de la Commission municipale actuellement en exercice et création d'une Commission municipale nouvelle à Kenitra, Sefrou, Salé, Meknès, Rabat, Mazagan, Casablanca, Taza ;
- 5^o Arrêté Viziriel fixant les limites du port de Kenitra ;
- 6^o Arrêté Viziriel réglementant le régime des extraits ou essences à base d'alcool, utilisés par les fabricants de sirops, limonades et boissons similaires ;
- 7^o Arrêté Viziriel portant constitution à Casablanca d'un corps de sapeurs-pompiers.

C) VIZIRAT DE LA JUSTICE

Justice du Chraâ. — Si Bouchaïb Ben Bou Naïm, Cadi des Ouled Fredj (Doukkala) a été nommé Cadi d'Azemmour, en remplacement de Moulay Abdesselam Ben Omar, révoqué.

Si Mohfoud Ben Boukker, Cadi aux Od. Bou Zerrara a été nommé Cadi aux Od. Fredj, en remplacement de Si Bouchaïb Ben Bou Naïm.

Si Ahmed Ben Thami El Mesnaoui, Cadi de la fraction du Caïd El Hachemi, a été nommé Cadi de toute la tribu des Od. Bou Zerrara.

Conformément aux propositions de M. le Général Commandant la Région de Marrakech un poste de Cadi indépendant a été créé dans la tribu des Ahmar. S. M. le Sultan a désigné pour occuper cet emploi Si Larbi Ben Ahmed Timoumi précédent Naïb du Cadi de Marrakech dans cette tribu. Si Ayad Ben El Ghafi Zerrati et Si Bouazza Ben Taïeb Lachheb ont été autorisés à exercer les fonctions d'adoul près du Cadi des Zenata (Casablanca-Banlieue).

Un tableau imprimé, reproduisant le tarif des honoraires édicté pour les actes de la justice musulmane par le Dahir du 7 juillet 1914, a été envoyé à toutes les autorités de contrôle pour

être affiché dans les prétoires des Cadis et les boutiques des adouls ; les justiciables pourront ainsi vérifier si les honoraires qui leur sont réclamés sont ceux fixés par le règlement. Une série d'articles insérés dans la *Saada* a pour but de compléter cette publicité, en exposant aux indigènes les avantages et les garanties qui résultent pour eux des réformes apportées au fonctionnement de la justice chérifienne.

Conseil Supérieur d'Ouléma. — Le Conseil Supérieur d'Ouléma a proposé sept arrêtés au Ministre de la Justice ; huit nouvelles requêtes d'appel ont été reçues.

Justice séculière. — Trois affaires nouvelles ont été inscrites au rôle du Conseil des Affaires Criminelles, qui a prononcé 22 jugements.

D) VIZIRAT DES HABOUS

Personnel. — Si Aomar Ben Mohammed Bouqftan a été nommé Nadir de la Zaouïa du Chiekh Abi Moh'Ammed Salah, à Safi, en remplacement de Sidi Hassen Ben El Hadj Ahmed Ben Hassen, décédé.

Le Nadir de la Zaouïa Qadiria d'Azemmour, Si Ahmed Ben Aarfa, a été chargé de la gestion de la zaouïa du même nom à Mazagan.

Recensement et constitutions habous. — Le recensement des biens habous de Zaouïa se poursuit normalement.

A ce jour quatre-vingts Zaouïas locales ou affiliées à des confréries ont fourni les listes de recensement des biens habous qui leur appartiennent ; ceux-ci au nombre de 1.315 sont estimés environ 5.000.000 P. H. Les opérations de reconnaissance continuent encore dans toutes les villes.

Le Vizirat a été appelé à recueillir plusieurs fondations ou constitutions en faveur des habous :

a) A Boujad, feu Sidi Elmataouï Ben Abdallah a fait don de 5.000 P. H. à la Kaâba de la Mecque et 5.000 P. H. à la Mosquée du Prophète à Medine. Ces deux sommes ont été mises en dépôt dans les caisses du Vizirat par le Nadir, exécuteur testamentaire de feu Sidi Elmataouï, en attendant qu'il soit possible de les faire parvenir sûrement à destination.

b) A Marrakech, Sid Abdesselam Ben Saïd a habousé une pièce de sa maison, attenante à la mosquée pour servir de salle des prières mortuaires.

c) A Zerhoun enfin, la dame Rahma Bent Idris a habousé 68 oliviers au profit de la mosquée du Dechar Elqlia. Les Habous ont pris possession de ces arbres.

E) INTERPRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le Bureau de l'Interprétariat Général a assuré au cours de ce mois la traduction de 88 documents se décomposant comme suit :

Dahirs chérifiens.....	13
Arrêtés Viziriels.....	37
Réquisitions de délimitation.....	3
Lettres.....	21
Documents dont deux en hébreu.....	13
Affiche envoyée aux fins de traduction par la Direction de l'Agriculture, du Commerce et de la Colonisation.....	1

QUATRIÈME PARTIE

DIRECTION DE L'INTENDANCE DU MAROC

Ravitaillement de la Métropole. — Les achats et expéditions effectués par le Service de l'Intendance du Maroc pour les besoins de la Métropole sont indiqués dans le tableau ci-après :

DÉSIGNATION DES PRODUITS	MOIS DE MAI 1917		TOTAUX POUR LA CAMPAGNE 1916-1917	
	Quantités réalisées	Quantités expédiées sur la France	Quantités réalisées	Quantités expédiées sur la France
Blé	2.709 tonnes	2.653 tonnes	38.297 tonnes	35.555 tonnes
dont 1.773 tonnes réalisées du 20 au 30 Mai par achats directs aux producteurs.				
Orge	12.788 »	12.421 »	175.273 »	127.942 »
Maïs	1.711 »	160 »	17.899 »	14.626 »
Fèves	241 »	»	241 »	»
Porcins.....	1.801 têtes	1.190 têtes	4.822 têtes	3.827 têtes
Bovins	883 »	116 »	883 »	116 »
Laines.....	535 tonnes	néant	3.305 tonnes	2.770 tonnes
Peaux de chèvres	2.639 douz.	4.912 douz.	87.344 douz.	86.104 douz.

Achat de céréales de la récolte 1917. — Pour faciliter les transactions du commerce intérieur, le Service de l'Intendance a été amené à faire connaître dès le mois de mai les prix qui seront pratiqués par lui en vue de l'acquisition des disponibilités en céréales de la récolte 1917 destinées à l'exportation. Une note a été publiée à cet effet le 8 mai et indique les prix applicables aux livraisons de céréales de la nouvelle récolte, prix qui pour le blé comporte une majoration de 5 francs par quintal sur celui en cours ; cette majoration vise à encourager le développement de la culture du blé qu'il est nécessaire de pousser au maximum dès les ensemencements de cette année afin que le Maroc apporte en 1918 au Ravitaillement de la France le concours aussi large que possible dont le besoin sera si impérieux.

Il sera donc payé, par quintal, dans les ports : 30 francs pour le blé dur ; 16 francs pour l'orge ; 28 et 29 francs pour les fèves suivant grosseur.

Il sera statué ultérieurement sur les prix applicables aux achats de maïs, sorgho, pois chiches, ces produits de la récolte 1917 ne pouvant être réalisables qu'à partir du mois d'août.

Le prix du blé tendre a été fixé à 30 francs ; en outre une prime de 3 francs par quintal récolté sera payée par le Service de l'Agriculture. Il convient de signaler que le blé tendre uniquement cultivé par les colons n'est pas encore assez abondant au Maroc pour constituer une denrée d'exportation.

Transports. — Les démarches les plus pressantes ont continué à être faites auprès du Ministère du Ravitaillement et des Transports pour assurer l'enlèvement du tonnage de céréales disponible pour la Métropole, tonnage qui depuis six mois se maintient à 500.000 quintaux environ. Il était de 490.000 quintaux au 1^{er} juin accusant une réduction de 20.000 quintaux sur les existants au 1^{er} mai.

Une mesure qui paraît promettre les plus heureux résultats a été l'installation, à Paris, en la personne d'un Sous-Intendant Militaire récemment désaffecté du Maroc, d'un agent de liaison entre les Ministères intéressés de la Métropole (Affaires Étrangères, Guerre, Ravitaillement général et Transports) et l'Administration Civile et Militaire du Protectorat.

Cet Agent de Liaison centralisera les questions d'importation et d'exportation concernant le Maroc et s'emploiera à faire assurer le Service dans les deux sens. Il en résultera tout au moins une meilleure utilisation des moyens de transports Maritimes sur le Maroc, certaines Compagnies de Navigation se plaignent de venir sur lest dans nos ports pour y charger les produits d'exportation alors que le commerce et l'industrie du Maroc semblent n'avoir pas toute satisfaction pour l'importation des produits originaires de la Métropole.

Un premier programme de transports permet d'escompter une flotte supplémentaire de 50.000 tonnes pour le mois de juin.

Peaux et cuirots de moutons. — Une note du 24 mai portée à la connaissance du public a fixé les conditions d'achat par le Service de l'Intendance des peaux en poils et cuirots de moutons.

Son et alpiste. — Le projet de réalisation du son pour les besoins de la Métropole, qui avait été précédemment envisagé, a été abandonné. A la date du 28 mai, le Ministère des Affaires Étrangères a prescrit de laisser libre l'exportation de cette denrée.

Enfin par ordre de l'Inspection Générale du Ravitaillement, en date du 30 mai, l'alpiste a été ajouté à la liste des céréales dont le Service de l'Intendance doit réaliser les disponibilités pour les besoins de la Métropole ; l'alpiste sera en effet très utile comme succédané de l'avoine.

Laines. — Les réceptions de laines par les trois Commissions instituées, se poursuivent très activement. Au cours du mois de mai (le premier mois de la campagne), on a réalisé environ 200.000 kilogrammes de laine de plus qu'au cours du mois correspondant de 1916. Cet heureux résultat est dû, non seulement à l'extension des achats à toutes les catégories de laines, mais surtout aux mesures prises pour le fonctionnement des Commissions dans certains centres de l'intérieur, et à l'admission des indigènes aux livraisons si faible que soit l'importance de chaque apport.

CINQUIÈME PARTIE

TRAVAUX MILITAIRES

A. — TRAVAUX DU MAROC OCCIDENTAL

A) TRAVAUX DE FORTIFICATION ET DE CASERNEMENT

SUBDIVISION DE CASABLANCA. — *Casablanca* : La construction du casernement pour les ouvriers d'Artillerie est en cours ; raccord de l'égout d'Aïn Mazi avec celui de la ville, en cours ; casernement des Sections Automobiles et leurs hangars en cours d'achèvement ; construction des soutes pour l'Aviation, en cours ; murs de clôture du Parc à fourrages, en cours ; terrassements de la Manutention, en cours ; construction de talas, au fort Ihler, achevée ; dégagement de l'emprise du futur hôtel de la Subdivision, en cours.

SUBDIVISION DE RABAT-SALÉ. — *Rabat-Salé* : Continuation des travaux neufs en cours (Pavillon de l'Hôpital, Manutention).

Kenitra : Continuation des travaux neufs en cours (camp baraqué, Parc d'Artillerie, Subsistances).

SUBDIVISION DE MEKNÈS. — *Meknès* : On a terminé l'adduction d'eau d'Aïn Tagma ; on achève le réservoir ; on a livré le nouvel Hôpital Militaire (bâtiments principaux), le Cercle Militaire ; on poursuit l'exécution des travaux suivants : Pavillons pour la Cavalerie Marocaine ; écurie et forge pour le dépôt d'étalons de l'Aguedal ; nouveau camp Sénégalais ; bâtiments secondaires de l'Hôpital (dépôt mortuaire) ; on a commencé la maison du Commandement de Meknès.

Postes : A Aïn Leuh on continue la construction du poste définitif.

SUBDIVISION DE FEZ. — *Fez* : On a continué les divers travaux, savoir : Boulangerie, installation du Camp Prokos, aménagement de l'Artillerie.

SUBDIVISION DE MARRAKECH. — *Marrakech* : On a achevé au Camp du Gueliz le lavabo de l'Artillerie ; on a construit un réservoir de 20 mètres cubes en ciment armé et aménagé un puits pour l'alimenter (mise en place d'un manège Lemaire).

A l'Hôpital Maisonnave, on a continué les travaux d'adduction d'eau potable en conduite sous pression.

Mogador : On a commencé les travaux d'aménagement du terrain d'atterrissage pour les avions.

Azilal : On a achevé le mur d'enceinte du réduit et élargi progressivement les fossés de l'enceinte du camp dont la profondeur a été portée à 2 m. 50. On a terminé la maçonnerie de la plateforme d'Artillerie. On a implanté l'infirmerie du poste et commencé les fouilles des fondations. On a aménagé un terrain d'atterrissage pour avions.

Tanant : Aménagement du terrain d'atterrissage pour avions.

SUBDIVISION DE TADLA-ZAIAN. — *Tadla-Zaian* : Continuation du Camp Sud de Tadla (murs, bâtiment pour sous-officiers, bureaux et magasins de deux compagnies au Camp Sud, baraques Adrian ; fin de l'installation du logement du Commandant de la Subdivision dans un bastion de la Kasbah ; installation des bureaux de l'Etat-Major de la Subdivision et de la Sous-Intendance dans la maison dite du Pacha ; continué l'installation de la Chefferie ; continué les travaux du poste de Beni Mellal ; fin de la construction de huit magasins au Camp de Boujad.

B) PISTES

SUBDIVISION DE CASABLANCA. — En cours : Piste de Casablanca à Bou Skoura, au-delà de l'Oued Keria. La rue Est-Ouest Ben Msik (terrassements en cours).

SUBDIVISION DE MEKNÈS. — On continue les travaux sur la piste El Hadjeb Aïn Leuh ; un pont sur pilots est à peu près terminé sur l'Oued Tigrigra (14 travées de 4 mètres) ; 2 kilomètres d'empierrement sont prêts à être cylindrés au départ d'Ito. Une nouvelle piste d'Azrou à Aïn Leuh a été tracée.

SUBDIVISION DE FEZ. — On a continué la route dans la vallée de l'Innaouen entre l'Aïn Felledj et le Bou Zemlane. Reconstruction du nouveau pont de l'Innaouen (les avances d'El Tnin sur le Sebou).

SUBDIVISION DE MARRAKECH. — Continué les travaux de la piste de Tanant à Azilal. Construction d'épis dans le lit de l'Oued Laghdar.

SUBDIVISION DE TADLA-ZAIAN. — Commencé l'empierrement de la route de la Kasbah de Tadla au Camp Sud. Fin des travaux de pistes Tazetot à Moulay Bou Azza. Fin des travaux de la piste entre le poste de Oued Zem et la dechra des Beni S'Mir.

B. — TRAVAUX DU MAROC ORIENTAL

TERRITOIRE DE TAZA. — *Réduit Girardot*. — Achevé le bâtiment de T. S. F. et le pavillon Officiers n° 2.

Camp annexe Nord. — Un pavillon Officiers couvert ; un logement sous-officiers et bureaux d'une unité en cours ; un bâtiment du 8^{me} Groupe d'Artillerie élévation en cours ; une baraque Adrian montée ; deux baraques Adrian en cours.

Camp annexe Est. — Deux bâtiments (logements sous-officiers, bureaux, cuisines et magasin d'une unité) terminés ; un bâtiment en cours.

Aviation. — Soute à essence en cours.

Routes. — 1^o Route Taza-Fez par l'Innaouen (tronçon gare Taza-Lageraf-Pont de l'Innaouen) 600 mètres empierrés non roulés, 1.000 mètres empierrements en cours, 80 mètres terrassements en cours.

2^o Route d'accès Camp Girardot ; route du Camp à la gare du haut, en cours.

Adduction d'eau : Travaux de captage et du réservoir repris fin mars.

Postes. — Réparations des dégâts causés par la pluie.

SUBDIVISION D'OUJDA. — *Oudjda* : Construction du réservoir en ciment à la prison militaire.

Naïma. — Reconstituit quelques parties du mur d'enceinte de Naïma et le hangar de ce poste détruit par un ouragan.

Berkane. — Aménagement de la piste de Taforalt à Berkane.

Berguent. — Continuation de la construction du bâtiment des lavabos-douches.

Mestigmeur. — Achèvement de la baraque de troupe.

Taurirt. — Continué des travaux d'adduction d'eau à la redoute ; continué la construction du réseau d'égouts de la redoute.

Camp Berteaux. — Achèvement d'un mur d'enceinte autour du cimetière.

Moul el Bacha. — Entrepris la construction d'une nouvelle baraque A 3.

Debdou. — Continuation des travaux du Territoire. Achèvement du hangar pour la manipulation de l'orge. Achevé le hangar pour l'Artillerie et des auvents pour le bétail. Entrepris le bâtiment de la Poste civile, l'aménagement d'un abattoir et des travaux importants sur la piste du Foum el Oued et sur celle de la Gada.

El Ateuf. — Achevé trois cellules. Entrepris la cuisine popote et magasin à vivres pour officiers et sous-officiers. Entrepris la cuisine et magasin à vivres pour la compagnie du 11^e Groupe Spécial.

Mahiridja. — Achevé le côté sud de la baraque E 4. Continué les baraques E 4 et A 5. Continué l'aménagement des pistes autour du poste.

Bou Denib. — Achevé le pavillon des Officiers « bâtiment B ». Continué le pavillon Officiers « bâtiment C ». Montage de trois baraques Adrian, caserne N, et de 5 baraques Adrian, quartier P, dans le camp annexe. Construction d'une tour N 3, dans le camp annexe. Montage d'une baraque Adrian dans le camp Sénégalais. Achèvement de deux baraques Adrian dans le même camp.

Gourrama. — Continuation de la baraque « O ».

Ksar es Souk. — Achevé l'aménagement d'un champ de tir, la poudrière P 1, le bastion I. Continué le mur d'enceinte et les banquettes de tir. Achevé la baraque (popote d'Officiers) et la baraque (logement de la troupe),

El Rich. — Continué le bâtiment I de la tour E (magasin des Subsistances).

B) PISTES

Dans la région sud les travaux de pistes peuvent se répartir comme suit :

1^o *De Gourrama à El Rich.* — Aménagement rampes d'accès aux oueds ; transport des poteaux télégraphiques par garnisons de Gourrama et Rich pour établissement des communications télégraphiques et téléphoniques entre Bou Denib et Gourrama.

2^o *De Beni Tadjit à Talsint.* — Aménagement de la piste, construction de murs de soutènement, de ponceaux sur les séguias, empièchement de la piste entre ces deux postes.

3^o *De Colomb Béchar à Talzaza.* — Aménagement de la piste au départ de Colomb Béchar et à 12 kilomètres de ce dernier poste dans des parties sablonneuses.

4^o *De Talzaza à Aïn Chair et d'Aïn Chair à Bou Anana.* — Déviation de la piste à 1.500 mètres de Menabba vers Aïn Chair. Construction de radiers et empièchement des parties sablonneuses.

Figuig. — Aménagement des pistes du Cercle.

C. — SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE

I. — FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL DU SERVICE

a) *Travaux d'ensemble. — Secteur de Casablanca.* — Le 20 avril, le circuit téléphonique du Service des chemins de fer entre Melgou et Oulad Abdoun est terminé. Liaison au Central Téléphonique militaire de Casablanca du Service automobile du Maroc. Liaison téléphonique du transit militaire à la gare d'Aïn Mazis.

Secteur de Salé. — Les travaux de construction de la ligne téléphonique Aïn Ouzif-Amama (commencés le 15) sont en cours.

Secteur Meknès. — Du 1^{er} au 8, continuation des travaux de construction de la ligne Ito-Aïn Leuh. Les travaux sont suspendus le 8 ; l'équipe se rend à Ito pour commencer la ligne Ito-Timhadit. Le 13, commencement des travaux de construction de la ligne Ito-Timhadit.

Secteur Oudjda. — Les travaux de construction de la ligne Gourrama Rich se sont poursuivis et ont été terminés le 21 avril.

Secteur Marrakech. — Pas de travaux importants pendant le mois.

Secteur Tadla. — Commencement des travaux pour la pose d'un troisième fil entre Boujad et Oued Zem-Oulas Abdoun.

b) *Ouverture, fermeture, transformation de Postes.* — Le 22 avril, ouverture du poste téléphonique de Rich ; l'exploitation est assurée par un télégraphiste auxiliaire. Le 26 avril, le poste de Belibila est replié sur ordre du Territoire de Bou Denib.

Fonctionnement général des lignes. — Fonctionnement bon. Quelques sabotages enregistrés sur la rame Taza M'goun et Tanant-Azilal.

II. — TRAVAUX A PRÉVOIR

Construction de la ligne Tadla-Rhorm el Allem. Reprise des travaux et fin de la construction de la ligne Tadla-Beni Mellal.

III. — EXPLOITATION

Postes électriques, 4.156.120 mots ; Postes optiques, 115.145 mots ; Postes T. S. F., 654.380 mots. — Total : 4.925.645 mots reçus ou transmis.

II

CHEMINS DE FER DU MAROC OCCIDENTAL

A) LIGNES NOUVELLES

a) *Caid Tounsi-Ben Guerir.* — Travaux en cours jusqu'au P. K. 183.800.

b) *Ben Ahmed-Oued Zem.* — Infrastructure terminée jusqu'au P. K. 170.275, en cours jusqu'au P. K. 176.400 (terminus).

c) *Fez-Taza.* — Les études définitives et le report sur le terrain achevés, jusqu'à la traversée de l'Oued Sebou, P. K. 29.000.

Travaux d'infrastructure en cours jusqu'au P. K. 9.000.

B) LIGNES EN EXPLOITATION

La longueur des lignes en exploitation au 30 avril 1917 est de 582 kilom. 811.

a) *Voie et bâtiments.* — Installation d'une halle à marchandises à Meknès et à Fez avec quais, grues à bascules. Réfection de la gare des voyageurs de Casablanca.

b) *Exploitation.* — Mise en service des nouveaux tarifs de grande et petite vitesse (1^{er} avril). Création des services d'automotrices Rabat-Casablanca et Salé-Kenitra.

Ouverture à l'exploitation complète de la ligne de Kasbah Ben Ahmed aux Ouled Abdoun (20 avril).

C) RÉSULTATS DE L'EXPLOITATION

Petite vitesse. — Tonnage kilométrique transporté : 1^o Guerre, 687.914 T. K. ; 2^o Public, 476.576 T. K.

Grande vitesse. — a) Voyageurs : 1^o Guerre, 9.900 voyageurs ayant effectué un parcours de 1.533.985 kilomètres ; 2^o Public, 13.163 voyageurs ayant effectué un parcours de 950.170 kilomètres.

b) Bagages : 1^o Guerre, 96 T. 127 ; 2^o Public, 88 T. 338.

c) Chiens : 1^o Guerre, 28 chiens ; 2^o Public, 89 chiens.

Produits. — Grande vitesse : 112.405 fr. 25 ; Petite vitesse, 193.155 fr. 45. — Total : 305.558 fr. 70.

III

CHEMINS DE FER DU MAROC ORIENTAL

I. -- LIGNES NOUVELLES

Taza-Fez-Matmata. — Terrassements terminés jusqu'au P. K. 241 000; superstructure achevée jusqu'au P. K. 239.000 (deuxième traversée de l'Oued Innaouen); pont de l'Oued El Hadar (P. K. 235) achevé; ponts de 50 et de 85 mètres sur l'Innaouen aux P. K. 239 et 239,800, commencés.

Les études définitives sont achevées jusqu'au P. K. 253.000; elles sont en cours jusqu'au P. K. 258.000. La reconnaissance du tracé est faite sur toute la longueur de la ligne.

II. -- LIGNES EN EXPLOITATION

a) Voie de 0 mètre 60. — Le pont mixte sur l'Oued Zà est complètement terminé; on en aménage les accès.

On a entrepris la réfection des talus et des tranchées argileuses de la région de Mçoun-Taza. La gare de Taza-Girardot a été ouverte à l'exploitation le 10 avril.

b) Etudes de la voie normale entre Oudjda et Taourirt. — L'étude du tracé se poursuit aux P. K. 71 et 78, ainsi que la mise à jour du dossier d'études définitives.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

a) *Voie normale, frontière à Oudjda* (longueur exploitée, 15 kilomètres), exploitation faite par l'Ouest Algérien :

Voyageurs et marchandises. — Recettes, 15.435 fr. 50.

b) *Voie de 0 m. 60.* — 1° *Oudjda-Taourirt* (longueur exploitée 111 kilomètres) : Voyageurs, 5.493; chevaux, 54; colis postaux, 1.137; marchandises, 3.296.

2° *Taourirt-Taza* (longueur exploitée 124 kilomètres). — Voyageurs, 5.910; chevaux et bœufs, 141; moutons, 58; colis postaux, 767; marchandises, 2.786.

c) *Ensemble.* — Tonnage kilométrique transporté, 651.336 T. K., inférieur au tonnage moyen des 7 mois précédents qui étaient de 900.000 T. K.

Observations. — a) Les tribus hostiles n'ont pu attaquer les grands ouvrages d'art de la ligne, ceux-ci étant gardés par des détachements de protection. Elles se sont rabattues sur de petits ouvrages (buses dalots) et la ligne télégraphique qu'elles ont plus ou moins détériorée dans la région Safsafat (kilom. 180), Aghbal (kilom. 214) sans d'ailleurs arrêter la circulation.

Elles ont aussi attaqué au kilomètre 210, dans la soirée du 8 avril, une brigade d'entretien et ont réussi à tuer trois travailleurs ainsi que 9 hommes du détachement qui était chargé de protéger ceux-ci.

b) *Exploitation.* — Cette baisse du trafic marchandises résulte de ce que le service des subsistances a tout à coup fortement réduit le tonnage des vivres expédiés aux postes de l'avant. C'est ainsi que les expéditions de vivres faites dans le mois n'ont pas dépassé 1.600 tonnes alors qu'elles avaient atteint 4.055 tonnes en janvier, 3.114 tonnes en février et 2.472 tonnes en mars 1917.

Produits. — Recettes provenant des voyageurs et des marchandises : 56.640 fr. 10.

SERVICE DE L'ENREGISTREMENT

RELEVÉ

indiquant avec le nombre d'actes enregistrés, le montant des recouvrements effectués au cours du mois d'Avril 1917

BUREAUX	Actes d'Adoul.			Actes s. s. p.			Actes des Secrét.-Greffiers			Visa des mutations immobilières			Juridictions Françaises			Actes extra-judiciaires			Totaux		
	Nombre d'Actes	Recettes		Nombre d'Actes	Recettes		Nombre d'Actes	Recettes		Nombre d'Actes	Recettes		Nombre d'Actes	Recettes		Nombre d'Actes	Recettes				
		Fr.	P. H.		Fr.	P. H.		Fr.	P. H.		Fr.	P. H.		Fr.	P. H.		Fr.	P. H.			
RABAT	254	1.089 21	6.387 30	37	362 13	»	19	139 75	»	24	668 47	2.764 55	70	678 57	»	240	845 10	43 75	644	3.783 23	9.195 40
CASABLANCA.....	378	7.008 40	5.243 40	25	1.647 14	5	80	194 08	»	12	9.151 44	»	366	4.450 57	5	2.873	1.244 63	540	3.734	23.696 26	5.793 40
MAZAGAN...	146	»	4.513 21	11	»	190 77	»	»	»	»	»	»	13	93 88	»	66	51	»	236	144 88	4.703 98
SAFI	1026	»	4.342 06	3	15	42 50	16	285	»	2	»	44 36	5	10	»	147	168 99	113 75	1.199	478 99	4.542 67
OUJDA.....	130	1.471 16	»	»	»	»	»	462 29	»	»	»	»	»	»	»	1	1	»	131	1.934 45	»
Perceptions effectuées dans les autres villes par les Secrétaires Greffiers sur les actes et jugements de la Juridiction française.																					
TOTAUX.....	1934	9.568 77	20.485 97	76	2.024 27	238 27	115	1.718 71	»	38	9.819 91	2.808 71	454	5.233 02	5	3.327	2.310 72	697 50	5.944	30.675 40	24.235 45

Mois d'Avril 1917

Relevé des Mutations Immobilières

SERVICE DE L'ENREGISTREMENT

MUTATIONS SURVENUES	IMMEUBLES URBAINS			IMMEUBLES RURAUX			TOTAUX			OBSERVATIONS
	NOMBRE	PRIX		NOMBRE	PRIX		NOMBRE	PRIX		
		Francs	P. H.		Francs	P. H.		Francs	P. H.	
RABAT.....	250	50.834 »	217.850 »	6	30.651 »	450 »	256	81.485 »	218.300 »	
CASABLANCA ..	11	228.797 »	71.000 »	18	12.200 »	21.805 »	29	240.997 »	92.805 »	
MAZAGAN.....	13	»	27.441 »	9	»	30.287 »	22	»	57.728 »	
SAFFI.....	19	»	41.014 25	»	»	»	19	»	41.014 25	
OUDJDA	34	29.495 35	»	6	7.952 50	»	40	37.447 85	»	
TOTAUX.....	327	309.126 35	357.305 25	39	50.803 50	52.542 »	366	359.929 85	409.847 25	

Service des Etudes Economiques

Commerce Maritime du Protectorat pendant le mois de Mai 1917

Renseignements statistiques provisoires concernant les Ports de la
zone Française

PORTS	IMPORTATIONS		EXPORTATIONS		TOTAUX	
	Tonnes	Francs	Tonnes	Francs	Tonnes	Francs
RABAT.	2.787	2.540.515	1.047	355.705	3.834	2.896.220
KÉNITRA	3.749	3.090.527	2.033	760.880	5.782	3.851.407
FÉDALAH	»	»	»	»	»	»
CASABLANCA.	9.848	9.926.267	6.188	1.842.227	16.036	11.768.494
MAZAGAN.	896	1.718.958	3.052	1.197.547	3.948	2.916.505
SAFI	1.106	1.325.449	6.371	1.378.545	7.477	2.703.994
MOGADOR.	929	1.710.825	1.202	389.276	2.131	2.100.101
TOTAUX.	19.315	20.312.541	19.893	5.924.180	39.208	26.236.721

Travaux des Juridictions Françaises pour le mois d'Avril 1917

1^o — TRIBUNAUX DE 1^{re} INSTANCE

JURIDICTIONS	Affaires à juger						Affaires jugées						Affaires restant à juger					
	Civiles	Com- mer- ciales	Police correc- tionnelle	Adminis- tratives	Immatri- culation	Totaux	Civiles	Com- mer- ciales	Police correc- tionnelle	Adminis- tratives	Immatri- culation	Totaux	Civiles	Com- mer- ciales	Police correc- tionnelle	Adminis- tratives	Immatri- culation	Totaux
CASABLANCA	226	223	42	6	70	537	30	40	42	»	13	95	496	483	»	6	57	442
OUDJDA	31	29	6	»	»	66	4	»	3	»	»	7	27	29	3	»	»	59
RABAT	54	66	11	1	5	137	2	17	9	»	»	28	52	49	2	1	5	409
<i>Totaux.</i>	311	318	29	7	75	740	36	57	24	»	13	130	275	261	5	7	62	610
Avril 1916	188	333	49	9	2	551	22	58	17	1	»	98	166	275	2	8	2	453
Avril 1915	162	300	23	2	»	487	21	55	18	»	»	94	141	245	5	2	»	393

Travaux des Juridictions Françaises pour le mois d'Avril 1917

2^o — TRIBUNAU DE PAIX

JURIDICTIONS	Affaires à juger					Affaires jugées					Affaires restant à juger				
	Civiles	Com- mer- ciales	Police correc- tionnelle	Simple Police	Totaux	Civiles	Com- mer- ciales	Police correc- tionnelle	Simple Police	Totaux	Civiles	Com- mer- ciales	Police correc- tionnelle	Simple Police	Totaux
CASABLANCA	322	83	31	590	1.026	126	37	27	527	717	196	46	4	63	309
RABAT	87	22	18	55	182	41	9	18	54	122	46	13	"	1	60
KENITRA	25	15	2	3	45	13	8	2	3	26	12	7	"	"	19
FEZ	81	23	15	26	145	38	10	12	23	83	43	13	3	3	62
MEKNÈS	21	9	7	7	44	8	6	7	7	28	13	3	"	"	16
SAFI	15	"	"	"	15	9	"	"	"	9	6	"	"	6	
OUDDJDA	23	15	4	3	45	9	4	4	3	20	14	4	"	25	
MAZAGAN	47	3	9	23	82	16	3	9	20	48	31	"	3	34	
MOGADOR	4	3	5	"	12	"	3	2	"	5	4	"	"	7	
MARRAKECH	31	4	9	30	74	23	1	1	19	44	8	3	8	30	
<i>Totaux.</i>	656	177	100	737	1.670	283	81	82	656	1.102	373	96	18	81	568
Avril 1916	571	367	288	165	1.391	230	154	226	132	762	321	213	62	33	629
Avril 1915	387	243	142	162	934	182	125	114	129	550	205	118	28	33	384